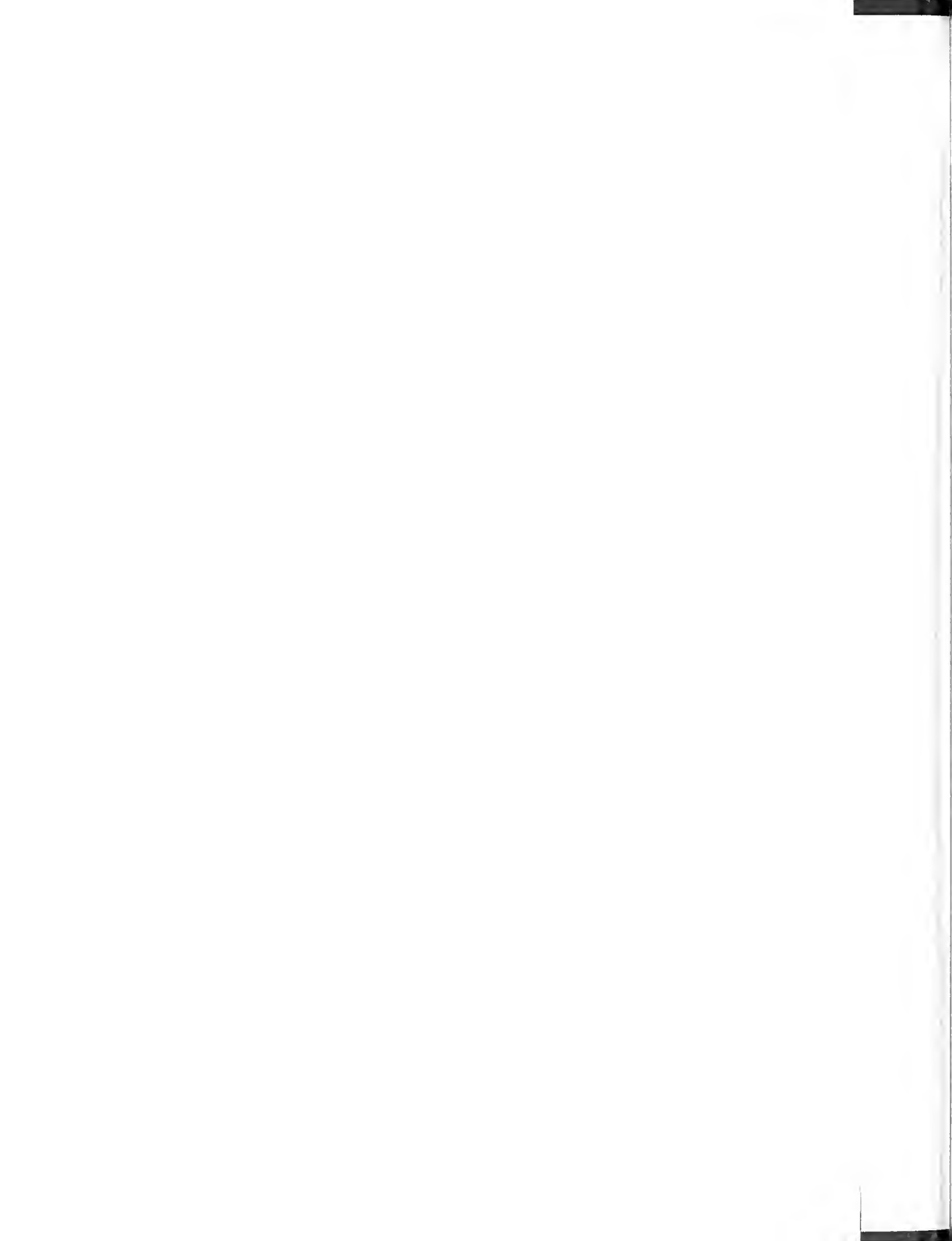


UNIVERSITY OF TORONTO  
3 1761 00059605 6

Misson, Francois Martin  
les protestants protestants

BF  
1812  
F7M5  
ROBA







LES  
**PROPHÈTES**  
**PROTESTANTS.**

RÉIMPRESSION DE L'OUVRAGE INTITULÉ

**LE THÉÂTRE SACRÉ**  
**DES CÉVENNES,**

OU

**RÉCIT DES DIVERSES MERVEILLES**

*Nouvellement opérées*

Dans cette partie de la province du Languedoc (Londres 1707).

AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES DE

A. BOST

Nous ne pouvons que nous ne disions  
les choses que nous avons vues et  
ouïes (Act. IV, 20).

**SE VEND :**

A PARIS, chez DELAY, 2, rue Trouchet.

A MELUN (Seine-et-Marne), chez M. Bost, pasteur,

Et dans toutes les librairies protestantes.

—  
1847.



LES

**PROPHÈTES**

**PROTESTANTS.**





LES  
**PROPHÈTES**  
**PROTESTANTS.**

RÉIMPRESSION DE L'OUVRAGE INTITULÉ

**LE THÉÂTRE SACRÉ**  
**DES CÉVENNES,**

OU

**RÉCIT DES DIVERSES MERVEILLES**

*Nouvellement opérées*

Dans cette partie de la province du Languedoc (Londres 1707

AVEC UN PRÉFACE ET DES NOTES DE

A. BOST

Nous ne pouvons que nous ne disions  
les choses que nous avons vues et  
ouïes (Act. IV. 20).

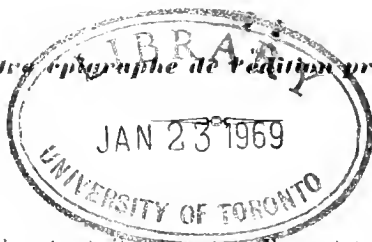
---

**SE VEND :**

A PARIS, chez DELAY, 2, rue Trouchet

A MILLIN (Seine-et-Marne), chez M. Bost, pasteur,

Et dans toutes les librairies protestantes.



15

Une grande grâce était sur eux tous. Ils persévéraient en la doctrine des apôtres, déclarant qu'il n'y avait de salut en aucun autre qu'en Jésus-Christ. Ils criaient : Amendez-vous, convertissez-vous ; sauvez-vous de cette génération perverse ! Et ils racontaient les signes et les merveilles que Dieu avait faites par eux.

Mais les gouverneurs s'assemblèrent, et les Anciens, et les Scribes, et Caïphe et Jean ; et, complotant ensemble, ils dirent (*animés de l'esprit de Démétrius*) : Que ferons-nous à ces gens-ci ? Tout notre gain est en danger : il y a du danger que notre fait ne vienne à être décrié. Remplis d'envie, et grinçant les dents, ils subornèrent des hommes ; ils firent soulever des femmes bigotes ; ils émurent et irritèrent la populace ; ils présentèrent de faux témoins qui dirent : Ces gens ne font que blasphémer. Ils les accusèrent de plusieurs grands crimes qu'ils ne purent prouver.

*Quelques-uns* disaient : Nous ne connaissons point de mal en ces hommes-là : ils ne sont ni sacrilèges, ni diffamateurs : prenons garde, si c'est un Esprit ou un Ange, qui parle à eux ; ne faisons point la guerre à Dieu ! Qui sommes-nous, pour empêcher Dieu ? Ils étaient tout étonnés et ne savaient que penser.

Et *d'autres* étaient ravis en admiration. Ils bénissaient, ils magnifiaient, ils glorifiaient le Seigneur

*Quant à eux*, ils avaient toujours bon courage : ils ne craignaient rien ; ils répondaient avec hardiesse : Nous ne pouvons que nous ne disions les choses que nous avons vues et ouïes. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Ils priaient, ils psalmodiaient, toujours remplis de joie et du Saint-Esprit

*Expressions tirées du livre des Actes.*

Vous serez bien heureux quand on vous aura injuriés et persécutés, et quand on aura dit mauvaise parole contre vous en *mentant*. Ejouissez-vous, et vous égayerez, car votre salaire est grand aux cieux. Ainsi ont-ils persécuté les Prophètes qui ont été avant vous (Math. v, 11 et 12)

---

## PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

---

C'est une chose bien remarquable que la lenteur de l'esprit humain à s'éclairer, même sur les sujets les plus simples, et à quitter des préjugés, même les plus palpables. Combien de Protestants ont été ridiculement embarrassés, depuis trois cents ans, devant le passage : « Tu es Pierre ! » Combien d'hommes instruits et même savants de cette même communion, qui croient encore à un pouvoir des clés, et qui pensent que c'est aux apôtres seuls que Jésus s'adressait lorsqu'il donnait à ses disciples de tous les âges l'assurance que leurs paroles et leurs actions, faites en leur qualité de disciples, auraient la sanction du ciel ! Combien qui parlent encore des anges des enfants !...

Ainsi en est-il du sujet de la prophétie dans l'Eglise, de ce sujet qui, soumis, il est vrai, à quelques obscurités, devrait être au moins débarrassé des principales erreurs dont on le défigure. Et pourtant il est à peine un point de la théologie sur lequel il regne plus de préjugés, et des préjugés plus contraires à la vérité que celui-là. Les uns supposent que ce don, qui, selon St-Paul, doit être accessible à tous les chrétiens, implique l'infaillibilité dans celui qui l'exerce ; erreur profonde qui a dénaturé, en nos jours, une œuvre qui commençait comme une grande œuvre de Dieu. D'autres, par contre, traitent de fau-

tout ce qui, dans ce genre, porte l'empreinte du surnaturel ; et d'autres, rampant dans les doctrines rationalistes, interprètent tout simplement le mot *prophétiser* par *enseigner* ! On trouvera, chemin faisant, la réfutation de ces erreurs, conjurées contre le plein développement de l'œuvre de Dieu dans l'Eglise.

D'un autre côté, voyez les singularités de l'esprit humain ! Nous venons de parler de sa lenteur à recevoir la vérité : sa précipitation à la repousser est tout aussi remarquable. Même avant que l'Évangile ait achevé sa parole, le cœur est déjà prêt à la réplique ; et avant qu'on ait fini de répondre à une objection, l'incrédule en a déjà dix autres qu'il vous présente en désordre. Tout homme qui a essayé d'amener ses semblables à la connaissance des vérités du salut, a éprouvé et reconnu la réalité de ce fait.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus pénible à observer en ceci, c'est qu'à chaque nouveau pas qu'il s'agit de faire dans ces vérités, le chrétien aussi, le chrétien lui-même oppose les mêmes résistances qu'il faisait étant encore incrédule ; tellement, que toute sa méthode de discussion, et jusqu'à son langage précédent, tout reprend chez lui le même ton, la même attitude, le même dédain, la même légèreté, le même sautillerment dans l'attaque : « A quoi bon ? Comment cela se peut-il ? N'est ce pas de l'exagération ? Est-ce que cela s'est jamais vu ? Tous les hommes graves repoussent ces choses ! Jamais je ne croirai cela ! Pourquoi venir nous en parler à présent ? » et autres locutions semblables.

L'homme, enveloppé de mystères, enseveli dans l'incompréhensible, a pourtant horreur de l'incompréhensible. Ce qu'il est forcé de voir tous les jours, sa vie, sa naissance, sa mort, les merveilles journalières du monde physique et du monde moral, il s' imagine les comprendre, par cela seul qu'il les voit continuellement ; mais l'extraordinaire est toujours pour lui de l'absurde.

C'est là tout à la fois de l'orgueil et de la légèreté :

c'est surtout le fruit d'une aversion instinctive pour tout ce qui n'est pas de ce monde.

Si ces observations sont vraies dans leur généralité, il y a quelque chose de particulier à ajouter, dans ce sujet, sur le compte du Protestantisme.

Le penchant de chaque système est d'outrer son principe, d'outrer même ses défauts.

La raison d'être du Protestantisme ayant été la résistance à l'autorité de l'homme dans les choses religieuses, et la Réforme s'étant attachée à poser le principe de l'examen, là s'est trouvée aussitôt la pente à l'exagération. Tandis que le Papisme se jette dans la superstition et tend à l'engourdissement de l'intelligence, le Protestantisme devient facilement raisonneur, même ergoteur, puis incrédule. Il a peur des miracles, précisément comme le Papisme les recherche avec trop d'ardeur. C'est à lui qu'on doit ce préjugé, cette espèce de maxime acceptée comme un axiôme, et qui n'a trace de fondement dans la Bible, que les miracles ont dû cesser avec l'époque des apôtres. De là ce fait singulier que, quand l'Eglise romaine reconnaît sagement le principe contraire; quand, pour être plus sûre de ne pas manquer de miracles, elle entasse à ce sujet, selon sa coutume invariable, le faux avec le vrai, et les faits qui peuvent provenir de Dieu avec ceux qui sont l'œuvre du Prince des ténèbres; quand ensuite, bouffie de cet amalgame hideux, elle vient nous reprocher que Dieu ne s'est jamais manifesté parmi nous de cette manière, nous commettons, nous, la double faute de répudier les faits purs et nombreux de ce genre dont le Seigneur a bien voulu honorer notre communion; puis, pour nous justifier de cette honteuse lacune que nous n'avons pas, nous disons que toutes les choses extraordinaires ont dû cesser, et que l'Eglise n'en a plus besoin. On dirait que nous avons peur et honte de trop de grâces.

Cette pruderie se retrouve dans toute notre histoire. Zinzendorf, tout en avouant plusieurs fois (car il faut

user de ce terme), qu'il s'est fait chez les Frères des guérisons qui n'étaient pas l'œuvre de l'homme, passe en même temps par dessus ces faits avec un air de supériorité qui est plus pitoyable qu'autre chose : Wesley, et surtout ses successeurs, ont l'air de demander pardon quand ils ont à raconter quelque chose de surnaturel qui se serait passé parmi eux; et tout cela semble se rattacher à cette parole grossière de Luther, qui en a dit tant d'autres : « Que Dieu « ne m'envoie pas de visions ni d'anges : je ne saurais « qu'en faire! »

En général, il y a quelque chose de bien affligeant à entendre la manière dont on parle entre nous de tout ce qui dépasse l'école et la science humaine; à voir le mépris avec lequel on prononce les mots de prophétie, de visions et de songes, comme si on avait pu effacer de nos Saints Livres toutes les choses de ce genre, et en particulier cette promesse destinée à toute la nouvelle dispensation : « Je répandrai de mon Es-  
« prit sur toute chair : Vos fils et vos filles prophéti-  
« seront; vos jeunes gens auront des visions et vos  
« vieillards des songes (Act. 2, 17 et 18)! »

L'objection qu'on allègue le plus souvent pour rejeter ces choses extraordinaires, c'est que le meilleur des miracles, c'est la charité, et que nous avons plus besoin de sanctification que de prodiges. Hélas ! il est probable que si nous éprouvions une si grande soif de sanctification et de charité, nous aurions remarqué que c'est précisément pour le bien de l'Église, pour son édification, pour son accroissement et sa consolation, que les dons qui nous font tant de peur lui ont été accordés (V. I Cor., xii, 7; xiv, 5 et 31)! Et quand on allègue sans cesse, pour dédaigner ces grâces, que la plus grande de toutes est la charité, on oublie que la prophétie et les langues sont des dons destinés à augmenter cette charité en nous, et qui doivent subsister dans l'Église *jusqu'à ce que la perfection soit venue* (ib. xiii, 10); on oublie que, bien loin de mettre l'une à la place de l'autre, c'est précisément à la suite

du fameux chapitre qu'on objecte sans cesse que Saint Paul, après avoir conclu par ces mots : « recherchez la charité », ajoute immédiatement : désirez *avec ardeur* les dons spirituels, et *surtout* de prophétiser (ib. xiv, 1). On oublie enfin que l'Esprit de Dieu, prévoyant sans doute ce qui arriverait à cet égard, a encore fait écrire d'un même trait, dans la Parole, ces trois exhortations attachées l'une à l'autre : « N'éteignez point l'Esprit : Ne méprisez point les prophéties : Examinez toutes choses, et retenez ce qui est bon » (I Thess. v, 20).

Un mot que nous avons dit plus haut en passant, nous exempte d'en dire davantage sur une apparition importante qui a eu lieu en nos jours, et qui a entravé pour un temps le retour de l'Eglise vers ces vérités : il y eût eu de l'affectation à n'en rien dire. Après de longues et pieuses prières, quelques chrétiens avaient vu reparaître parmi eux ces dons de l'Esprit qu'il nous plaît d'appeler extraordinaires, par opposition aux autres, qui ne le sont pourtant pas moins. D'autres hommes, pieux aussi, mais d'un esprit trop systématique, et trop peu souples à l'action de l'Esprit, se sont emparés de cette œuvre, et l'ont sortie de l'ornière où elle était entrée : on s'est cru l'Eglise par excellence, presque la seule vraie Eglise : et tout en reconnaissant en principe que les prophètes, quoique prophètes en effet, ne sont pas infailibles, on les a pourtant reconnus comme tels au point de départ, quand il s'est agi d'établir les hommes qui devaient juger la prophétie elle-même; comme si Dieu n'avait pas donné pour dernier juge dans toutes les questions religieuses sa parole expliquée par son Esprit! comme s'il avait jamais parlé d'un tribunal religieux décidant sur des dogmes! comme si, une fois la règle de foi donnée aux hommes, leurs conducteurs, de quelque nom qu'on les nomme, pasteurs, évêques ou apôtres, avaient d'autres moyens que la masse des fidèles pour comprendre le sens de la Parole! Et comme si le Saint-Esprit n'avait pas été promis à tous ceux qui le de-

mandent avec humilité, pour le conserver avec humilité! — Voilà comment il est arrivé que, commençant avec d'excellentes intentions, mais irrité contre l'esprit de secte et d'insubordination qu'on voyait chez les Protestants, on s'est rejeté du côté de la secte la plus abominable de toutes, la secte romaine; on a usé d'un remède pire que le mal.

Nous sommes d'autant plus autorisés à émettre ce jugement sur cette œuvre, que nous portons le plus tendre amour et un grand respect à plusieurs de ceux qu'elle compte parmi ses soutiens; et que nous professons d'ailleurs, comme on le voit par tout ce qui précède, la même foi qu'eux sur la continuité des dons de l'Esprit dans l'Eglise; mais nous avons été peinés de voir la retenue, le peu d'abondance avec lequel ces frères ont rendu témoignage aux merveilles dont l'ouvrage actuel va nous entretenir, et qui ne leur étaient point inconnues; nous avons regretté le défaut de générosité avec lequel ils ont à moitié renié les *french prophets*.

L'œuvre de ces derniers aurait-elle fini par dégénérer? Nous l'ignorons; et nous reconnaissons que c'est possible; mais ce n'est pas à dire qu'elle n'ait été glorieuse et sainte à l'époque qui va nous occuper. Toute œuvre peut déchoir : les églises mêmes fondées par les apôtres ont rapidement dégénéré : mais ce n'est pas à des églises très-déchues elles-mêmes de s'élever au-dessus de celles qui ont eu pareil sort. Quant à nos frères des Cévennes en particulier, ils ont fait à leur foi des sacrifices tout autrement grands qu'aucun de ceux qui les mépriseraient en nos jours.

En général, il semble que les chrétiens devraient se garder, plus qu'ils ne le font, de repousser l'accusation de fanatisme que leur fait le monde, en la rejetant sur d'autres, qui peuvent avoir été plus fidèles; et que nous devrions être plus prompts à suspendre notre jugement, quand nous avons à prononcer sur des hommes que les anges comptent dans leurs rangs et qui ont donné leur vie pour le témoignage du



Christ. Ils ne furent point infailibles sans doute; mais le sommes-nous? Et, pour rappeler ici un nouveau contraste entre les deux communions, si l'Eglise romaine rend à tort un culte à ses saints, savons-nous au moins honorer convenablement les nôtres quand ils le méritent?

Le sujet de cet ouvrage soulève une foule des plus graves questions; il a ses côtés obscurs : il doit être examiné comme à compte nouveau; et on y reviendra nécessairement. Mais nous ne voulons pas le traiter aujourd'hui d'une manière abstraite; et il nous semble plus prudent de concentrer d'abord notre attention sur cette seule question :

*Les faits dont on va nous entretenir sont-ils vrais?*

Voilà, selon nous, la grande question sur laquelle nous avons avant tout à porter notre examen; examen qui, vu la nature des faits, doit être de la plus grande sévérité..... On devra se demander si le récit des témoins que nous allons entendre porte les caractères intérieurs d'authenticité qui commandent la conviction : en d'autres termes, nous devons rechercher si, après avoir entendu les personnages qui vont parler, nous pouvons croire qu'ils fussent fanatiques au point d'en être fous, et de se faire sur des faits positifs et nombreux des illusions qui se trouvassent fausses du tout au tout; — ou encore, si nous avons affaire avec des imposteurs, qui mentissent sciemment. — On voit que ce sont là les mêmes questions que nous nous sommes tous posées quant aux faits de l'histoire évangélique. Quand elles sont résolues en faveur des témoins, à moins de repousser, comme Rousseau, même la preuve, on ne sait plus comment refuser son assentiment à leurs récits, quelque extraordinaires qu'ils puissent être.

Cet examen fait, et si les faits sont reconnus vrais, nous aurons à nous occuper de leur appréciation : ceci est un second travail d'une importance non moins grande et d'un haut intérêt.

En suivant cette méthode nous suivrons celle qui a tiré les sciences naturelles du chaos dans lequel elles s'étaient égarées jusqu'alors. On n'a pas commencé par des théories : au contraire on les a écartées ; on a humblement et sagement recueilli des faits ; et ce n'est qu'à mesure qu'ils ont parlé qu'on a rassemblé leurs enseignements , pour en tirer quelques conclusions générales.

Nous allons donc nous mettre à l'œuvre. Connaissant par nous-mêmes l'inertie du cœur de l'homme dans les choses de Dieu , puisque après avoir lu cet ouvrage il y a plus de vingt ans , et en avoir porté le même jugement que nous en portons aujourd'hui , nous l'avons cependant laissé enfoui tout ce temps parmi les choses négligées , nous ne pourrions nous étonner si nos frères font quelque chose de pareil : mais la vérité sait attendre ; nous attendrons comme elle.

Seulement il nous semble que l'époque à laquelle se fait cette réimpression a quelque chose de providentiel. Dieu multiplie volontiers ses interventions directes quand les moyens humains se montrent trop faibles : or nous croyons que nous marchons rapidement au devant d'une lutte redoutable, où il faudra à l'Église de Dieu tout autre chose que quelques savants, quelques orateurs et quelques sociétés. Il est donc très probable, selon nous, que la voix que nous allons entendre arrive au moment convenable.

Ajoutons encore qu'à l'époque où nous vivons, et où l'on pousse souvent la réhabilitation jusqu'à l'excès, il n'est que juste de faire connaître les prophètes des Cévennes sous leur vrai jour. Nous osons dire que jusqu'ici on ne les a absolument pas connus. Leur histoire nous a été faite par des écrivains qui ne pouvaient les comprendre : on se les représente comme des brouillons violents, protestants par esprit de parti, et beaucoup plus protestants que chrétiens : c'est une erreur complète. Quant à leur prise d'armes en particulier, elle n'a absolument rien de commun avec les fameuses guerres civiles qui troublèrent la

France, et déjà par la faute des catholiques, pendant près de cent-cinquante ans ; puisque la dernière de ces guerres se termina par l'édit de Nantes, en 1598 ; et que le soulèvement des Camisards n'eut lieu qu'en 1702, c'est-à-dire cent et quatre ans après la dernière de ces guerres, et dix-sept ans après la révocation de cet édit, révocation qui eut lieu en 1685, et qui amena sur les réformés la persécution la plus atroce, la plus compliquée et la plus perfide qui ait jamais eu lieu.

Peut être voudrait-on demander, avant d'aller plus loin, que nous disions ici ce que c'est que cette prophétie dont on parle et qui fait l'objet de tout cet ouvrage. Mais au lieu d'en donner une définition qui pourrait à la fois être contestée et sujette à erreur, ou présenter quelque obscurité, nous pensons qu'il vaut mieux répondre par les faits mêmes dont il s'agit ; et nous y arrivons.

Comme pour placer un bouclier devant les histoires extraordinaires qui vont suivre, nous allons d'abord donner un morceau que publiait, il y a peu, un journal qu'on n'accuse pas, en général, de fanatisme ou d'exagération, *l'Espérance* : nous republions cet article tel quel, y compris le court préambule que le journal plaçait lui-même en tête.

### **RÉVEIL EXTRAORDINAIRE EN SUÈDE.**

La *Gazette évangélique* de Berlin, publiée par le docteur Hengstenberg, renferme dans ses feuilles du mois de mars de l'année dernière, trois articles sur un réveil extraordinaire en Suède, qui, depuis quelques années, occupe l'attention du public religieux de l'Allemagne. Un ami a bien voulu nous en donner le résumé dans l'article qu'on va lire.

Nous ne prétendons pas nous prononcer sur la valeur de ce phénomène moral ;

Nous nous abstenons même de toute réflexion à cet égard.

Ce sont des faits que nous nous bornons à livrer à l'appréciation de nos lecteurs.

Comme apparition dans le domaine de l'Église, notre journal ne pouvait guère *se dispenser* de parler de pareilles manifestations (1).

« On sait que pendant de longues années les intérêts religieux de la Suède étaient indignement négligés ; les pasteurs berçaient leurs troupeaux dans un repos trompeur ; toute vie semblait perdue dans l'Église. Dans les derniers temps, ce triste sommeil a été troublé par un phénomène qui présente un caractère particulier. Nous allons en donner quelques traits, comme nous les avons trouvés dans le rapport d'un *témoin oculaire* qui s'est fait un devoir d'examiner avec calme et *sans préjugé* cette singulière apparition. Ce réveil a commencé en 1844, dans la province la plus pauvre de la Suède, dans le Smaland ; il ne procède point des pasteurs, pour la plupart insoucieux du salut des âmes ; *des gens sans instruction*, de pauvres villageois, sachant à peine lire, des femmes surtout de tout âge, et jusqu'à des *enfants de dix ans*, prêchent tout-à-coup la repentance et la foi à leurs compagnons de même condition ; ils préparent la voie du Seigneur ; ils s'adressent aux cœurs incrédules, adonnés au vice ou mondains ; ils font retentir leurs maisons, leurs villages, des exhortations les plus pressantes ; comme Jean-Baptiste ils crient : « Amendez-vous et croyez en Jésus-Christ. » Ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *ræstar's*, du verbe *ræst*, crier,

---

(1) C'est nous qui mettons ces quatre phrases du journal en alignés, afin de mieux marquer d'entrée, et par un exemple, la précaution, disons plutôt la crainte avec laquelle nos hommes pieux même parlent de l'œuvre la plus excellente, dès qu'elle présente quelque chose d'extraordinaire. Qu'on relise ces phrases après avoir lu le récit qui va suivre, et peut-être conviendra-t-on que notre observation est fondée.

« et leurs discours par le nom de « *rop* (1), » voix, rappor-  
 « tant ainsi le passage de Jean I. 23. On s'étonne, on les  
 « entoure, on les écoute avec empressement, avec curiosité,  
 « souvent avec fruit. D'un côté, ils dépeignent la sévérité  
 « du souverain juge ; ils proclament ses terribles sentences  
 « prononcées contre l'impiété ; d'un autre côté, ils parlent  
 « dans les termes les plus consolants et *les plus persuasifs*,  
 « avec l'accent de la charité, de la miséricorde et de la lon-  
 « ganimité de Dieu ; ils supplient en son nom les pécheurs  
 « de se laisser réconcilier avec lui, et de se convertir à lui dans  
 « la foi en J.-C. Mais surtout ils reprennent fortement ceux qui  
 « se livrent au vice si général de la boisson ; ils leur repré-  
 « sentent sous les couleurs les plus saisissantes les funestes  
 « suites de leurs excès, et les somment de se convertir. Ils  
 « n'accusent personne ; ils ne blâment point les pasteurs né-  
 « gligents ou ceux qui prêchent des doctrines faciles et com-  
 « modes ; au contraire, pleins du plus entier respect pour  
 « l'ordre établi, ils invitent à fréquenter les temples, à sui-  
 « vre les prédications, où toujours on entend quelque bonne  
 « parole, à observer avec soin les jours d'édification, à  
 « vaquer avec fidélité à tous les devoirs publics et privés, à  
 « se montrer soumis et obéissants aux lois. Ils sont eux-  
 « mêmes les plus assidus au culte, et ne manquent aucune  
 « occasion de s'approcher de la table sacrée. Aussi a-t-on  
 « vu les Églises, auparavant désertes, se remplir ; des cœurs  
 « légers devenir sérieux, des pécheurs retourner à Dieu et  
 « abandonner les sentiers de la perdition. Dans un seul vil-  
 « lage, soixante-dix (2) fabricants d'eau-de-vie ont renoncé

(1) En allemand *ropf*.

(2) On aurait dû nous donner quelques explications sur ce nombre presque incroyable. Peut-être faut-il lire dix-sept *siebenzehn* au lieu de *siebenzig* : ou bien ce village a-t-il une énorme étendue, et le nombre soixante-dix renferme-t-il tout le personnel, tous les ouvriers employés à la fabrique.

« à leur triste métier. Tout cela est beau ; tout cela réjouit  
« le cœur de quiconque est attaché aux pierres de Jérusa-  
« lem ; en cela, le réveil n'a rien de fort surprenant ; mais  
« ce qu'il y a de singulier , c'est le mode dont ces *ræstar's*  
« sont instruits de leur vocation et la manière dont ils s'en  
« acquittent.

« Ce sont, disons-nous, des gens sans culture ; quelques-  
« uns d'entre eux *n'ont pas même lu la Bible* ; plusieurs sont  
« *incapables de s'énoncer clairement* sur les questions qui re-  
« gardent les intérêts matériels ; et pourtant leurs discours  
« sont pleins de la vérité divine , conformes à la doctrine  
« pure et simple, et surtout animés d'un esprit évangélique  
« bien rare ; mais, ce qui est surtout extraordinaire, ces  
« hommes, à langue pesante , à pensée confuse, sont armés  
« d'une *parole facile, prompte, abondante, lumineuse, tou-*  
« *jours puissante* , parfois même *éloquente et poétique*, lors-  
« qu'ils entrent dans leur ministère sacré. Ils y sont intro-  
« duits par une espèce de *préparation corporelle*. D'abord,  
« ils souffrent d'une grande lassitude dans tous les membres ;  
« puis ils éprouvent des mouvements convulsifs ; les épaules  
« s'avancent sur la poitrine ; ils s'étendent sur le dos, ou res-  
« tent debout ; leurs sens se ferment aux impressions du de-  
« hors ; ils sont dans un transport tranquille ; et les voilà qui  
« ouvrent les lèvres et font retentir leurs voix pénétrantes.  
« Cet état dure communément plus de deux heures ; ils en  
« sortent spontanément ; alors ils sont comme des gens qui  
« se réveillent d'un beau songe ; leurs yeux brillent d'un feu  
« calme qui s'éteint peu à peu ; ils se sentent extrêmement  
« soulagés, joyeux ; mais ils n'ont pas le souvenir de leurs  
« discours. Il y en a chez qui tout se borne à des saisisse-  
« ments d'esprit, accompagnés de convulsions qui se commu-  
« niquent quelquefois aux assistants, et qui déjà se sont em-  
« parées d'*assemblées entières*. On demande à ces gens sim-  
« ples d'où leur vient ce subit et singulier changement ; ils  
« disent que c'est l'Esprit de Dieu , qui , se répandant sur

« toute chair selon la prophétie de Joël, les saisit d'une ma-  
« nière irrésistible, et que c'est en vain qu'ils cherchent à  
« lutter contre lui. *Ces prophètes* ne s'attribuent pas un mé-  
« rite particulier; et, en dehors de ces moments extraordi-  
« naires, ils s'occupent de leurs affaires de tous les jours.

« On peut bien penser que ce phénomène surprenant n'a  
« pas manqué d'attirer l'attention publique; on a examiné  
« *les malades* (1); on a fait des rapports; les pasteurs, les  
« évêques s'en sont mêlés *pour combattre* ce réveil; les hom-  
« mes de science et de police s'en sont occupés *pour guérir*  
« de prétendus malades et *mettre ordre* à leurs excentricités;  
« on a cru reconnaître des accès d'épilepsie, de *folie*; on a  
« maltraité ces pauvres gens, on a voulu les réduire au si-  
« lence, en les envoyant aux hospices, aux maisons d'alié-  
« nés; *des remèdes de toute nature* leur ont été administrés;  
« tout est demeuré sans fruit; les persécutions n'ont fait  
« qu'augmenter seulement le nombre des *ræstar's*; et *quelque*  
« *fois même les persécuteurs ont été saisis d'accès semblables*  
« *et sont devenus ræstar's à leur tour.*

« Ce qui a semblé justifier ces durs traitements, ce sont  
« les excès qui se sont montrés dans quelques lieux, la du-  
« rée prolongée et la rapide propagation de ces états. Sans  
« doute aussi les prédictions alarmantes de quelques-uns de  
« ces *ræstar's*, qui annoncent pour un avenir très-rapproché  
« de terribles jugements de Dieu et des événements extraor-  
« dinaires dans la chrétienté, ainsi que la prochaine venue  
« du Christ, ont pu inquiéter et menacer l'ordre et la tran-  
« quillité publiques (2). »

Voilà ce qui se passe de nos jours en Suède.

On se tromperait grandement si l'on imaginait que

---

(1) Sainte maladie.

(2) « Voici ces hommes qui troublent notre ville » (Act. XVI, 20),  
disait-on des premiers chrétiens.

des choses pareilles n'aient lieu que là, on ne se soient vues qu'à notre époque. Une connaissance plus approfondie de l'histoire ecclésiastique montre au contraire qu'on a vu des faits de ce genre, tour à tour presque en tous lieux et dans tous les temps.

On dira que ces phénomènes touchent, sous quelques rapports, d'excessivement près au fanatisme. Nous en convenons. Mais il nous semble, d'autre part, que notre état actuel de sobriété, comme on l'appelle, touche d'excessivement près à la langueur, à la mort, à l'incrédulité et surtout à la médiocrité. Pourquoi donc craindre toujours le premier de ces extrêmes, à l'exclusion du dernier? C'est à celui qui est debout de prendre garde qu'il ne tombe. Sans doute la chute d'un homme est plus lourde que celle d'un enfant; mais cela veut-il dire qu'il faille rester enfant, ou ramper toute sa vie? Nous aurons d'ailleurs occasion de remarquer, dans le cours de nos notes, combien l'Écriture nous présente de phénomènes reconnus divins, qui sont sujets, et plus fortement encore que ceux dont il s'agit, à la même objection. La révélation tout entière est un miracle, y compris ses suites.

Il ne nous reste qu'à dire deux mots sur les légères modifications qu'a subies entre nos mains l'ouvrage que nous republions. Elles se bornent à ces trois chefs.

1° Nous n'avons rien changé au style, absolument; nous n'avons touché qu'à l'orthographe.

2° Sauf quelques lignes sans aucune importance, nous n'avons rien retranché au texte, et n'y avons non plus rien ajouté. Les observations dont nous avons cru pouvoir l'accompagner sont renfermées dans des *notes*, qui sont toutes de nous. On aura soin de se souvenir de cet avis, donné une fois pour toutes.

3° Quant à la distribution des matières, nous l'avons changée, mais uniquement dans l'intérêt de l'ordre. On va voir, dans l'Avis au lecteur placé en tête de l'original, que cet ouvrage ne fut qu'une compilation faite à la hâte, et sous le poids d'accusations



outrageantes : l'éditeur donna ses matériaux, ses feuilles détachées, à l'imprimeur sans avoir seulement pris le temps de les classer. Voici l'ordre dans lequel nous les plaçons :

Avis au lecteur, par l'éditeur primitif.

Addition à cet avis, du même.

Chapitre 1<sup>er</sup>. Témoins désintéressés ou même hostiles, en faveur de la vérité des faits rapportés dans le corps de l'ouvrage.

Ch. 2. Les trois dépositions capitales dans ce sujet.

Ch. 3. Les autres dépositions, d'après l'ordre des dates.

Ch. 4. Deux autres pièces relatives au même sujet ; puis l'Entretien des trois principaux témoins indiqués tout à l'heure avec les pasteurs français de Londres, et la conduite de ceux-ci.

Disons enfin, que l'ouvrage que nous réimprimons portait à la suite du titre ces mots : *Première partie* ; et que l'Avis au lecteur qu'on va lire annonçait également une suite. Cette suite nous n'avons pu encore nous la procurer, si toutefois l'auteur primitif a réellement effectué son dessein. Peut-être quelqu'un de nos lecteurs anglais pourra-t-il nous la procurer, puisque l'ouvrage s'est publié à Londres ; et nous aurions soin, dans ce cas, de la donner aussitôt ; car il est très probable que l'ouvrage actuel n'est que le commencement d'une série de publications qui pourraient avoir lieu sur le même sujet, soit de notre part, soit de la part d'autres personnes qui partageraient notre intime conviction de la réalité des faits et de la beauté des principes qui font l'objet de cet ouvrage.

Melan, 4 octobre 1847.

A. BOST.

*POST SCRIPTUM.*

Nous venions de corriger l'épreuve de cette feuille quand nous avons lu le n<sup>o</sup> 19 de l'*Espérance* (7 octobre), où ce journal recommande fortement aux Protestants français de ne pas négliger leur ancienne littérature religieuse. Jamais avis n'arriva plus à propos. Quel usage en fera-t-on dans le cas actuel ?

ÉDITEUR.

---

---

## AU LECTEUR

(Par l'éditeur primitif.)

---

On aurait ici beaucoup de choses à dire; mais une nécessité de publier ces témoignages sans retardement étant inopinément survenue, et ne laissant que quelques heures de temps pour penser à cette espèce de préface, vous pardonneriez sans doute volontiers, lecteur, aux défauts qui suivent ou qui accompagnent toujours la précipitation. Recevez donc en bonne part et avec support, ce qu'un manque de loisir vous fera lire avec assez peu de liaison, dans ces trois ou quatre pages.

*Ce n'est ici qu'une partie de ce qui vous est destiné* (1). Le reste suivra incontinent, et à votre satisfaction, comme je l'espère (2). Cependant, lisez ceci, sans préjugé, avec un esprit de douceur, dans la vue de chercher et de reconnaître la vérité; car, c'est dans une pareille disposition qu'on l'offre à votre sage discernement. Ce ne sont point ici des disputes, ni des dissertations critiques. Ce sont de simples récits, des faits naïvement racontés et *juridiquement attestés*. Lisez et considérez bien tout, et tirez vous-mêmes les conséquences. A peine trouveriez-vous ailleurs un

---

(1) La plupart des nombreux soulignements de cet ouvrage sont de l'éditeur actuel. Leur but est d'attirer une attention particulière sur les portions du texte qui sont ainsi désignées.

2 Nous avons déjà dit que ceci nous manquait pour le moment

recueil historique de choses si singulières, rapportées par des témoins oculaires, par de très-bons témoins en grand nombre, et solennellement jurées devant le magistrat.

Le dessein général est de faire voir, contre les murmures et contre les fausses idées de la bruyante multitude folle et aveugle, qu'il est réellement vrai que, depuis environ six ans, il y a eu, dans les Cévennes, un fort grand nombre de personnes, de tout âge et des deux sexes, qui ont été et qui sont présentement encore dans un état tout semblable à celui d'Elie Marion, de Jean Cavalier et de Durand Fage, qui font tant de bruit parmi nous, à Londres, depuis sept ou huit mois (1)

Le dessein particulier est que ces trois braves soldats chrétiens, étrangers, pauvres, faibles, presque autant dignes de compassion que d'estime, et cruellement molestés, trouvent leur apologie parmi les autres, dans ces témoignages. Ils sont ici comme des brebis au milieu des loups, le jouet et la fable du monde, parce qu'ils n'habitent pas sous des lambris dorés et qu'ils ne disposent d'aucuns bénéfices. Mais ils sont fous pour l'amour du Christ, comme dit Saint Paul, et leur gloire est dans leur opprobre. L'acharnement épouvantable où je vois presque tout le monde contre eux est également inhumain et injuste. On juge témérairement. Je le sais, moi qui écris ceci, *et qui ai mis tout en œuvre, depuis une demi année entière, pour examiner leur état*, et pour découvrir leurs pensées. Je sais avec certitude qu'ils sont innocents des crimes dont on les accuse : il n'y a ni philosophe ni potentat qui puisse se garantir d'une insulte. Je sais que ce sont des hommes d'un très-bon caractère, humbles, doux et patients au milieu des tribulations qu'ils souffrent ici de la part de leurs frères, comme ils ont

---

(1) Ce sont les trois principaux témoins dont on lira plus loin les dépositions.

été vaillants et intrépides, le sabre à la main, contre des dragons. lorsqu'ils ont si bien défendu la cause de Dieu (1). Je n'en puis dire que du bien, et je proteste en sincérité de cœur que je ne connais en eux aucun mal. Je crois donc qu'il est de mon devoir, puisqu'il n'y a que moi qui les connaisse, (avec les trois ou quatre autres personnes qui se sont déjà déclarées) je crois que je dois faire tous mes efforts pour désabuser le public injustement prévenu, et pour justifier, selon mon pouvoir, l'innocence opprimée de ces bons serviteurs de Dieu. Je crois, et j'ai diverses preuves certaines, outre tout ce que l'on pourra lire ici, que les choses qu'ils disent touchant eux-mêmes, et que l'on verra clairement exposées dans ce petit livre, sont sincères et véritables : de sorte qu'il n'y a en eux ni dessein, ni fraude, ni artifice quelconque. Je n'ai pu rien découvrir, dans toutes les choses qui ont été opérées en eux ou par leurs organes, qui n'ait toujours tendu uniquement au bien, à glorifier Dieu et à *sanctifier* les hommes. Et leur état a des circonstances si miraculeuses, *qu'il ne se peut imaginer rien de plus déraisonnable, que de penser à les mettre au rang des malades ou des fanatiques.* Qu'on les nomme comme on voudra, ce sont des instruments admirables et redoutables en la main de Dieu, par le moyen desquels sa sagesse adorable et sa toute-puissance ont fait des choses grandes. Ce sont ici des mystères, des profondeurs, des merveilles qui doivent être aux hommes sensés des motifs de piété et d'humilité.

C'est pour le présent, cher lecteur, ce que vous devez attendre de moi. Le temps pourra nous apprendre beaucoup de choses. Mais quoi qu'il arrive, soyez assuré, je le répète encore, que l'état de ces trois fidèles est exempt de toute imposture. Les auteurs de ces

---

(1) On dira plus loin ce qui peut justifier, comme un cas *tout-a-fait* *exceptionnel*, la révolte des montagnards des Cévennes contre une persécution peut-être sans exemple

actes de diffamation (1) que l'on a proclamés contre eux, n'entreprendront jamais qu'avec un malheureux succès, de communiquer les raisons qu'ils ont eues de publier les choses qu'ils ont avancées dans cet écrit odieux, où tout est plus ou moins censurable, ligne après ligne. Le seul parti qu'ils auraient à prendre, s'ils faisaient sagement, et ce qui serait très-édifiant et très-digne de ministres chrétiens, ce serait de confesser ingénument leur faute, et d'en faire généreusement réparation publique.

Le temps ne permet pas que je prévienne ici aucune des *objections* que l'on fait. *Le nombre en est comme infini*; et la chose ne peut être autrement, puisque *personne ne parle avec connaissance de cause*, et que chacun répond à ses vaines imaginations. Mais il faut espérer que tout cela se dissipera de soi-même, dès que la vérité paraîtra; car les ténèbres ne subsistent point avec la lumière. Et pour les difficultés générales que le peuple distingué fait quelquefois dans les chaires, elles sont si peu dignes d'attention, qu'on les peut bien mettre au rang de celles dont s'embarassent ordinairement les femmelettes de l'un et de l'autre sexe.

Si des personnes modestes et douées d'intelligence ont quelque chose de sérieux et de raisonnable à objecter pour l'éclaircissement de la vérité, je recevrai volontiers leurs arguments en petit volume, écrits et signés de leur main; et j'ose dire sans présomption, que je leur répondrai d'une manière qui les devra contenter, dans la seconde partie de ce petit ouvrage (2). Mais qu'ils prennent garde à ne se faire pas

---

(1) C'est l'acte mentionné dans le dernier morceau de la présente publication, et par lequel les pasteurs français de Londres, après avoir plusieurs fois témoigné aux trois témoins dont il s'agit la plus grande estime, se déclarèrent cependant tout-à-coup contre eux. C'est en réponse à cet acte qu'on publia l'ouvrage actuel.

(2) Voir la note 2, page 17

des chimères pour les combattre. *Qu'ils ne s'écartent pas du sujet*, et qu'au lieu de discuter les matières, ils ne querellent pas les personnes. Qu'ils observent bien si la solution de leurs difficultés ne se rencontre pas dans quelque endroit de ce livre. *Qu'ils ne risquent pas à dire des choses qui rejaillissent contre l'Écriture*, contre la religion, contre la Providence, contre Dieu, *et même contre les mystères de la nature* (1). Et enfin, qu'ils s'interrogent eux-mêmes en secret, pour savoir *s'ils ont besoin du secours d'un autre* pour anéantir leurs objections. Je tiens pour certain que ceux qui useront de toutes ces bonnes précautions n'auront pas grand'chose à nous dire.

Ce n'est pas qu'il y ait des difficultés réelles dans cette affaire. *Je sais ce qui en est*, mieux que beaucoup d'autres. Mais quand une vérité est établie sur des fondements solides, rien ne la peut ébranler. Le vent souffle, contre quoi ? contre un rocher. Mais, dit-on, *Pourquoi ? Comment ?* etc. Je n'en sais rien ; c'est la docte réponse (2).

Il serait raisonnable, lecteur, de vous faire observer que presque tous les témoins que vous voyez ici sont *des témoins d'élite*, des personnes dont la foi et la fidélité ont été extraordinairement éprouvées. Les autres sont aussi de grand poids ; particulièrement les catholiques zélés (3), comme l'auteur des Mémoires du marquis de Guiscard, et M. de Brueys : celui-ci surtout. Soyez persuadé que les extraits que je vous

---

(1) Parole bien sage. Qui n'a entendu parler des phénomènes extraordinaires qu'on trouve en dehors de la religion (seconde vue, clairvoyance, etc.) : phénomènes qui se constatent de plus en plus, et qui, pour l'incompréhensible, sont aussi incroyables qu'aucun des faits miraculeux de l'Écriture-Sainte ? Nous ne connaissons que les bords des voies de Dieu.

(2) Réponse suffisante en effet. Est-ce qu'un homme qui constate un fait est obligé de répondre à toutes les questions que ce fait peut soulever ?

(3) L'auteur avait mis *pieux* — mais ce qui suit montre qu'il ne parlait que d'un zèle ardent et même amer.

donne de son Histoire du fanatisme sont exactement dans son esprit. Lisez, je vous prie, ce livre, et admirez la force de la vérité. Le pauvre M. de Brueys, avec tout son bel esprit, ne sait de quel côté se tourner pour tâcher d'expliquer par quelque secret tous les faits merveilleux *dont il faut, malgré lui, qu'il convienne*. Il trébuche à chaque moment et tombe dans l'absurde ou dans la contradiction. Ce seul *renégat* est capable, en cette affaire, de convertir beaucoup d'hérétiques (1).

Comme il y a quelques-uns des témoins qui n'ont pas encore prêté serment, je remets à expliquer cela dans la seconde partie. Vous jugerez bien par quelle sorte de prudence il y en a quelques-uns qui ne se sont pas tout-à-fait nommés et qui n'ont pas nommé, non plus, certaines personnes dont ils ont parlé : il y a des gens en France qu'il faut ménager. Mais pour ces témoins, c'est la même chose à votre égard; parce qu'ils sont ici et que tout le monde les connaîtra.

Monsieur le marquis de Miremont, contre qui des personnes peu sages n'ont pas fait difficulté d'insinuer fort indiscretement de fausses idées, par rapport à cette matière, trouvera abondamment sa justification dans ce petit ouvrage. Je le supplie très-humblement de ne désagréer pas que j'aie pris la liberté de mettre ici ces lignes à son insçu.

Je n'ai plus qu'un mot. Des personnes judicieuses m'ayant représenté que la précision avec laquelle je parle ici, à divers égards, serait peut-être utile à mon dessein, dans cette affaire sérieuse et même importante, si je me faisais connaître, et qu'au contraire elle ne produirait que très-peu de fruit, si c'était seulement le langage d'un inconnu : j'ai volontiers déferé à ce sentiment, contre ma première résolution, tant pour donner plus de poids à la vérité, que pour faire connaître que je n'ai ni aucune honte de la

---

1 De prétendus hérétiques, des Protestants



témoigner, ni aucune crainte de manquer à la soutenir.

MAXIMILIEN MISSON.

A Londres, ce 24 avril 1707.

---

(Ceci doit suivre l'avis au Lecteur) (1).

(Lorsque je me suis appliqué à recueillir ces faits historiques, un gentilhomme anglais de beaucoup de mérite et qui entend bien notre langue, a travaillé de concert avec moi, comme il s'en explique lui-même dans l'Avertissement qu'il a mis au devant de la traduction. Ce petit discours est composé de choses si essentielles au sujet, que j'ai cru bien faire de le joindre ici, encore qu'on ait déjà distribué quelques exemplaires. — Max. Misson).

«La matière de ce recueil est une effusion et une variété admirables de dons et de grâces qui ont été répandues sur une multitude d'enfants en âge et en connaissance, en quelques parties méridionales de la France. Les effets de ces dons célestes ont été de rappeler à la communion des fidèles un grand nombre de faibles que la violence des persécutions avait fait succomber, les mettre en état, à l'avenir, de sceller la vérité de l'Évangile par diverses sortes de souffrances et par diverses sortes de martyres, porter à la sanctification ceux qui ont été rendus par-

---

1 On va voir que ce morceau fut ajouté à la hâte, quelques jours après le précédent, et quand on avait déjà distribué plusieurs exemplaires de l'ouvrage. — C'est un morceau tiré de l'Avertissement qui précédait une *publication anglaise* de ce même écrit.

ticipants de ces grâces, convertir à la foi plusieurs de ceux qu'on appelle vulgairement catholiques romains, et enfin, *d'affaiblir le bras du grand oppresseur et du grand ennemi de l'Église.*

« Les *lettres pastorales de M. Jurieu* (imprimées en 1688 et 1689) *fourniront un grand nombre de faits aux lecteurs curieux* (1). Le petit ouvrage qu'on leur présente *ici* est composé de trois sortes de choses :

1<sup>o</sup> Des extraits de *livres* : il y en a de M. Benoist, de M. Brueys, de M. le M. de Guiscard et de M. Boyer.

2<sup>o</sup> Des *lettres* écrites de la propre main des auteurs : celles d'un ministre qui est en Hollande; d'un gentilhomme des Cévennes, nommé M. de Caladon; d'un galérien illustre, qui écrit *ici* à Mlle de Vébron, et de M. le M. de Puysieulx.

3<sup>o</sup> Des *dépositions rendues à Londres*, avec toutes les formalités requises, par *vingt-six* bons témoins qui ont vu et entendu les choses qu'ils rapportent, et qui résident actuellement dans cette ville (à moins que quelques-uns ne s'en soient retirés depuis peu). De ces témoins, il y en a douze qui ont *prêté serment* le 6 du mois de mars dernier et le 4 du mois suivant, devant M. Jean Edisbury (*Esquire*), et M. le chevalier Richard Holford, tous deux *maîtres en chancellerie*. Les noms de ces douze témoins sont : MM. Daudé, Facio, Portalès, Vernet, Arnassan, Marion Fage, Cavalier, Mazel et Dubois, avec M<sup>o</sup> Castanet et J. Charras. *Plusieurs d'entre les autres* ont offert de leur pur gré de faire le même serment, et ce n'a été que par je ne sais quelle négligence que cela n'a point été exécuté. Mais cette omission sera réparée; et on ajoutera bientôt aussi de nouvelles preuves pour une plus complète satisfaction du public, qui pardonnera,

---

(1) Ceci est remarquable, car Jurieu est un homme de poids et qui, même chez les ennemis de l'extraordinaire, ne passe pas pour crédule.

comme on l'espère, à ce manquement, à cause de la précipitation extrême avec laquelle on a été obligé de lui donner ceci tel qu'il est.

« L'écrivain qui a traduit ces relations du français a été présent lorsque la plus grande partie de ces témoignages ont été reçus; c'est pourquoi il se croit obligé d'en affirmer lui-même la vérité, pour la justification de ceux qui ont généreusement déposé ces faits et particulièrement pour rendre témoignage à l'*exactitude de M. Misson*, qui les a recueillis. Cette même personne croit aussi qu'il est de son devoir, nécessaire et indispensable de déclarer au public qu'il n'est point arrivé (de sa connaissance) que l'on ait fait aucuns efforts, ni que l'on ait usé d'aucune adresse, soit pour obtenir rien d'illégitime ou pour étendre les choses vraies au-delà de leurs bornes ou pour rien déguiser. Qu'il est très-persuadé du contraire, et que la méthode constante a été de représenter fortement aux déposants *combien ils devaient être circonspects* pour ne rien avancer dont ils ne fussent parfaitement assurés dans une affaire de cette importance et sur des choses qu'ils promettaient de jurer solennellement. Et il déclare enfin qu'il n'a jamais rien aperçu, dans tous ces récits, qui ont été si naïvement et si familièrement faits par tant de diverses personnes, qui fût ni contradictoire, ni *inconsistent* (incompatible) avec aucune des choses que ce livre contient.

(*Fin du susdit Avertissement*)».

(1) Les diverses choses qui sont exposées dans ce livre, de même que les protestations et les dépositions solennelles qui ont été publiées il n'y a que peu de jours, contiennent ensemble une très-solide justification des personnes à qui on livre une guerre si hor-

---

1. Il paraît que l'éditeur primitif Misson reprend ici, pour ajouter les deux pages suivantes à celles qui précèdent

rible et si tyrannique. *Mais il n'y a guère lieu d'espérer que ces moyens, quelques justes qu'ils soient, conduisent au but qu'on s'était proposé, puisqu'on voit manifestement une résolution formée dans l'esprit des cruels ennemis, de n'entrer en aucune sorte de raisonnement sur cette affaire et d'en venir promptement aux voies de fait, de la manière la plus violente.*

C'est ce que la populace française, je le dis à regret, a osé entreprendre (dans le quartier qu'on appelle des Grecs), depuis quelques jours, sans qu'un seul Anglais ait participé à cette félonie. Elle s'est débordée comme un torrent, animée, chacun sait par qui, puisque les auteurs en font gloire. Elle a commis une infinité d'insolences, et a forcé deux familles d'abandonner leurs maisons précipitamment, de nuit (le 23 avril). Et quatre jours après (dim. 27), d'autres sortes de gens ont fait retentir les voûtes des temples, des discours les plus outrés et les plus furieux. On a répandu, de la chaire même de vérité, des torrents d'injures atroces et d'exécérations; et ces boute-feux ont prêché séditionnellement qu'on avait *bien fait* d'irriter le peuple et de le soulever! Si l'on continue d'argumenter de cette manière, que devons-nous attendre du nouveau livre de Diffamations que certains gens préparent? Quoi qu'il en soit, les personnes équitables considéreront qu'il ne s'agit pas de savoir s'il y a des gens dans le monde qui parlent mal des autres; il est question de savoir si ce que ces gens-là disent est véritable. *On perdrait de réputation le plus honnête de tous les hommes, s'il n'y avait qu'à ramasser les mauvaises paroles de ses ennemis contre lui.*

On a solennellement prononcé que les trois pauvres chrétiens qu'on veut perdre sont des imposteurs et des blasphémateurs publics, sans avoir allégué aucune sorte de preuve. C'est pourtant ce qu'il faut prouver par d'autres arguments que par ceux des injures et de la populace. Le crime est énorme et la chose importante. L'accusation doit donc être puissamment soutenue; la vérité en doit être très-claire-

ment démontrée. Jeter de la poussière aux yeux des simples, en leur donnant à lire des rapports de choses fausses et scandaleuses ; profiter de leur imbécillité en embarrassant leur esprit, et en les amusant par des objets badins et étrangers, ce n'est pas ce qu'on demande dans les tribunaux de justice ; on demande de bonnes raisons, des preuves qui soient convaincantes ; sans satyres, sans outrages, sans paroles vaines ; comme, au contraire, ce qui est prouvé par des arguments solides et juridiques, tels que sont ceux que l'on trouvera dans ce petit livre, doit être nécessairement reçu pour vrai. Il ne dépend d'aucun de s'opposer, par des négatives impertinentes, contre des faits naturellement probables, dont la vérité est due-ment attestée : il n'est pas arbitraire de croire, ou de ne croire pas, les choses qui sont évidemment démontrées : La vie précieuse d'un citoyen dépend des dépositions de deux ou trois hommes (1).

J'achèverai par la répétition, peut-être nécessaire, d'une chose déjà marquée dans un autre lieu. Les ennemis de ces innocents leur imputent des abominations, pour les perdre. Ils les accusent de n'être pas chrétiens, et de haïr les ministres de l'Évangile : chose notoirement fausse et véritablement détestable. Je dis notoirement fausse, puisqu'il a paru depuis peu de jours, dans ce présent ouvrage (auquel j'ajoute aujourd'hui ce carton), qu'on a été pleinement informé, dans la compagnie vulgairement appelée le Consistoire de la Savoie, de la bonne et pure religion de ceux que la calomnie charge aujourd'hui du crime d'impiété (2). Ce qui se manifeste partout aussi dans les déclara-


---

(1) L'auteur n'achève pas son idée, qui est celle-ci : On se contente bien de la déposition de deux ou trois hommes pour ôter la vie à un citoyen. Pourquoi, dans un cas moins redoutable, quoique très-grave encore, refuserait-on d'ajouter foi à des choses extraordinaires, quand elles sont attestées par des centaines de témoins dignes de respect ?

(2) V. note 1 page 20

tions qu'ils ont faites et qu'on peut lire dans ce Recueil. Ils déclarent donc ici de nouveau, et ils offrent de protester solennellement encore, qu'ils croient en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et que l'espérance de leur salut est *uniquement fondée, sans équivoque, sur le mérite et sur la satisfaction de Jésus-Christ*, pour l'amour de qui ils ont prodigué leur sang et leur vie, et dont ils aiment et vénèrent les bons ministres.

Ils déclarent aussi qu'ils sont pauvres, dans un vrai état de disette des biens du monde, contre toutes les fables qui se débitent. Et chacun peut savoir qu'ils ont foulé aux pieds les richesses iniques, pour porter la croix du Seigneur.



---

LE  
**THÉÂTRE SACRÉ**  
DES  
**CÉVENNES.**



CHAPITRE I<sup>er</sup>.

TÉMOINS DÉSINTÉRESSÉS, OU MÊME HOSTILES.

- I. *Extrait du livre intitulé HISTOIRE DE L'ÉDIT DE NANTES, imprimé à Delft, chez Adrien Beman, 1695, tome 3, part. 3, page 1016, etc.*

On sait quel éclat a fait dans le Dauphiné et le Vivarais la bergère de Cret, et une foule d'enfants de l'un et de l'autre sexe, qui étaient devenus prédicateurs, et qui tombant dans une espèce d'extase, disaient des choses qu'on a représentées comme tout-à fait merveilleuses. J'ai eu des mémoires sur toutes ces choses et sur quelques autres qui ont fait assez de bruit ; cependant je n'en ai point chargé mon histoire, quoique j'y aie inséré bien des particularités moins importantes. Il est juste que je rende compte des motifs qui m'ont fait faire cette omission. *Je dirai donc que je n'ai pas prétendu, par mon silence, former un préjugé contre ceux qui pensent avoir de suffisantes raisons de prendre ces événements pour de véritables merveilles.* Quoique je ne sois pas crédule sur les choses de cette nature, et qu'étant même un

peu enclin à la défiance, quand il s'agit d'événements rares et surnaturels, je sois en quelque sorte toujours en garde contre les relations de ces choses extraordinaires, il s'en fait bien néanmoins que j'aspire à passer pour un de ces esprits du haut rang, qui doutent de tout et chez qui *le moindre soulèvement de leur raison* passe pour une démonstration de la fausseté des choses qu'on leur débite. Je confesse mon faible ingénument. Je suis de ces esprits médiocres qui croient de bonne foi que la main de Dieu n'est pas raccourcie ; que comme elle a fait des miracles autrefois, elle en peut faire encore aujourd'hui ; qu'elle en fait même peut-être d'aussi grands de nos jours que ceux qu'elle a faits dans le temps que l'alliance du salut appartenait à un seul peuple, à l'exclusion des autres. Ce qui fait que nous ne les remarquons pas, n'est pas que les choses ne soient pas miraculeuses ; mais c'est que la force des esprits de notre siècle a défait ces esprits de l'heureux préjugé du peuple hébreu, qui trouvait Dieu partout et le voyait à la tête de tous les événements. Alors, c'était Dieu qui faisait tout, qui envoyait les tempêtes, qui lançait les foudres, qui faisait perdre ou gagner les batailles, qui ordonnait les révolutions, qui se servait des créatures à son gré, comme des instruments de ses volontés absolues et de ses conseils. Si nous avions encore l'esprit capable de ce saint entêtement, nous trouverions sans doute plus de merveilles qu'il ne nous en paraît dans la conduite du monde. Nous trouverions extraordinaires tous les effets où nous verrions non-seulement intervenir et présider la cause première, mais agir par elle-même, et mouvoir les ressorts du monde, pour ainsi dire, par ses propres mains. Nous ne serions pas si décisifs, quand il s'agit de rejeter des choses qui nous paraissent incroyables ; et si nous nous donnions la liberté de suspendre notre jugement, en attendant des informations plus claires et des lumières plus convaincantes, nous ne serions pas au moins si prêts à insulter à la crédulité des autres et à la tourner en



ridicule. Mais la philosophie, qui a rempli l'esprit de mille autres préjugés que bien des gens prennent pour de belles et vives lumières, l'a débarrassé de celui-là ; et nous ne voyons plus dans cette prévention que des âmes simples et vulgaires. Les génies nobles et relevés trouvent bien mieux leur affaire à rapporter tous les événements aux causes secondes, ou à les regarder au moins seulement du côté de l'enchaînement qu'ils ont avec elles... Pour moi, dans les choses qui me sont proposées comme miraculeuses, ma première pensée est qu'il n'est pas impossible qu'il ne s'en voie en nos jours de telles. Si la réflexion m'empêche ensuite de recevoir avec une pleine persuasion ce que les relations débitent, ce n'est que parce que je n'en vois guère qui ne manque dans quelque une des circonstances sur lesquelles mon naturel défiant me ferait désirer quelques éclaircissements... Cependant, je suis bien éloigné de traiter d'illusion et d'imposture ce que je n'embrasse pas comme une vérité bien démontrée ; et je souffre très-volontiers que ceux qui en ont plus de connaissance que moi, en jugent et en parlent d'une autre manière... Il y a une chose qui est très-certaine. C'est que les convertisseurs de France ont agi dans les occasions de ces miracles dont je parle, et principalement de celui du Dauphiné, comme s'ils eussent cru eux-mêmes qu'ils étaient véritables. Ils n'ont rien négligé pour le persuader aux autres ; et non-seulement ils ont exercé des violences contre ces inspirés du Dauphiné, pour les faire taire, mais ils les ont enfermés dans des prisons inaccessibles, où ils n'ont permis à personne de les voir : ou, s'ils ont donné à quelqu'un la liberté de leur parler, c'était à ceux à qui ces prisonniers étaient inconnus, afin de pouvoir leur en faire passer d'autres pour ceux dont il était question... D'ailleurs, ils ont *suborné des gens* qui étaient à leur dévotion, *pour imiter les autres* ; afin que l'imposture des uns étant reconnue, rendit la bonne foi des autres suspecte. Les uns ont traité tout cet événement de cabale et d'imposture : les autres l'ont attribué à l'illusion

que les esprits faibles se font aisément dans les affaires de religion : quelques-uns, à une possession actuelle : et quelques-uns encore, à des maladies qui, quoique naturelles, peuvent avoir des symptômes aussi surprenants. Cela fait voir que ceux qui ont regardé la chose comme certaine, et qui l'ont favorablement expliquée, s'ils ont erré dans leur jugement, sont tombés dans une erreur plus excusable que les autres ne l'estiment, puisque cet événement a exercé tant d'esprits, et leur a fait faire des jugements si différents de la même chose.

---

II. *Extrait du livre intitulé HISTOIRE DU FANATISME DE NOTRE TEMPS, etc., par M. de Brueys de Montpellier, 1692 (1).*

Le riche sujet que j'ai en main forme une agréable variété, et anoblit par de grands spectacles l'histoire que je donne au public. Je puis bien assurer les lecteurs qu'ils n'ont jamais rien lu ni rien ouï dire de semblable. Et c'est sans doute un spectacle bien extraordinaire et bien nouveau de voir marcher des gens de guerre pour aller combattre de petites armées de prophètes.

Ceux dont j'écris l'histoire étaient tous de ces prétendus convertis (2) qui avaient renié leur religion devant les hommes... *Pour la plupart, c'étaient de jeunes garçons et*

---

(1) On a vu dans l'Avis au lecteur, p. 22, que ce M. de Brueys était un apostat de la foi protestante. On remarquera dans ce qu'on va lire qu'il ne nie nullement les faits. Il se borne à plaisanter.

L'original cite ici presque à chaque ligne la page de l'ouvrage qu'il extrait : nous avons pensé qu'il était inutile de transcrire ces chiffres.

(2) Des Protestants qu'on avait forcés, par des supplices affreux et prolongés, à renier leur foi en apparence, et à fréquenter le culte romain.

de jeunes filles de la lie du peuple, qui ne savaient pas seulement lire...

On aurait de la peine à croire ce que j'ai fait dessein de raconter, si les choses que j'ai à dire ne s'étaient fraîchement passées *à la vue de toute la France*, et si les exécutions militaires, les prisons et les châtimens auxquels on fut obligé d'avoir recours pour arrêter la contagion de ce mal, n'avaient fait assez d'éclat pour en informer toute l'Europe... *Ce sont des faits prouvés et rendus authentiques par divers arrêts du parlement de Grenoble*, par des ordonnances des intendants, par des actes judiciaires, par des procès-verbaux et par d'autres pièces justificatives, afin que personne ne puisse douter de la vérité de ces mêmes faits... Quelques-uns de ces événemens ont éclaté depuis quatre ans, au milieu de ce royaume, par les *Lettres imprimées de M. Jurieu* (1), par les soulèvements des peuples, par les châtimens publics des coupables et par les exécutions militaires... Choses visibles, généralement connues et exposées aux yeux de tout le monde.

Il est constant que depuis le mois de juin de l'année 1688 jusqu'à la fin de février de l'année suivante, il s'éleva dans le Dauphiné et ensuite dans le Vivarais cinq ou six cents religieux de l'un et de l'autre sexe, qui se vantaient d'être prophètes et inspirés du St-Esprit... La secte des inspirés devint bientôt nombreuse; *les vallées en fourmillèrent, et les montagnes en furent couvertes*... Ce fanatisme fut répandu à grands flots avec tant de rapidité, que la flamme d'un embrasement poussée par le vent ne passe pas plus vite de maison en maison que cette fureur vola de paroisse en paroisse... Il y avait une infinité de petits prophètes, il y en avait *des milliers*.

La bonne Madame de Bays voyant que les magistrats con-

1 A. la note de la page 24

tinuaient à faire emprisonner les fanatiques, fit dessein d'aller ailleurs prophétiser en sûreté... Sur son passage elle trouva des gens presque aussi rustres que les demi brutes de l'Amérique, et parmi ces idiots elle compta près de trois cents inspirés (1).

Les prophètes... disaient que leurs chutes avaient quelque chose de merveilleux et de divin, et qu'elles commençaient par des frissons et des faiblesses comme de fébricitants, qui leur faisaient étendre les bras et les jambes, et bailler plusieurs fois avant que de tomber... Ils battaient des mains,.. ils se jetaient par terre à la renverse; ils fermaient les yeux; leur estomac s'enflait; ils demeuraient assoupis en cet état pendant quelques moments, et ils dégoisaient ensuite, en se réveillant en sursaut, tout ce qui leur venait en la bouche (2)...

(1) V. I Cor. ch. 1 et 11; Matt. XI, 23, et Act. IV, 15, où se trouve même, dans l'original, le mot *idiot* appliqué aux apôtres.

(2) DES CONVULSIONNAIRES.

Nous usons de ce mot, quoique mal sonnant, pour abrégér, et parce qu'il indique assez exactement les agitations corporelles dont il est ici question, et que nous retrouverons dans tout ce qui suit, comme aussi on les observe chez les prophètes de Suède dont il est parlé dans la préface, et comme on les a observées, à notre connaissance, dans les cas de ce genre, en tout temps.

On n'aime pas ces choses : et même à ceux qui respectent ce phénomène il semble qu'il y a, dans ces agitations, quelque chose qui n'est pas entièrement en règle. Il est cependant facile de les justifier pour la généralité des cas.

L'Écriture renferme plusieurs passages qui nous montrent le même phénomène. Balaam, qui, tout infidèle qu'il fût sous le rapport de la moralité, était cependant évidemment un de ces hommes à qui Dieu avait confié le don de la prophétie (l'Éternel mit la parole en la bouche de Balaam (Nomb. XIV, 5), Balaam parle de lui-même en ces termes : « Celui qui entend la parole du Dieu fort, qui voit la vision « du Tout-Puissant, qui tombe à terre et qui a les yeux ouverts, etc. « (ch. XXIV, 7 et 16). » Lors même que l'expression que nous faisons remarquer n'est pas très-précise, elle suppose cependant, au moins, un sentiment d'adoration et un effet de ce sentiment qui dépasse de beaucoup l'état ordinaire de nos impressions et notre manière de les exprimer.

Nous pouvons encore citer ici quelques autres endroits qui, s'ils ne

Ils *disaient* qu'ils voyaient les cieux ouverts, les anges, le paradis et l'enfer.

Ceux qui étaient disposés à recevoir le don (l'esprit) de

parlent pas de mouvements convulsifs proprement dits, nous montrent au moins chez les prophètes quelque chose que nous appellerions maintenant désordonné, et qui nous déplairait probablement autant que l'agitation ou les légères convulsions dont il s'agit. Nous lisons dans le 4<sup>er</sup> liv. de Sam. (ch. XIX, 24 : « Et Saül aussi se dépouilla de ses vêtements et prophétisa; et se jeta par terre nu, tout ce jour-là et toute la nuit. C'est pourquoi l'on dit : « Saül aussi est-il entre les prophètes? » — Nous savons qu'on n'est pas obligé de prendre à la lettre les expressions relatives à la nudité. Voy. 2 Sam. vi, 14 et 20 ; mais il reste ici encore bien des singularités. A quoi bon ôter des vêtements quelconques pour prophétiser? Et surtout pourquoi se jeter par terre, et y demeurer tout un jour et une nuit? . . . Cela ressemble beaucoup, pour le dire en passant, à ces *camp-meetings* dont nous ne voulons point prendre la défense, mais sur lesquels on a peut-être aussi fait une trop grande dépense d'indignation. Puis remarquez cette expression : « C'est pourquoi l'on dit. » Est-ce d'ôter ses vêtements et de se jeter par terre tout un jour et une nuit qui indiquait un prophète? . . .

Qu'on réfléchisse de bonne foi à ces choses, et l'on sera probablement moins choqué de ces mouvements extraordinaires chez les prophètes dont nous nous occupons.

Ajoutons que le passage même, que nous venons de noter pour limiter convenablement l'idée de nudité, nous reporte également sur quelque chose qui n'est point dans les habitudes de la décence ordinaire. « David sautait, et sautait de toute sa force devant l'Éternel », au point que sa femme Mical, méchante femme et philosophe, lui dit : « Ah ! que le roi d'Israël s'est fait aujourd'hui un grand honneur en se découvrant devant les yeux des servantes de ses serviteurs, comme feraient un bouffon ! » — On conviendra que nos prédicateurs ordinaires ne s'attireront jamais de reproches semblables. Les mouvements de David étaient-ils tellement violents qu'ils aient pu fournir au moins un prétexte au reproche d'indécence? C'est très-probable; mais David fut pourtant l'homme selon le cœur de Dieu.

Dans Esaie nous lisons que Dieu ordonna à ce prophète de « délier le sac de dessus ses reins, et d'aller nu et déchaussé (Es. xx, 5. » Et le degré de cette nudité semblerait presque indiqué par ce qui suit immédiatement : « Ainsi le roi d'Assyrie emmènera captifs les jeunes et les vieux, nus et déchaussés, ayant les hanches (c'est un terme adouci des traductions françaises, « les hanches découvertes. » — N'y a-t-il pas ici encore quelque chose que nous appellerions indigne de Dieu, même sous l'ancienne alliance, si nous ne le trouvions pas tel quel dans l'Écriture-Sainte ?

Mais voici qui est plus fort dans ce genre. Dieu, irrité contre Jeru-

prophétie ne tombaient pas seulement dans les assemblées, quand on criait miséricorde ! mais à la campagne et dans leurs maisons... Ces pauvres insensés croyaient être effecti-

saïem, ordonne au prophète Ezéchiel de préfigurer un siège que cette ville allait endurer, et de dormir (c'est-à-dire de se coucher) *trois cent quatre-vingt-dix jours sur le côté gauche*, comme pour marquer le temps du châtiement réservé à l'impiété d'Israël, et *quarante autres jours sur le côté droit*, pour marquer le châtiement préparé à Juda. — Il ajoute même : « J'ai mis des cordes sur toi ; et tu ne te tourneras *« point de l'un de tes côtés à l'autre, jusqu'à ce que tu aies accompli les « jours de ton siège. »* Bien plus encore. Pour ajouter à ce symbole menaçant, et pour indiquer que le peuple serait réduit à manger son pain dans la désolation (v. 16), Dieu ajoute : « Tu cuiras des gâteaux « d'orge avec des excréments humains » ; et le prophète ayant réclamé, Dieu lui accorde de prendre, au lieu d'excréments humains, de la fiente des bœufs. — Nous n'entrerons sur tout cela en aucun détail ; mais nous sommes certainement fondés à dire que si l'on trouvait chez les prophètes des Cèvennes des choses de ce genre, il n'y aurait pas assez de huées, de la part même du plus grand nombre des chrétiens, pour traiter tout cela de fanatisme, et d'un fanatisme de la plus basse espèce. « Nos pensées ne sont pas les pensées de Dieu. »

Nous passons quelques traits aussi extraordinaires que nous présente l'Ancien-Testament, pour répondre à une faible évaison qu'on essaie à ce sujet. — C'était, dit-on, sous l'ancienne alliance que se passaient ces choses ; la nouvelle ne présente rien de pareil ; et quant aux prophètes en particulier, le Nouveau-Testament ne nous montre rien chez eux qui ait trait à des agitations corporelles et convulsives.

À cela nous répondons :

1<sup>o</sup> Il y a certaines idées de décence qui semblent faites pour régner sous toutes les économies, et d'après lesquelles ce qui serait mal sous l'une serait mal sous l'autre ;

2<sup>o</sup> Si le Nouveau-Testament ne nous montre chez ses prophètes aucune agitation corporelle, ce qui est très-vrai, c'est qu'il ne nous montre, à leur sujet, absolument rien. Il ne définit ni ne décrit rien de ce qui les concerne ; il ne nous donne, outre le mot même, que ce qui est nécessaire pour comprendre que les prophètes parlaient sous une impulsion et dans un état qui n'étaient point ordinaires : on ne voit donc ni s'ils avaient, ni s'ils n'avaient pas d'agitations. Voilà la vérité.

3<sup>o</sup> Nous accordons même trop ; et un mot des Actes, trop peu remarqué, à ce qu'il nous semble, paraît indiquer presque avec certitude qu'il devait y avoir, dans les hommes soumis à une action extraordinaire de l'Esprit, quelque chose qui rappelât alors les objections que l'on ferait maintenant : « *Ils sont pleins de vin doux* », disaient les moqueurs !... A quelle occasion ? « Ils entendaient les apôtres parler des merveilles de « Dieu dans la langue de chacun d'eux » (Act. II, 44-45). Certainement

vement inspirés du St-Esprit et prophétisaient *sans dessein et sans malice*... Les moindres assemblées étaient de quatre ou cinq cents; et il y en a eu quelques-unes de trois ou quatre mille personnes...

nous pouvons répéter ici l'observation que nous faisons tout-à-l'heure. Si les apôtres n'avaient parlé que comme pourraient le faire maintenant quelques professeurs de langues étrangères, la supposition des moqueurs n'eût eu trace de fondement. Il est extrêmement probable qu'il y avait chez les apôtres, dans ce moment-là, quelque chose qui les faisait paraître hors d'eux-mêmes; précisément comme dans le grand jour où Jésus nomma ses douze apôtres, et où il se forma autour d'eux un si grand concours qu'ils ne pouvaient pas même prendre leurs repas. Les proches de Jésus, est-il dit, sortirent *pour le saisir*; car ils disaient: «*Il est hors de lui* (Marc III, 24). Et qui sait si l'humble et pieuse femme de Joseph n'était pas de ce nombre? Car lorsque Jésus, âgé de douze ans, lui dit, de même qu'à Joseph: «*Ne savez-vous pas que je dois être aux ordres de mon père?* » elle, non plus que Joseph, ne comprit point ce qu'il leur disait. — Voilà donc Jésus que l'on croyait hors de sens et même *possédé* (v. 22)!

Tout cela devra nous aider à apprendre qu'il ne suffit pas d'un peu d'agitation, ou de ce qu'on appelle souvent de l'excitation, pour nous autoriser à juger qu'une chose ou une personne soient dans le faux.

Il y a un autre scrupule que peuvent faire naître, dans l'âme lidèle, les agitations corporelles dont nous traitons: c'est que ces agitations accompagnaient anciennement, et accompagnent maintenant encore en tout lieu, chez les idolâtres ou chez les incrédules, les prédictions des pythouisses, ou de ceux qui prétendent à une inspiration extraordinaire.

A cela il est facile de répondre, d'abord qu'il ne suffit pas qu'un vrai prophète ait quelque chose de commun avec un faux pour en conclure qu'il est faux prophète lui-même. Et cette réponse tient à une observation générale qui domine tout ce sujet. *L'extase*, tout comme les états qui lui ressemblent, n'a pas de rapport nécessaire à la religion: c'est un phénomène qui peut avoir lieu indépendamment de l'action directe de Dieu ou de Satan. Une simple maladie, même une simple disposition naturelle, peuvent placer une personne dans cet état: il est donc par lui-même indifférent et innocent.

Mais il arrive facilement que cet état se manifeste sous de vives impressions religieuses: et il peut alors avoir lieu aussi bien dans une fausse religion que dans la vraie.

Done, après tout, nous devons en revenir, pour juger cet état, à la règle admirablement simple et sage de notre Sauveur: Ce n'est pas d'avoir ou de n'avoir pas de convulsions qui fait le vrai ou le faux prophète, «*mais vous les connaissez à leurs fruits.* »

A peine le jour marqué *pour l'assemblée* commençait à poindre, que de tous les hameaux d'alentour on voyait sortir en foule hommes, femmes, filles, garçons, les enfants même, qui, quittant leurs chaumières à la hâte, perçaient les forêts, grimpaient sur les rochers et volaient au lieu indiqué...

Après que *le prophète* s'était agité quelque temps, il commençait à prêcher et à prophétiser... Il récitait à haute voix la prière que les protestants avaient accoutumé de dire au commencement de leurs prêches; après quoi il entonnait de toute sa force quelque psaume de Marot ou de Bèze... « Mes frères, disait le prophète, amendez-vous, faites pénitence, la fin du monde approche. Repentez-vous du grand péché que vous avez commis d'aller à la messe. C'est le St-Esprit qui parle par ma bouche... » Ils faisaient de grands cris de miséricorde... toutes les collines et les échos du voisinage retentissaient du cri de miséricorde! d'imprécations contre les prêtres (1)... contre l'Eglise... contre le pape... contre l'empire anti-chrétien... de blasphèmes contre la messe; d'exhortations à se repentir d'avoir abjuré leur religion (2)... de prédictions de la chute prochaine du papisme et de la délivrance de la prétendue Réforme... Tout ce qu'ils disaient en ces moments était écouté et reçu avec respect et vénération...

*Des personnes de bon sens, des catholiques mêmes, ne sauraient que s'imaginer d'ouïr réciter plusieurs textes de l'Écriture sainte à de jeunes garçons et à de jeunes filles de la lie du peuple, qui ne savaient pas seulement lire... Mais deux*

1) On se rappelle que c'est un ennemi, un apostat qui parle. Il est clair que les Réformés, et surtout ceux dont il s'agit, ne pouvaient parler honorablement de l'Eglise romaine; et il est très-probable que c'est là ce que l'auteur appelle faire des imprécations.

2) Comme nous l'avons déjà dit, on avait forcé presque tous les Protestants à se joindre à la messe, après y avoir entraîné, auparavant déjà, les enfants.



sortes de gens étaient terriblement contraires à la propagation de l'esprit de prophétie; *les juges*, qui faisaient emprisonner ces sectaires, *et les gens de guerre*, qui avaient ordre de courir sur leurs assemblées... Le capitaine Tirbon... donna... avec dix hommes de sa compagnie sur une des assemblées;... on en tua trois; mais il fut assommé à coups de pierres avec neuf de ses soldats... Folville, colonel du régiment de Flandres, qui était sur les lieux avec quatre compagnies seulement, fit aussi de son mieux... Il est vrai que cette saignée ne fit qu'irriter le mal; et pour une tête qu'il faisait couper à cette hydre, il en voyait aussitôt renaître vingt autres, sans qu'il le pût empêcher... Dans une assemblée, sur la montagne de Cheilaret,... il y eut environ trois cents personnes tuées sur la place... On en tua une centaine... sur le coteau de Besset... et on fit quelques pareilles exécutions ailleurs.

Tandis que M. de Folville dissipait les attroupements... par des exécutions militaires... M. de Basville jugeait sans cesse les prisonniers qu'on lui amenait de tous côtés,... punissait,... faisait châtier les coupables... M. l'intendant Bouchu envoyait *aussi les inspirés* prophétiser dans les prisons de Grenoble... *Et les juges* faisaient arrêter ceux qui étaient assez fous pour se laisser prendre... *Mais* ces gens n'entendaient point raison; ils se moquaient des poursuites des juges et des curés, ne répondant à leurs exhortations que par des huées... *Et ils avaient* une constance, ou plutôt une opiniâtreté enragée à soutenir, dans les supplices, leurs sacrilèges extravagances...

Quand la bergère Isabeau fut en prison, elle ne fit pas comme ces oiseaux qui ne chantent plus dès qu'on les a mis en cage: elle piailla au contraire plus que jamais; et ce fut alors qu'elle dit à ses juges ces paroles que M. Jurieu a tant fait valoir dans une de ses lettres, qu'on pourrait la faire mourir, mais que Dieu en susciterait d'autres qui diraient de plus belles choses qu'elle.

Il restait, dans les Cévennes, quelques étincelles de *cet* embrasement.

III. *Déposition de M. CALADON, d'Aulas, dans les Hautes Cévennes, faite à Londres, en décembre 1706 (1).*

J'ai vu en divers endroits des Cévennes, et particulièrement dans les assemblées qui se faisaient pour prier Dieu, quantité de ces personnes que l'on disait être inspirées, *chose que je n'examinerai point ici*. Ces gens-là avaient de certains saisissements extraordinaires, qui les faisaient souvent tomber à terre, et pendant lesquels on les voyait dans des agitations de tête, de poitrine, et quelquefois de tout le corps, qui avaient quelque chose de surprenant. Il y avait non-seulement du plus et du moins, mais il y avait aussi de la diversité dans les circonstances de leur état. Après qu'ils avaient été quelque peu de temps agités, ils se mettaient à parler, les uns d'une manière interrompue, en sanglotant, d'autres, fort coulamment, avec beaucoup de feu et de facilité. Leurs discours étaient communément des exhortations à la repentance, et plusieurs sortes de prédictions. Ils ajoutaient si bien foi aux avertissements qui, disaient-ils, leur étaient donnés par inspiration, qu'ils y obéissaient aveuglément. J'entends parler ici (à ce moment) d'un dessein qu'on avait de leur envoyer des troupes; il fallait plutôt leur envoyer des prophètes; car, sur ma parole, ils n'auraient pas écouté des Césars, s'ils n'avaient pas été inspirés. C'étaient les

---

(1) Nous plaçons cette déposition ici à part, quoiqu'elle ait eu lieu dans la même occasion que celles qu'on trouvera plus loin, parce que son auteur, quoique convaincu de la réalité des faits, parle comme un tiers et comme un homme qui ne sait encore, à coup sûr, quel jugement il doit en porter. On sent que cela donne d'autant plus de poids à son témoignage.

inspirations qui faisaient les chefs; et c'était la confiance inébranlable en ces mêmes révélations qui donnait à *une cinquantaine de bergers* armés de frondes, de bâtons ferrés et de *psaumes*, le courage et la force d'attaquer *et de battre de bons régiments*. Un jour, par hasard, je rencontrai un gros détachement de ces Camisards, répandus comme un troupeau de moutons au milieu des champs, qui dormaient ou qui chantaient avec la plus grande tranquillité du monde, sans gardes ni sentinelles. Je dis à quelqu'un d'eux que je m'étonnais de les voir ainsi; car effectivement *leurs ennemis en grand nombre*, étaient là tout autour; mais ils me répondirent tout froidement que Dieu veillait pour eux; qu'ils n'avaient pas besoin de sentinelles, quand il leur avait défendu d'en avoir, et qu'ils ne se défiaient point de la garde d'Israël. *Ils avaient raison; ce que Dieu garde est bien gardé.*

Tout extraordinaire qu'était leur guerre et leur discipline, et en général toute leur conduite, ils ne laissaient pas de faire usage de sentinelles; mais ils disaient que l'esprit ou l'ange qui les gouvernait de la part de Dieu, voulait quelquefois éprouver leur foi, et en même temps leur faire entendre que ses voies étaient souvent opposées aux conseils de la sagesse humaine.

Celui qui commandait la troupe que je rencontrai dans cette pieuse indolence, était un paysan nommé Abraham Mazel (1), *l'auteur par inspiration et le chef du soulèvement des Cévennes*. C'est un garçon de bonne taille et de bonne façon, et je pense bien qu'il a autant d'esprit qu'il en faut à un homme de sa sorte; mais pour faire la guerre au roi et pour jouer un rôle plus difficile de beaucoup que ne l'était celui de M. de Rohan, *j'aurais assez d'inclination à croire qu'il avait besoin d'être inspiré pour cela.*

(1) Il en sera question plus loin, ou nous le rappellerons. Nous tâcherons de donner, dans une publication subséquente, l'histoire singulière de ces quelques années.

Des diverses personnes que j'ai vues dans le saisissement (*je ne sais pas comment exprimer cela*) (1), il n'y en a point en qui m'ait causé plus d'étonnement qu'une certaine pauvre idiote de paysanne, âgée d'environ quarante ans; je la connaissais, parce qu'elle avait été en service chez un de mes amis. C'était assurément la plus simple et la plus ignorante créature que nos montagnes aient jamais produite. Quand on me dit qu'elle prêchait, mais qu'elle prêchait à merveille, en vérité, *je n'en crus rien du tout*. Il ne pouvait pas me tomber dans l'esprit qu'elle pût seulement joindre quatre mots de français ensemble (et je crois que j'en aurais juré), ni même qu'elle eût la hardiesse de parler dans une compagnie. Cependant, *j'ai été témoin plusieurs fois qu'elle s'acquittait de tout cela miraculeusement bien*. Cette ânesse de Balaam avait une bouche d'or quand l'intelligence céleste la faisait parler. *Jamais orateur ne s'est fait écouter comme elle; et jamais auditeur n'a été plus attentif, ni plus ému que l'étaient ceux qui l'écoutaient*. C'était un torrent d'éloquence, *c'était un prodige*, et ce que je dis n'a rien d'exagéré. Une autre chose fort singulière, c'est que cette prophétesse prêchait souvent, et qu'elle était en quelque façon maîtresse de ses enthousiasmes, c'est-à-dire qu'elle les obtenait quand elle les demandait. On avait un empressement extrême pour l'entendre; et pour elle, elle était libérale de ses trésors, disant qu'il ne fallait pas enfouir le talent. Aussitôt donc qu'il y avait quelques personnes ensemble qui lui demandaient une exhortation, elle consentait de bon cœur à ce que ces gens-là désiraient; et son secret, pour se mettre en état de les satisfaire, c'était de demander à Dieu, par de ferventes prières, la communication de cette vertu admirable qui lui faisait prononcer tant de belles choses. *Elle faisait aussi*

---

(1) On voit par ce mot en particulier, que le témoin ne parle point dans l'esprit de parti, ni dans des vues systématiques.

*chanter un psaume* (1), et incontinent elle devenait une créature toute nouvelle, étant transformée en grand prédicateur. *Il faut avouer qu'Abraham et Jeanne étaient deux rares personnes.* Et plus j'y pense, *ma défiance a beau s'en défendre,* je me trouve forcé à croire qu'il y avait là-dedans du miraculeux (2).

J'ai connu, dans les Cévennes, M. Elie Marion, qui est présentement ici (3), avant qu'il eût de commandement. Et je pourrais rendre témoignage qu'il *était estimé, comme en effet il méritait de l'être.*

(Nous insérons encore ici un autre témoignage de M. Caladon. C'est une lettre datée de Dublin, le 19 mars 1707. Sans doute l'auteur de l'ouvrage la lui avait demandée comme confirmation ultérieure de la deposition qui précède. Les troubles contre les prophètes français éclatèrent à Londres, le 5 janvier 1707, et se prolongèrent pendant quelques mois. On voit par l'Avis au lecteur que les pièces que nous republions virent le jour le 24 avril

ÉDITEUR.

*Autre deposition de M. CALADON, d'Aulas, dans les Hautes-Cévennes; datée de Dublin, le 19 mars 1707.*

...Je souhaiterais de pouvoir vous donner une plus ample et plus particulière satisfaction sur les choses que vous me demandez. J'en aurais beaucoup à vous dire, si l'on pouvait

4. Ce moyen un peu matériel ou mécanique de se monter à l'inspiration rencontrerait sans doute, comme le reste, de rudes objections, si l'Écriture ne nous le montrait employé plus d'une fois dans des occasions semblables. Il suffira de citer 2 Rois, III, 15 : « Et Elisee « (à qui on demandait de prophétiser) dit : l'Éternel des armées est « vivant, que si je n'avais de la consideration pour Josaphat je n'au- « rais aucun regard pour toi. Mais maintenant amenez-moi un joueur « d'instruments ! Et comme le joueur joua des instruments, la main de « l'Éternel fut sur Elisee, et il dit : Ainsi a dit l'Éternel, etc... »

Que de mystères dans la nature ! Que de mystères dans les rapports de l'esprit avec la matière ! Et que savons-nous de tout cela ?

2. Parole bien remarquable, et qui aurait pu servir d'épigraphie à tout cet ouvrage.

5. Et l'un des trois grands temoins dont on va lire les depositions. Il faut noter le témoignage qui lui est rendu ici.

témoigner sur la foi de quantité d'honnêtes gens ; *mais vous ne voulez que ce que j'ai vu ou entendu*. Je serai toujours en état de vous communiquer l'un et l'autre, sans ajouter ni diminuer la moindre chose.

Je vous dirai d'abord que ce qui me faisait aimer les Camisards (1) et ce qui m'obligeait à sacrifier ma personne et mon bien pour eux, c'était le zèle *et la piété* qu'ils avaient. *Il faudrait être entièrement aveugle pour ne pas voir que c'est la main de Dieu qui les a soutenus*. Il ne faut pas que l'on soit surpris de l'état de quelques inspirés qui sont présentement en Angleterre, comme si c'était là qu'ils eussent commencé. Je puis témoigner cela, quant à Marion (2), que j'ai vu plusieurs fois dans ses extases, et qui est d'ailleurs un *fort honnête homme*. Il était beaucoup aimé partout où je l'ai connu.

J'ai vu un grand nombre de ces inspirés, de tout âge et des deux sexes, comme je l'ai souvent dit, et comme j'en ai particulièrement entretenu M.... *C'étaient tous des gens sans malice*, et en qui je n'apercevais rien que je pusse soupçonner être de leur invention. Ils faisaient de fort belles exhortations, parlant français pendant la révélation. Il y avait du plus et du moins. On doit remarquer *qu'il n'est pas moins difficile à des paysans de ces quartiers-là de faire un discours en français, qu'à un Français qui ne serait que d'arriver en Angleterre, de parler anglais*.

J'ai vu beaucoup de personnes dans cet état-là, et entre autres cette pauvre femme dont je vous ai parlé, qui était extrêmement grossière et d'un pays fort sauvage. Comme elle avait été servante à Aulas, tous ceux de ce petit lieu la connaissaient. Elle y fit dix ou douze assemblées, pendant

1. On voit que l'auteur parle toujours comme témoin calme et désintéressé, et qui n'avait fini par se dévouer aux Camisards qu'à raison du respect qu'ils lui avaient inspiré.

2. Voyez la note 5, ci-dessus.

sept ou huit jours qu'elle y fut. Avant que de commencer son discours, je crois vous l'avoir dit, elle tombait dans une espèce d'extase. Son estomac se gonflait; elle se débattait la tête et s'agitait tout le corps. Revenüe de ces agitations, qui finissaient par quelques sanglots, elle commençait son action. Elle faisait premièrement la prière. Quand les assemblées étaient nombreuses, son inspiration, c'est-à-dire son discours, était plus long : alors elle parlait environ *deux heures*. *Il aurait fallu avoir un cœur de marbre pour ne répandre pas des larmes à des paroles si touchantes*. Elle ne savait pas lire, et cependant elle alléguait des passages de l'Écriture et des versets de psaumes, qui cadraient très-bien avec avec son discours. Elle finissait par trois ou quatre sanglots.

Ce que je vous dis de cette pauvre femme, j'en puis dire autant de *plusieurs autres personnes* qui étaient comme elle. Je me souviens d'une fille de Palierols, proche du Vigan; de Catin de Ladan, de Mandagout; de Marion Nogaredé, de Grimal; de Jeanne Gaubert, d'Arfi; de Jeanne Martin, d'Aulas. Toutes celles-là prêchaient comme la paysanne Jeanne, dont je viens de parler : *je les ai entendues plusieurs fois*. J'ai aussi entendu prêcher le nommé Berger, de Mollières; Jean Finiels, garçon de 15 à 16 ans; de Lenne; de Roque, *chef*, etc.; Teulon, de Valleraugues; Gaubert, d'Arfy; La-Veille, *bien connu*. J'ai entendu prêcher tous ces gens-là, et j'en ai été fort satisfait.

Il y avait des inspirés qui ne parlaient pas si bien que les autres. Je me suis trouvé dans des assemblées où il en tombait des sept ou huit tout à la fois, implorant tous le secours de Dieu avec un zèle admirable. *Il serait à souhaiter que tous les critiques et ceux qui blâment ces pauvres inspirés et qui les accusent de fourberie, eussent seulement vu ce que je vous dis avoir vu et entendu*, et qui contient vérité. Il me serait aisé d'ajouter ici un long détail de choses fort remarquables, que d'honnêtes gens m'ont assuré d'avoir vues...

Il y aura trois ans, le 22 du mois d'août prochain, que

je partis des Cévennes ; quelque temps après que le pauvre Rolland eût été tué.

*La plupart des inspirés étaient de jeunes gens (1) et des personnes grossières : c'étaient ceux qui parlaient le mieux, quand ils révélait (2). Les uns me disaient qu'ils ne se souvenaient de rien de ce qu'ils avaient prononcé ; et les autres se souvenaient de quelque chose , mais de fort peu.*

IV. *Extrait d'un livre intitulé NÉCESSITÉ DE DONNER UN PROMPT ET PUISSANT SECOURS AUX PROTESTANTS DES CÉVENNES , etc. A Londres , chez F. Vaillant , 1703. Pages 12 et 13.*

Lorsque les Papistes croyaient avoir entièrement triomphé de la constance des Protestants, la Providence renversa leurs espérances par le ministère de ces mêmes enfants qu'ils avaient pris tant de soin d'élever dans leurs erreurs (3), et qui, comme autant de prophètes, réveillèrent leurs pères et mères de leur léthargie spirituelle. Ces prédicateurs imprévus ne surprirent pas peu les Papistes qui, pour prévenir les effets de leurs exhortations, tâchèrent d'insinuer qu'ils étaient instruits et dressés par des imposteurs. Ils en firent

(1) Quelques personnes ont observé avec peine que, dans certains réveils, c'étaient surtout des femmes qui éprouvaient des mouvements extraordinaires ; et il leur semblait en conséquence qu'on pouvait attribuer ces phénomènes à des causes purement matérielles. On voit dans toute l'histoire actuelle que les différences d'âge et de sexe disparaissent absolument ; et que, s'il y avait une différence quant au sexe, le grand nombre des extatiques était plutôt du côté des hommes.

(2) V. la note 1, page 54.

(3) Direction admirable en effet de la puissance de Dieu ! On avait enlevé leurs enfants à presque tous les Protestants ; et ces enfants, *directement instruits de Dieu*, prophétisent contre l'erreur ! Ceci est un des faits les plus saisissants de cette histoire. — Et qu'on prenne garde d'offenser le bon sens en attribuant des choses aussi extraordinaires à un agent aussi incapable de les produire que le fanatisme, — et surtout de contrister l'Esprit de Dieu, en fermant les yeux sur son œuvre si bien attestée !



fouetter quelques-uns, et ils brûlèrent la plante des pieds à d'autres, pour leur faire déclarer qui étaient les auteurs de ce qu'ils disaient. Mais tout cela n'ayant pas été capable d'ébranler ces jeunes prophètes, et leur nombre s'étant bientôt accru jusqu'à près de huit mille, dans les Cévennes et le bas Languedoc, M. de Basville, intendant de la province, ordonna à ces messieurs les docteurs de Montpellier qu'on appelle la faculté de médecine, de s'assembler à Uzez, où l'on avait emprisonné une grande quantité de petits enfants, pour considérer leur état. Conformément à cet ordre, les médecins, comme on parle, observèrent à leur manière la contenance de ces enfants, leurs extases et les discours qu'ils faisaient sur le champ et sans dessein, ainsi que s'en exprime très-bien M. Brueys, dans son Fanatisme (page 146). Je ne sais pas si ces fameux docteurs disputèrent en latin, ni s'ils se battirent; car il y avait matière à s'échauffer; mais je sais bien que quoiqu'ils témoignassent être ravis en admiration d'entendre de jeunes personnes sans lettres (*c'est à-dire, parfaitement ignorants, et dont il n'y avait peut-être pas un qui sût lire*), prononcer des choses qu'ils n'avaient jamais apprises, et citer la S. Ecriture fort à propos, ils décidèrent en oracles fort ambigus. Tant parce qu'ils voulurent déférer à l'autorité de l'intendant, que parce qu'ils ne comprenaient rien eux-mêmes (cas fort ordinaire) à ce qu'ils voyaient, ils donnèrent à ces enfants le nom vague de fanatiques. *Cela fut bientôt fait, n'étant pas difficile à faire.*

D'un autre côté, la curiosité qu'eurent les protestants de voir et d'entendre ces miraculeux envoyés du ciel, s'étant changée en véritable zèle, on faisait presque tous les jours plusieurs assemblées dans les Cévennes. Pour en arrêter le cours on obtint bientôt de la cour un ordre de disperser ceux qui formeraient ce qu'on nommait des attroupements, en employant le fer et le feu, sans plus faire de prisonniers, parce que les prisons étaient déjà pleines de protestants. Ce cruel ordre fut rigoureusement exécuté, surtout à une demi

lieu de Nîmes, du côté de Sauve, à la Salle et à St-Félix, où plusieurs protestants furent inhumainement massacrés et vingt-deux d'entre eux rompus vifs; ce qui obligea enfin ces pauvres gens de s'armer pour leur propre défense, conformément aux ordres précis et redoublés qu'en reçut Abr. Mazel par ses inspirations (1)... Je n'aurais pas fait meu-

#### (1) DE L'INSURRECTION DES CAMISARDS.

Ces hommes ont-ils pu prendre les armes sans péché? Ou, en d'autres termes, l'Esprit de Dieu a-t-il pu les pousser, pour un temps, à cette insurrection? Voilà la grave question que nous entreprenons de traiter ici.

Il faut du courage et une forte conviction pour y répondre par l'affirmative : c'est cependant ce que nous faisons.

Nous savons qu'en parlant ainsi nous n'aurons peut-être pour nous, au premier moment, que la partie la moins pieuse du Protestantisme; et qu'au contraire tous les hommes religieux ont pris l'habitude, — nous croyons que c'est le mot — l'habitude de penser que, toujours, dans tous les cas possibles, et surtout vis-à-vis des gouvernements, le Chrétien doit pousser la résignation jusqu'à se laisser égorger, ou lentement torturer, se laisser enlever tous ses biens, y compris ses enfants, et tous ses droits temporels quelconques, sans aucune résistance. Tout en reconnaissant sincèrement cette règle comme sainte et obligatoire dans son esprit, nous pensons qu'elle n'est pas plus absolue qu'aucune autre règle pratique que Dieu ait donnée aux hommes. Nous ne craignons pas d'inviter nos frères qui pensent autrement, à rechercher avec soin si, en maintenant pour ce cas la règle dans la rigueur qu'ils y mettent, ils n'ont pas été influencés jusqu'ici, peut être à leur insçu, par le désir de montrer aux gouvernements de ce monde le Christianisme sous un côté éminemment propre à leur plaire. Il nous est bien facile à nous qui vivons en paix, de dire du mal des Chrétiens si cruellement persécutés dont il s'agit : en le faisant on a un grand air d'impartialité, de piété, de désintéressement, et d'une spiritualité élevée : et ceux qui répugnent à la pensée qu'il puisse y avoir encore des miracles en nos jours, se débarrassent en même temps de l'obligation de croire aux inspirations qui nous occupent : « Ces inspirations », dit-on, « commandaient de prendre les armes; donc elles n'étaient pas de Dieu : donc le tout n'est qu'échauffement et fanatisme. »

Mais on se tromperait en tout cas dans cette dernière conclusion : car les faits surnaturels de cette histoire sont si bien constatés que, si on ne veut pas y voir le doigt de Dieu, il faudra y reconnaître l'agence de Satan. Le voulez-vous? Prenez-y garde; et voyez où vous arrivez! Non-seulement vous abandonnez, pour l'amour d'un principe absolu, ceux de vos frères qui ont eu à porter le plus cruellement le joug de

tion de ces jeunes prophètes de Languedoc, si le fait n'était pas attesté par une multitude de témoins et s'il n'avait pas fait tant de bruit en France.

la persécution, et qui, à part la question actuellement débattue, ont montré la plus profonde piété — on en verra bientôt des preuves irrécusables ; mais vous attribuez à Satan ce qu'une multitude de témoins fidèles attribuaient à Dieu d'un commun accord ! C'est une terrible conclusion !

On en revient cependant à dire que, sous la nouvelle alliance surtout, la règle de la soumission au gouvernement et envers les oppresseurs en général est absolue. Nous persistons à le nier, par ces raisons :

1<sup>o</sup> Cette distinction qu'on établit entre l'ancienne et la nouvelle alliance, sous le rapport des sentiments et des devoirs de la piété, on la fait elle-même d'une manière trop tranchée. David a pardonné les injures aussi noblement que jamais chrétien ait pu le faire. Moïse, Moïse, l'auteur de cette loi qu'on oppose d'une manière si absolue à l'Évangile, parle de l'amour de Dieu avec autant de tendresse que l'a fait saint Jean ; et si David, Moïse et Josué ont été de grands guerriers, ils n'ont point été pour cela des hommes sanguinaires, mais au contraire des hommes de prière, vivant sous le regard de Dieu, dans une admirable onction. Ne peut-on pas supposer, par réciprocity, que des hommes fidèles de la nouvelle alliance auront pu être appelés, dans telle ou telle circonstance exceptionnelle, à faire quelques pas dans le sens des hommes de Dieu de l'ancienne alliance ?

2<sup>o</sup> Et quant à la soumission aux gouvernements persécuteurs, on la distingue, selon nous, beaucoup trop et tout-à-fait gratuitement de la soumission qui nous est ordonnée envers toute espèce de méchants ou d'opresseurs. Nous demandons aux objectants s'ils se croient tenus à une soumission sans bornes quant aux injustices ou aux violences des particuliers ? s'ils se croient réellement obligés de faire toujours une lieue avec celui qui veut les y forcer, et de donner sans cesse à quiconque leur demande ? Nous leur demandons de répondre nettement à ces questions — Ils ne le pensent probablement pas eux-mêmes ; et quand ils le feraient, nous ne le pensons pas, nous, en conscience. Nous croyons que c'est une chose pauvre et pitoyable, tout-à-fait contraire à l'Esprit même de Dieu, que de ne pas savoir prendre l'esprit d'un commandement. D'après ce principe, ceux qui croient à l'obligation divine du jour de repos n'auraient pas osé tirer de la fosse leur âne qui y serait tombé, s'il ne s'était trouvé que Jésus les y eût autorisés ; et encore n'oseraient-ils, ce jour-là, voler au secours d'autre chose que d'un âne, s'ils sont conséquents à leurs principes. Il y a évidemment abus, il y a erreur dans cette tenacité servile à la lettre d'un commandement. Nous croyons donc pouvoir dire devant Dieu que la règle

V. *Extrait du livre intitulé MÉMOIRES DU MARQUIS DE GUISCARD .  
etc. A Delft, chez Frédéric Arnaud. 1705. Page 19.*

*Des milliers de femmes ne cessaient de prophétiser et de chanter des psaumes, quoiqu'on les pendit à centaines, etc.*

de la soumission aux mauvais traitements des particuliers, quoique sainte et obligatoire dans la généralité des cas, n'est point absolue et sans restriction. Ceux même, nous venons de le dire, avec qui nous discutons, sont incapables de soutenir leur thèse, et ils n'ont jamais porté le joug que leur théorie tendrait à faire porter aux autres. Or, la règle n'étant pas plus rigoureuse, comme nous l'avons dit, quant aux gouvernements que quant aux particuliers, il ne nous reste plus qu'à rechercher simplement et sans exagération ce que Dieu nous recommande à l'égard de ceux-là, c'est-à-dire à l'égard des autorités constituées.

Qu'est-ce qu'il veut? Il veut que nous leur obéissions; et que nous soyons soumis aux lois, sans fraude et sans murmure : c'est à cela que revient tout son commandement dans ces matières.

Mais était-ce donc à des lois que désobéissaient les Camisards? Était-ce même des lois qu'on voulait leur imposer? Nullement! On venait les tuer, les piller, leur enlever leurs femmes et leurs enfants! On leur faisait la guerre, une guerre régulière, organisée, mais qui portait cependant en même temps tous les caractères d'un brigandage. Qui est-ce, dans de telles circonstances, qui oserait appeler la défense personnelle une résistance aux lois? Encore une fois, sauf l'abjuration dont on ne pouvait leur faire une loi, on ne commandait rien aux Camisards : et prétendre qu'ils fussent mauvais citoyens en défendant leur vie et celle de leur famille, c'est abuser des termes et confondre toutes les idées. Ils avaient obéi, hélas! et largement obéi pendant de longues années aux lois les plus vexatoires et les plus indignes!....

On dit toujours que c'est sous le cruel Néron que Paul recommandait l'obéissance. Mais la persécution de Néron et de ses pareils était tout autre chose que les sataniques persécutions de l'Église romaine. Être jeté aux bêtes, ou brûlé comme une torche, être tué en un mot, mais en général d'une manière plus ou moins prompte, qu'est-ce auprès des longues, interminables et savantes tortures qu'a inventées celui qui, se disant vicaire de J.-C., est vraiment le vicaire de Satan sur la terre! Il n'est pas à notre connaissance que les empereurs païens aient jamais pratiqué le principe d'enlever des enfants à leurs parents, et de tuer les uns et les autres d'une mort lente, de toutes les heures, et qui se prolongeait pendant de longues années. Vous oubliez donc, théoriciens de soumission pour tous les cas, que vos frères, je ne dis pas mouraient, mais vivaient sous tous les genres de tortures; tortures morales, tortures civiles, tortures physiques : qu'ils étaient

VI. *Extrait d'une lettre de M. \*\*\* datée des galères de Marseille, le 24 février 1702 et écrite à Mlle de Vébron, qui est présentement à Londres. (Janvier 1707).*

...Je ne sais pas, mademoiselle, si vous savez ce qui se

*hors la loi*, qu'ils ne pouvaient, aux yeux de leurs citoyens, ni se marier, ni tester, ni hériter, ni garder leurs enfants chez eux, ni exercer aucune profession en paix, ni fermer leur domicile à l'inquisition des prêtres, ni préserver leurs femmes ou leurs filles des plus odieuses violences; ni se rassembler pour prier Dieu; ni faire instruire leurs enfants; ni même, pour éviter tous ces maux, fuir du moins le pays en laissant tout leur avoir à leurs persécuteurs! He! les persécutions de Rome! vous ne les connaissez donc pas, cœurs égoïstes! Vous qui, pour la plupart, donnez à grand peine une partie de votre superflu à vos sociétés religieuses, pour qu'elles vous amusent de quelques rapports, n'avez-vous pas honte d'accuser vos prophètes de fanatisme et vos martyrs de révolte! Un seul d'entre eux en valait mille d'entre vous!

On dit que Dieu ne fait pas d'exceptions à ses lois. — On le dit; mais où est la preuve? Nous disons, nous, au contraire, que Dieu en a toujours admis et sous-entendu; et qu'il veut être obéi aussi bien qu'adoré, en esprit non moins qu'en vérité. Or, que de raisons de vouloir cette exception dans le cas qui nous occupe! Qui sait les pensées que produisit, dans un Louis XIV, l'inconcevable résistance de ces « quelques bergers armés de frondes et de psaumes (p. 4) ! » Et qui sait si ce n'est pas cette digne matérielle et couverte du sang de ses sujets, et le scandale qu'elle causa dans toute l'Europe, qui arrêta le bras du hautain sultan catholique?

On insistera cependant encore: « Si vous sortez de la révélation « écrite, comment voulez-vous savoir que votre exception sera de « Dieu? » — Nous pourrions bien répondre que l'inspiration ordinaire que possède tout vrai chrétien, que « cette onction que nous « avons reçue et qui nous conduira en toute vérité » pourrait déjà nous rassurer à un haut degré. Mais nous disons plus. Dieu ne pouvait-il donner, pour un cas particulier, une révélation particulière? Or c'est précisément ce que prétendaient avoir tous ces prophètes! Dans leur ministère, les révélations sont la seule chose que nous soyons autorisés à mettre en question. Tout le reste paraît divin: les faits sont surabondamment attestés; ils sont extraordinaires; ils sont accompagnés d'une piété et d'une onction profondes; ils reposent sur la foi et tendent à la sanctification (nous avons déjà annoncé qu'on va en avoir des preuves frappantes); l'œuvre a pour but unique et direct de résister au mystère d'impiété; et quand nous sommes convaincus qu'il y a eu inspiration d'un genre ou de l'autre, et que, pour juger les appels à la résistance armée, il ne nous reste plus qu'à décider si

passé dans notre pays depuis sept ou huit mois. Il faut que je vous dise que dans le Languedoc et dans les Cévennes il y a une multitude de gens de *tout âge* et sexe, qui sont comme autrefois ces pauvres gens du Dauphiné, qu'on appelait prophètes. Vous en avez ouï parler, sans doute, car ces gens-là firent grand bruit, il y a quelques années. C'est presque la même chose aujourd'hui. Il y a *des enfants* de neuf, dix, onze ans et autres, qui tombent tout à coup dans de certaines contorsions et agitations et qui, dans cet état, se mettent à exhorter à la repentance, à n'aller plus à la messe et autres choses, citant quelques passages de l'Écriture sainte et parlant bon français; mais ils ne se souviennent

nous les attribuerons à Dieu ou à Satan, nous hésiterions? Oh non! Fallût-il supposer et nous sommes bien loin de repousser cette supposition comme absurde, que Dieu se plie jusqu'à un certain point, dans ses révélations et dans ses ordres, au degré de lumière et aux circonstances dans lesquels se trouvent ceux auxquels ils se révèle, encore verrions-nous toujours, dans l'ordre dont il s'agit, une direction adorable de la providence divine envers son Eglise, et un appel adressé à des hommes approuvés de Dieu.

Peut-être aurions-nous et dit en un seul mot notre meilleure raison, si nous avions fait observer que, dans tous les préceptes que nous avons examinés, notre Seigneur ne parle jamais que d'une soumission aux souffrances *personnelles*, tandis que, dans tout ce débat, il s'agit de Chrétiens qui prennent la défense d'autrui, de femmes, d'enfants, de vieillards ou d'autres malheureux qui périssaient dans les tourments. Cette action-là est-elle absolument défendue aux chrétiens? Et quand vous verriez maltraiter un enfant ou une femme, iriez-vous pour toute médiation leur recommander de tendre encore l'autre joue? Nous doutons que ce fût tout votre devoir.

Cette distinction nous semble capitale : et nous la recommandons fortement à la méditation et au souvenir de nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, nous venons de répéter qu'on trouvera bientôt des marques abondantes d'unction et de piété chez les témoins qui vont déposer de leurs propres inspirations et de celles de leurs frères... Nous osons demander à ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas encore convaincus sous ce rapport, de suspendre leur jugement jusque-là. Nous avons dû placer cette note au premier endroit où il a été fait mention d'un appel des prophètes à la résistance armée : mais notre preuve ne sera complète que lorsqu'on aura entendu au long les hommes qui prétendaient que ces appels venaient de Dieu.

nullement de ce qu'ils ont dit, quand ils sont dans leur sang froid, et ils ne savent donner aucune raison de rien.

La plupart du peuple qui a encore quelque reste de zèle et d'amour pour la religion, admire *ces prétendus inspirés* ou prophètes (*je ne sais quel nom leur donner*; d'autres les appellent fanatiques) (1) et s'assemblent pour les écouter; d'autres n'en tiennent pas compte et les autres ne savent que faire. Mais quoi qu'il en soit, on poursuit rudement, tant ces inspirés que ceux qui les écoutent, ou qui les reçoivent chez eux. Les prisons sont pleines, à Montpellier, Aléz, St-Hipolyte et autres lieux. On en envoie aux galères; *on en fait mourir tous les jours*; et cela ne fait qu'augmenter le nombre de ces prophètes. Des gens qui sont venus du pays m'ont dit qu'au pont de Mont-Verd, qui est à trois lieues de Florac, on avait pendu, depuis quinze jours, quatre hommes et quatre femmes en un jour pour ces affaires-là. Et j'avais ouï dire qu'on devait raser ce lieu-là; mais apparemment on se sera contenté de cette exécution et des sommes qu'on a fait payer aux habitants, qui ont logé à discrétion deux compagnies de bourgeoisie, longtemps. Florac a été quitte pour huit cent livres, d'une assemblée qu'on y avait faite, ou aux environs.

Remarquez, en passant, les traits du zèle aveugle et persécuteur; où on donne quelque argent, ce zèle se vante de douceur et d'humanité; où il n'y a rien, il fait tuer et massacrer; et après tout cela, il ose dire, comme la prostituée qui tient sa mine: « *rien n'a passé par là*; on n'a employé » que la douceur et les remontrances; tout ce qu'on dit des » dragons est une fable... » Il y a divers sentiments sur l'état de ces *pauvres inspirés*... Quoi qu'il en soit, on regarde comme une grande violence et inhumanité les ri-

---

1 On voit par ces expressions combien ce témoin est impartial. Pauvre malheureux! Aux galères comme Protestant, et n'ayant peut-être, comme tant d'autres, pas même la foi pour laquelle il souffrait!

guez qu'on exerce contre eux et contre ceux qui les vont écouter, ou qui les reçoivent. Et supposé qu'ils fussent fanatiques, ces pauvres enfants et gens ignorants sont dignes de pitié et de compassion plutôt que de peine.

On sait et il paraît que celui qui a écrit cette lettre, n'a pas été témoin oculaire des choses dont il parle; et aussi tout ce qu'il raconte n'est pas exactement vrai. Il a été mal informé, par exemple, quand on lui a dit que les inspirés ne se souviennent *nullement* de ce qu'ils ont dit sous l'opération de l'Esprit. Mais en général cette lettre contient une relation fort bonne de la chose dont il s'agit, et l'auteur s'exprime d'une manière si naïve et si désintéressée, qu'il y aurait une injustice toute manifeste à l'accuser du moindre déguisement.

(*Remarque de M. Misson.*)



## CHAPITRE II.

### DÉPOSITION DES TROIS PRINCIPAUX TÉMOINS, PROPHÈTES EUX-MÊMES.

I. **ELIE MARION**, de Barre, dans les Hautes-Cèvennes, a déclaré ce qui suit. *A Londres, Janvier, 1707. V. S.*

Après avoir demeuré trois ans à Toulouse, chez un procureur du parlement, dans l'intention de m'appliquer au barreau, je me sentis saisi d'un désir secret de quitter le pays, à cause de son idolâtrie. J'avais été élevé, comme on le peut penser, selon le malheur des temps; *forcé* par les uns, *dès mon enfance*, à fréquenter les messes, et instruit autrement par mes père et mère, mais d'une manière peu efficace, vu l'espèce de nécessité où ils se trouvaient par la persécution de me donner eux-mêmes l'exemple de ce qu'ils désapprouvaient. Ma première jeunesse se passa donc ainsi, dans l'embarras de je ne sais quels doutes, incapable de démêler ces difficultés par mes propres réflexions, et contraint, en quelque manière, de m'accommoder au temps. Mais étant parvenu à l'âge de vingt à vingt-deux ans, je rentrai



en moi-même, je fis attention aux pratiques les plus superstitieuses de la religion romaine. Plus j'y pensai, plus j'en fus choqué. *Je n'avais point lu la sainte Ecriture*; mais mon sens commun se soulevait contre toutes les folies que je voyais et que j'entendais; ou plutôt, la bonté de Dieu mettait ces pensées dans mon cœur. Enfin, le mépris et l'horreur s'y étant enracinés de plus en plus contre toutes ces extravagantes et eriminelles idolâtries, une ferme résolution s'y forma aussi de sortir du pays, puisque c'était l'unique moyen de ma délivrance. Je partis donc de Toulouse (vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre 1701) et je m'en allai chez mon père, dans le dessein d'exécuter au plutôt ce que je m'étais proposé, avec son consentement et sa bénédiction. Quand j'arrivai à Barre, lieu de sa demeure et de ma naissance, j'appris qu'il y avait *quantité* de personnes, particulièrement des *jeunes gens* et même de *petits enfants* qui tombaient dans des extases et qui recevaient des inspirations qui leur faisaient prononcer diverses sortes de choses admirables. J'avoue que je fus pourtant en quelque façon *choqué* de l'état extraordinaire où je vis la première personne qui tomba en ma présence, dans les agitations de l'extase et que *je ne savais quel jugement en faire*. Mais après que j'eus assisté à quelques assemblées, où plusieurs de ces inspirés parlèrent d'une manière plus forte et plus pathétique que je ne le pourrais exprimer, je me sentis frappé au cœur par la puissance irrésistible du langage divin de ces admirables enfants. Un jour, comme j'étais dans une assemblée que j'avais convoquée et dans laquelle un bon serviteur de Dieu nommé Castanet (qui depuis a glorieusement souffert le martyre), fit un excellent discours, je sentis une certaine émotion qui m'était inconnue, et en même temps une joie secrète, avec un sentiment intérieur de la grâce de Dieu; de sorte que je me trouvai content comme si j'avais été dans le ciel. Un certain feu occupait toute ma poitrine et me causait une sorte d'oppression qui ne m'était pas incommode, mais

qui pourtant me faisait jeter de fort grands soupirs. Mon corps était un peu renversé, et je demeurai un gros quart d'heure en cet état, n'étant d'ailleurs que peu agité.

L'abbé du Chaylar, célèbre persécuteur, et Meidge, curé du lieu, n'eurent pas sitôt appris que j'avais assisté à des assemblées, qu'ils se mirent en devoir de me faire saisir. J'échappai à leurs poursuites, moyennant vingt pistoles que mon père donna à l'abbé, et je fus obligé de m'en retourner pour un peu de temps à Toulouse. J'en repartis au commencement de juillet 1702, poussé par le même motif qui m'en avait fait sortir la première fois, et résolu de quitter le royaume. Quand j'arrivai chez mon père, je trouvai deux de mes frères qui avaient reçu le don d'inspiration; ce qui me fit beaucoup de plaisir. Comme mon père avait parlé de m'écrire pour me faire venir, ayant une affaire à me communiquer, l'un de mes frères avait dit, dans une inspiration, qu'il n'était pas nécessaire de m'écrire, et que je viendrais bientôt, ce qui était contre toute apparence. Je vins pourtant, en effet, quelques jours après.

J'avais disposé mon père à me permettre de m'en aller chercher hors du pays la liberté qui nous manquait, avec celui de mes frères dont je viens de parler; mais comme nous étions à la veille de notre départ, nous fûmes arrêtés par un avertissement qu'il eut. *Je te déclare, mon enfant,* lui dit l'Esprit, *que si vous partez maintenant, vous tomberez entre les mains de vos ennemis; mais dans peu de temps, je permettrai que vos ennemis mêmes vous conduiront en toute sûreté dans le lieu où vous voulez aller.* Nous obéîmes; et environ vingt-huit mois après, l'état des affaires m'ayant obligé de capituler, les ennemis me conduisirent sûrement à Genève, conformément à ma capitulation; et par cela même la prédiction de mon frère fut accomplie. Mon père et lui sortirent ensuite avec passeport, en conséquence de mon traité, suivant lequel il était demeuré quelques mois après moi pour vaquer à ses affaires.

Le premier jour de l'année 1703, comme nous nous étions retirés, la famille et quelques parents, pour passer une partie de la journée en prières et autres exercices de piété, l'un de mes frères reçut une inspiration; et quelques moments après, je sentis tout d'un coup une grande chaleur qui me saisit le cœur et qui se répandit par tout le dedans de mon corps. Je me trouvai aussi un peu oppressé, ce qui me forçait à faire de grands soupirs; je les retenais tant qu'il m'étoit possible, à cause de la compagnie. Quelques minutes après, une puissance à laquelle je ne pus résister davantage s'empara tout à fait de moi et me fit faire de grands cris, entrecoupés par de grands sanglots, *et mes yeux versèrent des torrents de larmes* (1). Je fus alors violemment frappé par une idée affreuse de mes péchés, qui me parurent noirs et hideux, et en nombre infini. Je les sentais comme un fardeau qui m'accablait la tête, et plus ils s'appesantissaient sur moi, plus mes cris redoublaient et mes pleurs. Ils me remplirent l'esprit d'horreur; et dans mon angoisse, je ne pouvais ni parler, ni prier Dieu. Toutefois, je ressentais quelque chose *de bon et d'heureux*, qui ne permettait pas à ma frayeur de se tourner en murmure, ni en désespoir. Mon Dieu me frappait et m'encourageait tout ensemble. Alors, mon frère retomba dans une seconde extase, et dit à voix haute que c'étaient mes péchés qui me faisaient souffrir. Et en même temps, il se mit à en faire une longue énumération et à les représenter devant toutes les personnes qui étaient là, comme s'il les avait vus ou lus dans mon cœur: je n'aurais pu faire moi-même un portrait plus juste de mon propre état. Dèsqu'il eut achevé cet épouvantable tableau, sans y rien oublier, et en insistant sur les péchés qui affligeaient le plus mon esprit, je me trouvai beaucoup soulagé. Quelque calme étant ainsi survenu, mon fardeau s'allégea aussi, et je goûtai avec une grande joie la liberté qui me fut rendue de

---

1. Quelle scène remarquable que celle qui commence ici

pouvoir élever mon cœur et ma voix à Dieu. Je profitai de ce temps heureux et je ne cessai d'implorer la grâce de mon Père céleste, qui selon sa clémence infinie, parla aussi de paix à mon cœur et essuya les larmes de mes yeux. Je passai doucement la nuit; mais à mon réveil, je tombai dans des agitations semblables à celles qui, depuis ce temps-là jusqu'à présent, m'ont toujours saisi dans l'extase et qui furent accompagnées de sanglots très-fréquents. Cela m'arriva trois ou quatre fois par jour, pendant trois semaines ou un mois; et Dieu me mit au cœur *d'employer ce temps-là en jeûnes et en oraisons*. Plus j'allai en avant, plus ma consolation s'augmenta, et enfin, loué soit mon Dieu, j'entrai en possession de ce bienheureux contentement d'esprit qui est un grand gain. Je me trouvai *tout changé*. Les choses qui m'avaient été les plus agréables, avant que mon Créateur m'eût fait un cœur nouveau, me devinrent dégoûtantes et même insupportables. Et enfin ce fut une nouvelle joie pour mon âme, lorsqu'après ce mois *d'extases muettes*, si je puis les appeler ainsi, il plut à Dieu de me délier ma langue *et de mettre sa parole en ma bouche*. Comme son St-Esprit avait mû mon corps, pour le réveiller de sa léthargie et pour en terrasser l'orgueil, sa volonté fut aussi d'agiter ma langue et mes lèvres, et de se servir de ces faibles organes selon son bon plaisir. Je n'entreprendrai pas d'exprimer quelle fut mon admiration et ma joie, lorsque je sentis et que j'entendis couler par ma bouche un ruisseau de paroles saintes, dont mon esprit n'était point l'auteur, et qui réjouissaient mes oreilles. Dans la première inspiration que Dieu m'envoya, en déliant ma langue, son St-Esprit me parla en ces propres termes : *je t'assure, mon enfant, que je t'ai destiné pour ma gloire, dès le ventre de ta mère*; heureuses paroles qui seront gravées dans mon cœur jusqu'au dernier soupir de ma vie (1). Ce même esprit de sagesse et de grâce me

---

(1) Quel charme d'onction il y a dans ce cher Elie Marion! Plus

déclara aussi qu'il fallait que je prisse les armes, que je me joignisse à mes frères, qui depuis environ six mois combattaient vaillamment pour la cause de Dieu. Je partis donc de la maison de mon père, au commencement du mois de février, et j'allai au désert m'enrôler dans une troupe de soldats chrétiens, que j'ai eu l'honneur de commander quelque temps après.

Vers le temps de Pâques 1703, la troupe du frère Castanet se joignit à celle d'Abraham Mazel (1). Salomon Coudere (qui commandait avec Abraham), l'un de nos plus excellents prédicateurs, et qui avait reçu d'autres grands dons, eut ordre, par inspiration, de purifier ces deux troupes unies, dont plusieurs s'amusaient à de certaines manières mondaines, et dont quelques autres avaient désobéi à des commandements qui leur avaient été faits. L'Esprit ordonna donc au frère Salomon de faire arranger cette troupe par lignes (elle était de 4 à 500 hommes) et de mettre à part ceux qui lui seraient indiqués intérieurement. Alors Salomon, saisi de l'Esprit, marcha avec des agitations, les yeux ouverts; et comme il envisageait chaque homme de rang en rang, il recevait des avertissements secrets qui lui faisaient connaître ceux qui devaient être rejetés. Il les tirait du rang,

loin il se montrera, s'il est possible, plus pieux encore, et voyez cependant ce qui vient ici immédiatement! Nous recommandons de nouveau au lecteur, à ce sujet, les considérations renfermées dans la note de la page 48 et suiv.; puis cette circonstance-ci: On va voir que le soulèvement des Camisards n'eut lieu qu'en été 1702; or les prophéties avaient commencé déjà en 1688. Ainsi elles n'étaient point dues à l'échauffement de la guerre, ni à un besoin de la justifier. Elles en étaient indépendantes.

Du reste, les dates de ces époques sont curieuses. C'était au moment où naissaient les prophéties, en 1688, que Louis XIV ravageait le Palatinat.—C'est en 1700 que Leibnitz négociait philosophiquement avec Bossuet pour unir les ténèbres et la lumière, le Christ et l'Ante-Christ; et c'est à ce même moment que naissaient Zinzendorf et Wesley. Qui sait ce qui se prépare à ce moment-ci?

(1) V. page 48.

et ils s'allaient mettre ensemble dans un lieu qui leur avait été marqué. Les pauvres geus obéissaient, *en fondant en larmes*, et s'allaient jeter *les genoux en terre*, à l'endroit où on les conduisait. Il y en eut 60 ou 70 qui furent ainsi rejetés. Comme j'avais déjà quelque commandement dans la troupe, je ne fus pas dans l'obligation de me mettre au rang de ceux qui devaient être ainsi mis au creuset, et je m'estimai heureux de pouvoir me garantir de cette *terrible épreuve*; car lorsque Salomon eut ordre de la faire, j'en fus effrayé et *j'en tremblai tout*. Je me tins donc un peu à l'écart, avec un bon serviteur de Dieu, que nous appelions le Cadet Maillié, et quelques autres, *et nous nous mîmes là en prières*. Salomon toujours rempli et mû de l'Esprit, dit beaucoup de choses touchantes à ceux dont la bonne conduite avait été récompensée. Et un moment après, suivant un ordre secret qu'il reçut de l'Esprit, il commanda que ceux qui avaient été rejetés s'approchassent : *toute l'assemblée étonnée fondait en larmes*. Il leur adressa de fortes censures, la grande vertu continuant d'opérer en lui; il leur fit de pressantes exhortations; après quoi il leur déclara la bonne nouvelle que le sacrifice de leur cœur froissé avait été agréable à Dieu, et qu'ils étoient reçus en grâce. *Chacun se remit dans son rang en versant des larmes de joie* (1), et Salomon fit une admirable prière.

J'ai dit que j'avais été extraordinairement ému de cet acte si terrible et si solennel. Pendant que tout cela s'étoit fait, *j'avais été toujours prosterné devant Dieu*, implorant sa miséricorde, afin que je ne fusse jamais du nombre des malheureux rejetés. Comme Salomon finissait sa prière, je fus saisi de l'Esprit qui me fit prononcer diverses choses, et mon âme étoit toujours frappée des mêmes idées; *je répandis des*

---

(1) Quel tableau! Des soldats en pleurs pour une exclusion de la Cène ou pour une readmission! L'un de leurs officiers, longtemps prosterné devant Dieu, et qui va verser des larmes de sang!

*larmes de sang en abondance.* Le sang était vermeil comme s'il eût sorti de mes veines. Il en coula sur mon habit et sur mon fusil, et même jusqu'à terre. Ces pleurs extraordinaires furent versés dans la détresse de mon esprit. Cela arriva en présence d'un grand nombre de personnes, en plein midi, dans un lieu appelé les Vernédes.

Comme j'étais avec le frère La Valette (1), qui avait de grands dons, et entre autres, celui de la prédication, il eut un ordre secret de donner la sainte Cène. Mais dans les réflexions qu'il faisait sur un acte si solennel et si auguste, il était effrayé de son indignité. Hélas mon Dieu! disait-il, qui suis-je moi? Je n'oserais entreprendre une chose si fort au-dessus de mon état, j'en suis incapable et indigne. Comme il était ainsi travaillé de doutes, l'Esprit me saisit en m'agitant beaucoup et découvrit ses pensées, me faisant prononcer d'une voix ferme que la volonté de Dieu était que son serviteur exécutât ses ordres et qu'il consolât son peuple, selon le commandement qu'il en avait reçu. Après cette seconde déclaration, nous nous mîmes promptement en devoir d'obéir. Et comme nous ne savions pas la manière dont on célébrait cette sainte cérémonie (2), nous consultâmes des personnes expérimentées. Le frère La Valette, ministre ainsi extraordinairement appelé, présenta le pain et le vin au peuple, et moi, je servais le ministre, mettant la coupe entre ses mains. Nous eûmes un grand nombre de communians. C'était une chose admirable de voir tous ces pauvres chrétiens affamés et altérés de la pâture céleste, qui venaient à la sainte table, avec une contenance dévote, le visage arrosé de larmes de contrition et de joie tout ensemble. *Si on savait chez les étrangers!* Si ceux qui nous insultent étaient in-

(1) Un homme qui n'était point ministre selon la vocation ordinaire; ce qu'on appelle un laïque.

(2) Peut-être empêchés jusqu'alors, par la persécution, d'y assister.

formés de l'état naturel des choses ! Mais la volonté du Seigneur soit faite ! Nous eûmes des sermons excellents, avant et après la communion ; car Dieu mettait des choses admirables sur ce sujet en la bouche de ses serviteurs. Nous ne perdions pas un seul mot de tout ce qu'ils prononçaient et je ne doute pas que Dieu ne disposât le terroir de nos cœurs en même temps qu'il y semait sa parole.

Après l'exhortation du soir qui fut faite par le frère Moulines, je reçus une inspiration dans laquelle l'Esprit me fit prononcer ces divines paroles, entre autres : *Je te dis, mon enfant, je t'assure que les anges se sont réjouis au ciel de votre journée.* Aussi fut-ce pour nous une journée de louange et de joie.

Depuis ce temps-là nous continuâmes de distribuer la Sainte-Cène du Seigneur de trois mois en trois mois, dans les assemblées, deux dimanches de suite. Le frère Abraham (1) y faisait une fonction bien extraordinaire. L'Esprit lui avait ordonné, par une inspiration, de se tenir debout, proche de la table, le visage tourné vers l'assemblée, et d'arrêter ceux qui approcheraient sans s'être suffisamment préparés (selon qu'il lui serait donné à connaître); en les exhortant de s'en aller prier et de revenir recevoir la consolation qu'ils cherchaient. Comme ces paroles leur étaient dites en douceur et charité fraternelle, aussi étaient-elles reçues en grande humilité, comme un encouragement et une aide à la piété de ces bonnes gens. Ils se détournaient en pleurant, ils allaient se prosterner devant Dieu et lui demander par des soupirs qui ne se peuvent exprimer des grâces qui leur étaient accordées. Ils revenaient consolés et on les recevait.

Comme j'étais dans le village de Ferrières, proche de Barre, vers le mois de mai 1703, je fus soudainement saisi

---

(1) Probablement Mazel, pages 59 et 48.



de l'Esprit, en plein midi, et dans cet état, j'eus une vision (1).

D'abord l'Esprit me fit prononcer à peu près ces paroles : *Je t'assure, mon enfant, qu'il y a un homme qui est allé tout présentement chez un de tes ennemis, avec qui il parle pour te livrer. Le lieu de la demeure de cet homme est de ton côté gauche, et il sera demain des premiers à l'assemblée. Je te le ferai connaître.* Incontinent l'Esprit me fit voir cet homme, se promenant avec le sieur Camp-redon, subdélégué de l'intendant à Barre, comme si j'avais été dans la même chambre avec eux. Je les voyais et j'entendais tout ce qu'ils disaient, distinctement et facilement, comme on le peut juger, puisque nous étions tous trois ensemble dans le même lieu. Je voyais même la femme de M. Camp-redon qui allait et venait, se mêlant quelquefois dans la conversation. Camp-redon s'informa de moi au paysan, et du frère La Valette, qui était notre ministre et principal prédicateur, lui disant que si on nous pouvait saisir tous deux, ce serait un des meilleurs moyens de rétablir la tranquillité dans le pays. Le subdélégué disait aussi au paysan : tu te feras des amis, M. l'intendant te récompensera et M. le maréchal de Montrevel aussi, tu peux compter sur cela ; et en mon particulier, je te donnerai dix écus comptant et je te ferai gagner ton procès. Le paysan, consentant à tout cela, ajouta qu'il irait le lendemain à l'assemblée, et qu'à l'issue de la dite assemblée il nous suivrait, le frère La Valette et moi, pour s'assurer du lieu de notre retraite ; et qu'il en avertirait le dit Camp-redon, afin qu'il nous fit saisir.

Après l'opération de l'Esprit, je racontai au frère La Valette ce que j'avais vu, et qui me frappa si fort que j'en ai

(1) Qu'on se demande de nouveau, devant l'histoire qui va suivre, si on peut prendre sur soi de tenir Elie Marion pour un imposteur : car nous avons ici l'un des cas où l'illusion sur le fait même était impossible.

présentement l'idée, comme le jour même : je lui dépeignis l'homme, ses habits, sa taille, son âge et son visage, et il conjectura juste, comme on le verra tout à l'heure. Le lendemain, l'assemblée se fit (ce fut à Aubaret, à une lieue de Barre); et comme on chantait un psaume, l'Esprit me saisit soudainement et me fit prononcer à haute voix que celui qui nous avait vendus était entré dans l'assemblée. Il me fit répéter tout haut aussi, en présence du traître, l'entretien qu'il avait eu, le jour précédent, avec monsieur le subdélégué. Et après que je fus revenu dans mon état naturel, mes yeux se portèrent sur le faux frère. Je le connus par l'idée que j'en avais reçue dans la vision, et il était devenu si pâle, dans le temps que l'Esprit me faisait raconter son histoire, que toute l'assemblée l'avait soupçonné.

*Comme il ne m'avait pas été ordonné de le faire arrêter (1), je me proposai seulement de lui reprocher son crime et de lui faire quelques exhortations après que l'assemblée se serait séparée. Mais on fut occupé à quelques affaires particulières et il m'échappa. L'ayant donc cherché inutilement, le frère La Valette et moi donnâmes commission à deux personnes qui le connaissaient, de le réprimander et de lui déclarer de notre part, que si à l'avenir il ne cheminait pas de droit pied, il n'avait qu'à compter qu'il n'y aurait point de grâce pour lui. Ces personnes nous rapportèrent qu'il avait avoué tout l'entretien qu'il avait eu avec Camp-redon; mais qu'il avait voulu leur persuader que son intention n'avait pas été d'exécuter les choses que ce persécuteur lui avait fait promettre. Et effectivement cela ne m'avait pas été expliqué par l'Esprit.*

Un soir, comme j'étais chez mon père, à Barre, avec toute la famille et quelques autres personnes, un de mes

---

(1) Quelle beauté et quelle modération dans l'action et dans les sentiments! La suite va montrer qu'il y eut en même temps sagesse et justice.

frères reçut une inspiration. Il parla fort contre les incrédules et contre les avarés , en les menaçant des sévères jugemens de Dieu. Nous eûmes des raisons pour croire que cette censure s'adressait particulièrement à une certaine femme de la compagnie , qui eut aussi la même pensée que nous , et qui fit ensuite un salutaire usage de cet avertissement , comme je l'ai bien su. Ce fut en cette occasion , si je ne suis fort trompé , que le jeune garçon , mon frère , parlant avec une véhémence extraordinaire , l'Esprit lui dit : *Je t'assure, mon enfant, que pour persuader à ceux qui sont ici présents que c'est moi qui te parle, je veux que tu frappes ta poitrine à coups de couteau, sans qu'elle en puisse être offensée. Ne crains point, car je ne permettrai pas que tu sois blessé.* Mon frère insista , en demandant des couteaux ; mais il ne s'en trouva qu'un ; il était grand et pointu. Il le prit de la main droite et il se frappa plusieurs fois de la pointe , le ventre et l'estomac , avec une très-grande force ; mais son corps résistait comme s'il eût été de fer , et son habit même ne fut pas percé. Tout le monde était effrayé et fondait en larmes. *J'étais présent* (1).

Aussitôt que les ennemis eurent appris que j'avais quitté la maison de mon père et que je m'étais joint aux Camisards , comme on les appelait , ils observèrent de fort près toutes les personnes de la famille , et ce n'était pas sans quelque raison ; car effectivement mon père et mon frère P. étaient fréquemment occupés à nous apporter des vivres et d'autres choses. Mais l'Esprit saint qui visitait fort souvent mes frères , les avertissait de tout et veillait pour toute la maison. Comme il y avait garnison dans le bourg , personne n'en pouvait sortir sans rencontrer quelque sentinelle ou quelque corps de-garde , et ces gens-là *fouillaient presque toujours* ceux qui sortaient. Mais , par une assistance particulière de Dieu , aucun de ceux de notre famille *n'a jamais été surpris* :

---

(1) V. la note de la page 65.

il n'y allait pas de moins que de la vie. Soit qu'ils eussent dessein de venir à nous qui étions dans la troupe, soit qu'ils voulussent aller aux assemblées, leur méthode constante était de consulter l'Esprit de Dieu, qui par sa miséricorde, *entretenait une si douce communication avec eux*, par les inspirations qu'il accordait à mes frères, que comme ils n'entreprenaient jamais rien *sans avoir demandé humblement conseil*, aussi obtenaient-ils toujours une favorable réponse. Allons, mes enfants, disait mon père, allons, demandons à Dieu qu'il lui plaise de nous faire connaître sa volonté. Aussitôt les jeunes garçons se mettaient en prière, et lui avec eux; l'Esprit tombait incontinent sur eux ou sur l'un d'eux, et les paroles qu'ils prononçaient étaient des oracles certains. Dès qu'ils avaient assuré, dans l'inspiration, qu'il n'y avait rien à craindre, on ne craignait rien, et on entreprenait tout. *Cela est arrivé cent fois*; mais j'en rapporterai un exemple mémorable.

Après que mon frère Pierre eut aussi pris les armes (ce qu'il fit par inspiration), mon père devint plus suspect que jamais aux persécuteurs. Et même, comme ils avaient de violents soupçons contre lui, ils résolurent de le faire mourir sans forme de procès. Le nommé Camp-redon, subdélégué de l'intendant Basville, se mit dans l'esprit (ou en fit semblant) que mon père avait pris des mesures avec nous, pour nous livrer la garnison de Barre, notre bourg, qui était d'environ quatre cents hommes. Il s'imagina aussi diverses autres choses; et en un mot, il forma la résolution de faire passer mon père par les armes. Alors M. Julien, d'Orange, que nos Camisards surnommaient l'apostat, monta dans nos Cévennes avec un autre homme de sa sorte, nommé Viala, subdélégué. Ces deux messieurs, pour dire cela en passant, *mirent tout à feu et à sang dans quarante-cinq paroisses* qui n'étaient habitées que par des protestants. Alors Camp-redon communiqua à Julien le dessein qu'il avait de faire mourir mon père en même temps qu'on ferait une pareille exécu-

tion sur un pauvre paysan qu'ils avaient convaincu d'avoir rendu quelques services aux Camisards. Quelques-uns de nos amis ayant appris ce méchant dessein, coururent en avertir mon père. « Sauvez-vous, lui disaient-ils, vous n'avez pas un moment à perdre, autrement vous êtes perdu vous-même ». *Mais mon père avait un autre conseiller qu'ils ne connaissaient pas.* Incontinent, sans s'émouvoir davantage, il appela mon frère qui avait entendu la triste nouvelle. Viens, lui dit-il, mon enfant, prions Dieu ensemble, demandons-lui son secours, et il nous enseignera ce que nous aurons à faire. Un moment après, mon frère saisi par l'Esprit, tomba en extase et prononça ces paroles au milieu de ses agitations : *Aie bon courage, mon enfant, je te dis que ton père n'a rien à craindre, ni personne de cette maison. Je te dis que j'ai suscité un de ses propres ennemis, qui sollicitera sa grâce et qui l'obtiendra.* Après cette heureuse réponse, mon père, ferme comme un rocher, ne s'inquiéta de rien et demeura chez lui comme à l'ordinaire. Cependant, le sieur Doise, qui commandait la garnison, ayant eu quelque bruit du dessein de Camp-redon, s'en alla trouver le sieur Julien et lui représenta que le bourg était perdu s'il faisait mourir Marion, qui d'ailleurs était un bon homme et qui était utile à beaucoup de gens. Vous n'avez qu'à compter, dit-il à M. Julien, que si vous faites mourir cet homme, ses deux fils qui sont sous les armes, et dont l'un est chef, n'auront ni repos ni patience qu'ils ne se soient vengés : ils assembleront les troupes de Rolland et des autres qui rêdent ici autour, et ils mettront le bourg au pillage. Pour moi, ajouta M. Doise, je vous déclare que je quitterai le lieu et la garnison. Cela frappa Julien et le fit changer de dessein, de sorte qu'il se contenta de faire seulement la peur à mon père. Quand on le vint prendre dans sa maison et qu'il traversa le bourg, tous ses amis pleuraient, en lui disant le dernier adieu. Mais lui, plein de confiance, avait une contenance assurée et n'appréhendait rien. M. Julien donc se contenta de le réprimander à

sa mode et il lui dit qu'il devait la vie à M. Doise. Il ne le renvoya qu'après l'avoir contraint à être *présent au martyre du pauvre paysan*, qui souffrit la mort avec patience et courage. Je n'ai pas vu ces choses-là, mais je les donne comme extraites des mémoires de mon père, qui est présentement à Lausanne, et que je mets ici au rang des témoins oculaires.

Le jour de Pâques, 1704, après que nous eûmes participé à la Ste-Cène, le frère Abraham Mazel tomba dans une grande extase; et entre les diverses choses que l'Esprit lui fit dire, il prononça ceci : *Je te dis, mon enfant, qu'un des principaux de tes frères, qui est ici présent et qui a reçu le don d'annoncer ma parole, sera mis à mort par la main de ses ennemis.* Abraham étant revenu de son extase, regarda fixement tous ceux de la compagnie qui avaient le don de prédication, et s'arrêtant enfin sur le frère Moulines, qui commandait une petite troupe et qui avait reçu un talent admirable, il lui dit : *Frère, préparez-vous, c'est à vous à qui Dieu s'adresse.* Abraham parla ainsi, par une inspiration secrète, comme cela lui arrivait souvent. Moulines reçut avec une profonde résignation l'avertissement de Dieu et en profita sans doute en vrai fidèle, tel qu'il était. Le 15 ou 16 de mai suivant, il fut tué d'un coup de fusil dans un combat.

Au commencement d'octobre 1703, le maréchal de Montrevel monta dans nos Hautes-Cévennes pour brûler et saccager tout. Alors, comme nous étions dans une assemblée, le frère La Veille, qui avait un grand don de prédication, fut saisi de l'Esprit et dit, sous l'opération, que notre ennemi n'exécuterait pas ce qu'il avait entrepris, mais qu'il serait obligé, dans trois jours, de descendre plus vite qu'il n'était monté. En effet, le dimanche suivant, dès le matin (précisément trois jours après l'avertissement donné au frère La Veille), plusieurs exprès furent dépêchés au maréchal pour lui faire savoir qu'il y avait des vaisseaux anglais proche de la côte, afin qu'il se hâtât de revenir avec ses troupes. Nos

soldats interceptèrent une de ces lettres, que j'ai lue et dont je marquerai ici quelques circonstances, *parce qu'il y a eu des gens qui ont contesté le fait*. Le gouverneur de Côte mandait au maréchal que deux navires anglais, d'un tel port et de tant de pièces de canon, menaçaient d'une descente; qu'ils avaient fait divers signaux et qu'on avait tiré quelques volées de canon sur eux, que toute la côte était en alarme et qu'il eût à hâter son retour. Aussi fit monsieur le maréchal. Il rappela les détachements qu'il avait déjà mis en campagne pour mettre le feu partout, et marcha jour et nuit.

J'ai su que les deux vaisseaux de guerre avaient été détachés de la grande flotte qui était dans la Méditerranée, sous l'amiral Shovel, et qu'ils étaient commandés par le capitaine Harris.

Je suis assuré que comme Dieu réprimait quand il lui plaisait la *forcedu feu* et qu'il faisait parmi nous d'autres merveilles semblables, *il arrêtait aussi la force des balles de fusil*, de sorte qu'elles frappaient quelquefois à plomb et comme à bout touchant ceux que Dieu voulait garantir, sans qu'ils en fussent offensés. Un de nos soldats m'a fait voir son justaucorps percé de trois balles, à deux pouces l'une de l'autre, vis-à-vis des reins, m'assurant qu'il avait pris les trois balles qui étaient demeurées entre la chemise et la chair... Un de mes amis reçut un coup de fusil tiré d'une fenêtre en bas, où il était; la balle perça la forme du chapeau, sans le blesser, et il la prit entre le chapeau et ses cheveux. Ceux d'entre nous qui, avant que de s'engager dans les batailles, ou en d'autres occasions, avaient été avertis dans l'inspiration qu'ils n'avaient rien à craindre, ce qui était ordinaire, n'ont jamais été, *que je sache* (1), ni tués ni

---

1 Exemple et preuve remarquable de sobriété et de réserve dans l'assertion.

blessés. Peu de temps après que j'eus pris les armes, l'Esprit m'assura que je serais garanti des dangers de mort et que je verrais la fin de cette guerre.

Après avoir fait quelque séjour à Genève, où j'avais été conduit avec escorte, suivant les articles de ma première capitulation, M. Flotard, agent de la R. etc. (1), et qui avait des ordres pour soutenir les Cévenois, nous proposa, à La Valette, à Fidel et à moi, de retourner pour les assister. Ma capitulation n'était point un obstacle; car, premièrement, c'était un traité forcé (2); et en second lieu, *les articles en avaient été très-mal observés* de la part de ceux qui commandaient les troupes royales. Mais je fus confirmé dans mon dessein par une inspiration qu'il plut à Dieu de m'envoyer, dans laquelle il me fut positivement ordonné de marcher, et sans crainte.

Quelques jours après mon arrivée, je me rencontrai proche de St-Jean de Gardonnenques, avec plusieurs de nos frères, l'un desquels, nommé Daniel, me raconta au long comment ils avaient su, par une inspiration qu'il avait eue, les circonstances des projets sur lesquels je m'étais entretenu, à Nyon, dans le pays de Vaud, avec M. Flotard, touchant les secours que l'on avait proposé de leur envoyer. Daniel avait reçu cet avertissement de l'Esprit *en présence de plusieurs personnes*, et dans le même temps que nos affaires étaient sur le tapis. *Si de pareils événements m'avaient été nouveaux*, j'aurais dû être bien surpris d'entendre raconter le détail des particularités de cette entreprise, et principalement de certaines choses *qui avaient été très-secrètes entre M. Flotard et moi*.

(1) De la révolte dans les Cévennes, probablement. On verra du moins cette expression employée plus loin, dans une lettre de l'ambassadeur de France au gouvernement de Berne.

(2) Cette considération, qui serait fort mauvaise sans celle qui suit immédiatement, — savoir que les articles de la capitulation n'avaient pas été observés par l'autre partie, — reprend par là sa justesse. Et



(4) Il faudrait de gros livres pour contenir l'histoire de toutes les merveilles que Dieu a opérées par le ministère des inspirations qu'il lui a plu de nous envoyer. Je puis protester devant lui, qu'à parler généralement, elles ont été nos lois et nos guides. Et j'ajouterai, avec vérité, que lorsqu'il nous est arrivé des disgrâces, ça été pour n'avoir pas obéi ponctuellement à ce qu'elles nous avaient commandé, ou pour avoir fait quelque entreprise sans leur ordre.

Ce sont nos inspirations qui nous ont mis au cœur de quitter nos proches *et ce que nous avions de plus cher au monde*, pour suivre Jésus-Christ et pour faire la guerre à Satan et à ses compagnons. Ce sont elles qui ont donné à nos vrais inspirés le zèle de Dieu et de la religion pure ; l'horreur pour l'idolâtrie et pour l'impiété ; l'esprit d'union, de charité, de réconciliation et d'amour fraternel qui régnait parmi nous ; le mépris pour les vanités du siècle et pour les richesses iniques ; car, l'Esprit nous a défendu le pillage ; et nos soldats ont quelquefois réduit des trésors en cendres, avec l'or et l'argent des temples des idoles, sans vouloir profiter de cet interdit. Notre devoir était de détruire les ennemis de Dieu, non de nous enrichir de leurs dépouilles. Et nos persécuteurs ont diverses fois éprouvé que les promesses qu'ils nous ont faites des avantages mondains n'ont point été capables de nous tenter non plus.

elle achève de se justifier par la mention qui va être faite d'une seconde capitulation qu'Elie Marion fit en 1703, c'est-à-dire environ un an plus tard. Il vient d'ailleurs de parler de sa première. — Certainement un gouvernement n'eût pas fait une seconde capitulation avec un rebelle qu'il eût regardé comme un violateur coupable d'une première ; cette guerre était, de tous points, irrégulière et désordonnée de la part du roi.

I. Nous recommandons ce qui suit tout particulièrement à l'attention du lecteur. S'il était permis de parler de beauté littéraire, de ton et de mouvement du style dans un sujet aussi grave, nous ferions remarquer la rédaction de ce morceau, l'un des plus remplis d'unction qui nous soient connus dans la littérature religieuse.

Ça été uniquement par les inspirations et par le redoublement de leurs ordres, que nous avons commencé notre sainte guerre. Un petit nombre de jeunes gens simples, sans éducation et sans expérience, *comment auraient-ils fait tant de choses, s'ils n'avaient pas eu le secours du Ciel?* Nous n'avions ni force ni conseil, mais nos inspirations étaient notre recours et notre appui.

Ce sont elles seules qui ont élu nos chefs et qui les ont conduits. Elles ont été notre discipline militaire. *Elles nous ont appris à essayer le premier feu de nos ennemis à genoux, et à les attaquer en chantant des psaumes*, pour porter la terreur dans leur ame. Elles ont *changé nos agneaux en lions* et leur ont fait faire des exploits glorieux. Et quand il est arrivé que quelques uns de nos frères ont répandu leur sang, soit dans les batailles, soit dans le martyre, nous n'avons point lamenté sur eux. *Nos inspirations ne nous ont permis de pleurer que pour nos péchés et pour la désolation de Jérusalem.* Et je ne ferai pas de difficulté de dire ici que lorsque Dieu retira ma mère en sa grâce, il m'ordonna d'essayer mes larmes et m'assura *qu'elle reposait en son sein.*

Ce sont nos inspirations qui nous ont suscités, *nous, la faiblesse même*, pour mettre un frein puissant à une armée de plus de *vingt mille hommes d'élite* et pour empêcher que ces troupes ne fortifiassent le grand et général ennemi, dans le lieu où la Providence avait ordonné qu'il reçût le premier coup mortel.

Ces heureuses inspirations ont attiré dans le sein de nos églises plusieurs prosélytes d'entre les adorateurs de la Bête, qui ont toujours été fidèles depuis. Elles ont animé nos prédicateurs, et leur ont fait proférer avec abondance des paroles qui repaissaient solidement nos ames.

Elles ont banni la tristesse de nos cœurs au milieu des plus grands périls, aussi bien que dans les déserts et les trous des rochers, quand le froid et la faim nous pressaient ou nous menaçaient.

Nos plus pesantes croix ne nous étaient que des fardeaux légers, à cause que cette intime communication, que Dieu nous permettait d'avoir avec lui, nous soulageait et nous consolait. Elle était notre sûreté et notre bonheur.

Nos inspirations nous ont fait délivrer plusieurs prisonniers de nos frères, reconnaître et convaincre des traîtres, éviter des embûches, découvrir des complots et frapper à mort des persécuteurs.

Si les inspirations de l'Esprit saint nous ont fait remporter des victoires sur nos ennemis par l'épée, elles ont fait bien plus glorieusement *triumpher nos martyrs sur les échafauds*. C'est là que le Tout-Puissant a fait des choses grandes. C'est là *le terrible creuset où la vérité et la fidélité des saints inspirés a été éprouvée*. Les paroles excellentes de consolation et les cantiques de réjouissance du grand nombre de ces bienheureux martyrs, *lors même qu'ils avaient les os brisés sur les roues, ou que les flammes avaient déjà dévoré leur chair*, ont été, sans doute, de grands témoignages que leurs inspirations descendaient de l'Auteur de tout don parfait.

Ce sont enfin ces dons précieux de la grâce *qui nous font bénir, en tout temps et en tout lieu, ceux qui nous haïssent sans cause, en même temps que nous déplorons leur aveuglement*. Quelques-uns de nos frères qui priaient autrefois pour nous, devenus plus injustes et plus cruels que nos ennemis (1), nous outragent et nous maudissent. Mais nos inspirations nous consolent et nous font désirer qu'ils se convertissent afin qu'ils vivent.

Je n'oublierai point une autre preuve indubitable de la sainteté des inspirations dont il a plu à Dieu de nous honorer. C'est qu'une infinité de fois certaines choses nous ont été précisément déclarées, avec des circonstances très-

---

1. Peut être devenus apostats ou seulement protestants incrédules, et qui « méprisaient la prophétie. »

particulières; et des ordres nous ayant été en même temps donnés pour l'exécution, tout s'est exactement rencontré, et *tout a réussi selon la vérité de l'avertissement divin*. A Dieu soit gloire et louange éternellement. Amen.

Le soir du 4 novembre 1706, étant à Londres, je reçus ordre, par une inspiration secrète, de *jeûner trois jours*, à commencer le lendemain. Je pensai que pour obéir au commandement, je devais seulement m'abstenir de nourriture chaque jour, jusqu'au soir, pendant trois jours. De sorte que le lendemain, le cinquième, je ne mangeai que vers les huit heures du soir. Mais le sixième au matin, comme je faisais ma prière, je fus saisi de l'Esprit, qui m'ordonna précisément d'être trois jours entiers, consécutivement, c'est-à-dire, trois fois 24 heures, comme je l'entendis, *sans manger ni boire*. Ce même jour donc je commençai le jeûne qui m'était ordonné, et je fus dans une abstinence totale de nourriture jusqu'au soir du 8. Pendant ces trois jours j'assistai soir et matin aux exercices publics de dévotion qui se font dans les diverses églises françaises de cette ville, et j'agis comme à l'ordinaire hors des heures de mes prières et méditations particulières, *sans que dans tout ce temps-là je sentisse en moi aucune faiblesse, ni désir de boire ou manger, ni altération à ma santé*. Le soir du huitième qui était la fin de mon jeûne, je soupai *comme à l'ordinaire*.

Je jeûnai encore de la même manière, par un ordre secret de l'Esprit, le 23, le 24 et le 25 du même mois. Le soir du 25, avant que je mangeasse, je reçus une inspiration dans laquelle il me fut dit entre autres choses, que j'avais à jeûner encore trois jours consécutifs et que j'eusse à commencer le lendemain. Je mangeai *un peu ce même soir* et j'exécutai l'ordre qui m'était prescrit. Pendant ces six jours d'un jeûne qui ne fut interrompu que par un petit repas que je fis le soir du troisième, je n'eus *aucune envie de manger*, ni n'aperçus *aucun changement à mon état*. J'eus chaque jour

mes inspirations, excepté le 23, avec des agitations qui furent pour le moins aussi violentes qu'à l'ordinaire. Et même, le dernier jour, qui fut le 28, j'eus trois inspirations, ce que je ne crois pas qui me fût arrivé auparavant. Je dirai, en passant, que ces jeûnes furent *pour précéder des choses extraordinaires qui pourront être déclarées dans un autre lieu* (1).

Le soir du 28, comme je finissais le jeûne, je fus averti dans l'inspiration que j'avais encore *trois autres* jours à jeûner, et que le temps n'en serait marqué. Ce qui arriva les 10, 11 et 12 du mois suivant, et à quoi j'obéis aussi.

Comme il y a eu quantité de gens qui m'ont demandé *pourquoi j'étais venu ici, en Angleterre*, et ce qui m'en avait fait naître le dessein, je satisferai volontiers la curiosité de ces personnes-là. Mais auparavant, ils me permettront de leur dire que cette question est un peu extraordinaire; car ceux qui la font savent tous que je suis Français protestant, échappé de la grande tribulation, ainsi que *deux ou trois cent mille* autres de mes frères, qui ont été contraints de sortir de France et de se réfugier dans quelque pays de sûreté; et il me semble que cette raison se manifeste assez d'elle-même. L'Angleterre est une île heureuse, où la liberté règne avec l'abondance. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner que de pauvres persécutés viennent se consoler dans un pareil asyle. Et d'ailleurs, on pourrait assez probablement supposer que parmi le grand nombre de personnes de mon pays qui sont à Londres, il y en a qui pourraient être de mes parents et de mes amis, et qui auraient pu m'attirer vers eux. Mais puisqu'on demande quelque chose de positif, on lira, si on veut, ce qui suit.

Nous arrivâmes à Genève, Abraham Mazel (2), Atgier

1 Peut-être ces choses devaient-elles se trouver dans la deuxième partie qu'on se proposait de publier.

2 V. la note de la page 48.

La Valette, David David, Durand Fage (1) et beaucoup d'autres, vers la fin du mois d'août, 1705, en conséquence de ma seconde capitulation (2), ou par les traités particuliers d'une partie de ceux dont je parle. Deux jours après, je m'en allai à Lausanne, chez mon père, pour qui j'avais obtenu un passeport par mon premier traité. Après que j'eus été dix à onze mois avec lui, il plut à Dieu de me faire connaître, par diverses inspirations, que sa volonté était que j'allasse en Angleterre; cela m'étant si clairement désigné, par des circonstances qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer ici, que je ne pouvais pas m'y tromper. Justement dans ce temps-là il y eut quelques personnes de ma connaissance qui se disposèrent à faire le même voyage, et je profitai de leur compagnie, en obéissant aux ordres de l'Esprit. Je partis donc de Lausanne le 23 de juillet 1706, et j'arrivai (ici) à Londres le 16 de septembre suivant. Dieu sait que je dis vrai, sans équivoque et sans réserve; *et on peut lire cela ici comme si on le lisait dans mon cœur.*

Abraham Mazel, mon fidèle compagnon de service, m'a diverses fois raconté certains événements notables et publics, qui se sont même en quelque façon passés sous mes yeux, et qu'il n'est pas déraisonnable de mettre ici entre les témoignages originaux, puisque le principal témoin est présentement dans un lieu (Lausanne) où l'on peut aisément s'assurer des choses par lui. J'ose même promettre *de faire venir ici son approbation* (attestation) et de la laisser entre les mains de personnes chez qui on la pourra voir. *Voici donc comment parle A. Mazel.*

C'est par cette raison que, sans en faire un article à part, nous

1) Très probablement celui dont nous allons voir une déposition, après celle de Cavalier.

2) V. la note 2, p. 70. — Il faudra relaire une histoire de cette partie si curieuse et si extraordinaire des destinees de l'Eglise reformee

plaçons en tête de ce qui suit le nom de celui qui dépose maintenant, quoique par la bouche d'Elie Marion).

#### DÉPOSITION D'ABRAHAM MAZEL.

Quelque temps avant que j'ense reçû par l'Esprit l'ordre positif et redoublé de prendre les armes, je sougeai que je voyais dans un jardin de grands bœufs noirs fort gras, qui bron- taient les plantes du jardin. Une personne me dit de chasser ces bœufs, mais je refusai de le faire; cependant, la même personne ayant fait instance, je les chassai. Fort peu de temps après, je reçû une inspiration dans laquelle il me fut dit que le jardin était l'Eglise; que les gros bœufs noirs étaient les prêtres qui la dévoraient, et que je serais appelé à mettre en fuite ces sortes d'hommes. A quelques jours de là, l'Esprit m'avertit de me préparer à prendre les armes, pour la cause de Dieu. Cet avertissement fut suivi de quel- ques autres pareils; et comme je parlais assez haut dans l'extase, les uns, qui voyaient *ma faiblesse, ou pour mieux dire mon néant*, étaient comme scandalisés de cet ordre in- concevable, et les autres, plus humbles, se contentaient de lever les yeux au ciel (1). Dans ces réitérations il n'y avait jusque là qu'une déclaration générale. Pierre Esprit et Salo- mon Couderd, deux de nos principaux inspirés (qui ont été brûlés vifs), eurent des avertissements conformes aux miens, et quelques-autres en eurent aussi. Enfin, le dimanche 21 juillet 1702 (2), comme nous étions dans une assemblée, proche de la montagne de Lausète (Isaac Soulages, David Masaurie et quelques autres), l'Esprit me saisit et m'or-

(1) Et Gédéon répondit à l'Éternel : « Hélas ! mon Seigneur, par « quel moyen délivrerai-je Israël ?... Je suis le plus petit de la maison « de mon père !... Et l'Éternel lui dit : *Va avec cette force que tu as !... « Ne t'ai-je pas envoyé ?* Jug. vi, 14 et 15. »

(2) On remarquera donc que c'était ici le commencement de l'in- surrection des Camisards. On se rappelle que ces dépositions ne suivent pas entre elles un ordre chronologique. Chacune se faisait in- dépendamment des autres.

donna, en m'agitant beaucoup, de prendre les armes sans aucun retardement et d'aller délivrer ceux de nos frères que les persécuteurs détenaient prisonniers au Pont de Mont-verd. (Ils étaient dans le château de M. Dandrè, que l'abbé du Chaylar occupait). Je ne dois pas dissimuler que j'avais été fort surpris, aussi bien que les autres, par les premiers avertissements que j'avais reçus sur ce sujet ; car qui étais-je, moi, pauvre créature ? je n'étais rien du tout, à juger humainement. Mais l'apôtre St-Paul nous dit que Dieu choisit quelquefois les choses folles de ce monde et les choses faibles pour rendre confuses les sages et les fortes. Aussitôt donc que l'ordre d'obéir promptement m'eut été donné, je ne balançai plus à me mettre en devoir de l'exécuter. Ceux qui avaient reçu le même avertissement que moi mirent ensemble la main à l'œuvre. Esprit, Salomon, Soulages, Mazauric et quelques autres s'en allèrent en grande hâte, l'un ici, l'autre là, chercher des ouvriers. Nous nous donnâmes rendez vous pour le lendemain au soir, et nous nous rencontrâmes, avec nos enrôlés, au nombre d'environ quarante, dans le lieu marqué. Nous n'avions que quelques épées, des faux, de vieilles hallebardes, et peut-être vingt fusils ou pistolets ; mais le Dieu des armées était notre force. Nous nous mîmes tous en prière ; et plusieurs reçurent commandement de l'Esprit d'entrer dans le bourg (le Pont de Mont-verd), à nuit close, *en chantant des psaumes* (1), et d'aller droit au château *pour délivrer nos frères* (2). Je laisse diverses circonstances, qu'il ne faudrait pas oublier si l'on écrivait au long cette histoire, pour dire que, malgré les injures et la résistance de l'abbé du Chaylar, grand massacreur de pauvres innocents, nous enlevâmes les prisonniers,

1) Encore l'histoire de Gédéon. Voyez, en outre, 2 Chronique xv.

(2) Et non pour se défendre eux-mêmes. Voyez à ce sujet la fin de la note des pages 48 à 52. Cette observation importe ici d'autant plus, que cette prise d'arme était le premier acte de l'insurrection.



et entre autres le frère Massip, de Cannes, qui est présentement ici, à Lausanne, avec nous. On l'avait resserré dans une posture si gênée, les jambes passées entre deux poutres, qu'il ne pouvait ni se coucher, ni se lever. Après cette expédition, nous demandâmes (par ordre) de parler à l'abbé, et il fit feu sur nous, car il avait quelques soldats et quelques domestiques; mais il ne trouva pas son compte dans la résistance. Le château fut réduit en cendres et même d'une manière miraculeuse (1). Et le persécuteur voulant se sauver, se précipita, et puis fut forcé, par un coup de la vengeance du Ciel, de mettre une dernière fin à ses cruautés.

Les vainqueurs, au nom du Seigneur, passèrent le reste de la nuit à chanter ses louanges, et à lui rendre des actions de grâces pour le succès qu'il avait donné à *la première entreprise de ses serviteurs*. Et au point du jour, nous nous retirâmes, en chantant toujours, entre les mêmes montagnes dont nous étions partis le jour précédent.

Le bruit de ces premiers exploits ayant été répandu, la troupe grossit en fort peu de temps; et il s'en forma d'autres à l'envi, en divers endroits du pays; le tout étant approuvé et conduit par le concours des inspirations qu'il plaisait à Dieu de nous envoyer.

Je dirai ici, par occasion, que notre nombre n'a jamais été si grand que la plupart du monde se l'est imaginé. J'ai peine à croire que nos diverses troupes ensemble aient jamais monté jusqu'à deux mille hommes, et plusieurs d'entre nous n'avaient pour armes *que des pierres et des bâtons*. Ainsi, lorsque M. C., auteur de l'histoire des dernières révolutions de la principauté d'Orange, conclut des considérations qu'il fait, qu'il fallait que notre nombre fût fort considérable, il

---

1. Il n'est pas difficile de penser que Mazel n'aurait pas regardé comme un miracle qu'une maison brûlat quand on y met le feu. Il faut qu'il y ait en ici quelque circonstance particulière qu'il n'indique pas.

raisonne assez conséquemment , mais il n'est pas informé du fait , comme il le déclare sagement lui-même. *Qui aurait empêché le maréchal de Mont-revel , dit cet auteur , après avoir désarmé les protestants des villes , d'aller bloquer les mécontents dans leurs bois avec toutes ses troupes , et de les obliger à mettre bas les armes , ou à périr de misère ? Pourquoi aurait-on vu , au milieu de l'hiver , plus de quarante mille bourgeois sous les armes , pour veiller à leur propre sûreté , dans le temps qu'on avait , dans le cœur du pays , une armée complète à opposer à ces mécontents ?* A parler humainement , cela est bien dit ; la lumière naturelle doit conclure ainsi. Mais M. C. voudra bien qu'on lui dise ici que ceux qui lui ont fourni des mémoires ne lui ont pas donné la clé du mystère. Il est vrai , nos ennemis étaient en grand nombre , et nous , nous n'étions qu'une petite poignée de gens. Ils avaient des chevaux et des charriots , de l'or , des armes et des forteresses ; et nous , on le sait , ces secours nous manquaient. Mais , je l'ai déjà dit , l'Éternel des armées était notre force. *Que toute la terre le sache* (1) , c'est Dieu , Dieu lui-même , son conseil et son bras qui ont opéré ce que l'esprit humain ne saurait comprendre.

Il aurait été à souhaiter aussi que l'auteur dont je parle , et que je suis fort éloigné de vouloir offenser , eût eu de plus particulières informations touchant la manière dont il a plu à Dieu de nous mettre les armes à la main ; car les choses se sont passées comme elles ont été ci-dessus racontées. *Et il n'y a homme vivant à qui il appartienne de contester cette vérité.*

Un bon paysan , nommé Halmède , avait un fils de douze à treize ans (au commencement de 1702) , qui recevait des inspirations. Halmède appréhendant la persécution , alla au

---

(1) Comme le langage s'élève par moments ! Et combien il diffère de celui que pourraient prendre des imposteurs ! On va voir , quatre lignes plus bas , le calme de la charité.

curé : Monsieur le curé, lui dit-il, *mon fils prophétise, je vous en avertis*, et ne prétendez pas me venir ruiner pour cela (1). J'ai pensé à ces choses-là, répondit le curé; croyez-moi, faites jeûner votre fils, vous verrez que c'est un bon remède. Le père obéit, mais l'enfant continua de prophétiser comme à l'ordinaire, et Halméde en donna avis au curé. Eh bien, dit celui-ci, faites autre chose; au moment que votre petit garçon tombera dans les agitations qui sont le prélude de ses barangues, donnez-lui de bons coups de bâton; si c'est un fourbe, vous le saurez bientôt. Le père obéit encore; mais si ce mauvais traitement *interrompait quelquefois l'opération*, par une raison secrète du bon plaisir de Dieu, l'enfant était pourtant visité de l'Esprit *plus fréquemment qu'à l'ordinaire*; il aurait fallu le battre jusqu'à la mort.

Du reste, je voudrais bien demander ici eu passant, soit à ce curé soit à ceux qui, n'étant pas plus sages que lui, proposent aujourd'hui de pareils moyens pour éprouver nos inspirés, *s'ils ont appris que des jeûnes et des coups aient jamais été la pierre de touche des anciens prophètes*: ont-ils lu quelque part qu'on ait fait jeûner Jérémie, pour savoir s'il était prophète, ou pour l'empêcher de prophétiser? ont-ils trouvé dans quelques annales qu'on ait donné des coups de bâton à St-Pierre et à St-Jean, lorsqu'ils étaient dans leurs extases pour voir ce qui en arriverait? Et l'histoire leur a-t-elle appris ce que de telles voies de fait et de violence avaient effectivement produit? Quand *les lois de Moïse et de l'Evangile* ordonnent qu'on fasse l'examen des prophètes ou de ceux qui passent pour tels, ces lois disent-elles: faites-les jeûner, battez-les, jetez-leur de l'eau froide au visage, mettez-leur de l'esprit de vitriol au nez, et vous reconnaîtrez par ces épreuves si ce sont des prophètes, ou si ce sont

---

1 A quel assujétissement on avait amené ces pauvres Protestants!

des fourbes (1). Toutes les objections folles, comme celle-ci, qui ont été faites sur ce sujet, depuis un certain temps, et qui sont tantôt des fruits d'ignorance et tantôt des fruits de malice et d'orgueil; toutes ces prétendues difficultés, dis-je, sont *bien scandaleuses, quoique bien pitoyables*. Mais revenons à notre curé.

Il se trouva dans un grand embarras, quand le paysan l'assura que les coups donnés à l'enfant ne rebutaient point l'Esprit, et il pensa en lui-même qu'apparemment le petit garçon était ensorcelé. Dans cette imagination de son cerveau creux, il eut recours aux charmes (2). Il conseilla au père de se munir d'une peau de serpent et de la mettre sur l'enfant, dans le temps qu'il prophétiserait. Halmède voulut obéir pour la troisième fois. (Les peaux de serpent se trouvent communément dans le pays, et les bonnes gens s'en servent pour diverses choses). Comme son fils parlait, sous l'opération de l'Esprit, il approcha de lui avec sa peau de serpent, belle et bien choisie, pour la lui mettre sur la tête. Mais à cet instant même, l'enfant se sentant agité avec une violence extraordinaire, haussa sa voix en criant et se mit à censurer fortement son père. Il révéla, tout haut, en présence de diverses personnes, ce qui avait été dit et fait avec le curé, ajoutant menaces sur menaces, d'une façon terrible, contre les pécheurs endurecis. Le père, frappé comme d'un coup de foudre, versa des larmes de repentance; et Dieu voulut que peu de jours après il reçût lui-même les dons de révélation et de prédication.

Ce Saül converti *a été un puissant instrument pour l'œuvre du Seigneur*. Dès que Dieu l'eut honoré de ses grandes grâces, il ne pensa qu'à convertir aussi et à consoler ses frères. Il abandonna tout pour cela. Il travailla avec grand

(1) On remarquera la sagesse de toutes ces considérations.

(2) Voyez l'incrédulité! On repousse les mystères de l'Évangile, et on croit à d'autres mystères; ou bien au sort, au hasard, à son étoile.

succès jour et nuit. *Le frère Elie Marion l'a beaucoup connu.* Après que le dit Marion eut capitulé la dernière fois, et moi conjointement avec lui par ses soins, suivant la commission que je lui en avais donnée, les ennemis, qui regardaient Halméde comme un homme dangereux et capable de rallumer l'embrasement qui leur paraissait presque éteint, le forcèrent à prendre un passeport pour s'en aller à Genève. Ils l'y conduisirent même, avec sa femme et cinq ou six enfants, lui laissant la liberté de jouir de son bien. Le dit Halméde est de St-Paul-la-Côte, près St-Jean de Gardonenques; et il demeure présentement à Etoué, dans le voisinage de Morges, au pays de Vaud. C'est un fort honnête homme (1).

Un certain homme qui avait *autrefois* été de ceux qu'on *appelait anciens*, dans quelqu'une de nos églises (2), fut suborné pour trahir le frère Salomon Coudere, et le faire tomber dans une embuscade avec la troupe qu'il commandait. Cet ancien donc s'enrôla parmi nous avec Salomon, faisant valoir le talent qu'il avait de chanter les psaumes. Salomon le prit en amitié; et les choses s'acheminaient bien pour le traître, parce que la troupe s'approchait insensiblement d'Aléz, par l'adresse de ses persuasions. Dans ces entre-faites, comme j'étais à cinq ou six lieues de là, je fus averti par inspiration que le frère Salomon était obsédé par un flatteur qui lui tendait des pièges; et l'Esprit m'ordonna de partir incessamment, pour aller moi-même en donner avis au dit Salomon. Je partis sur le champ; et dès que je fus arrivé, l'Esprit me saisissant de nouveau, en présence du traître, me fit déclarer le complot qu'il avait fait avec le gouverneur d'Aléz. Ce malheureux, confus et tremblant, confessa la vérité de tout ce qui m'avait été révélé. Si, par hasard, quelqu'un demande ici *pourquoi* Dieu me faisait ve-

1. Que sont devenues toutes ces familles?...

2. Ces mots indiquent bien vivement la destruction totale des églises réformées de France!

nir de si loin pour avertir Salomon qui avait lui-même inspirations, laissant à part les conjectures raisonnables qui pourraient être faites sur cela, je lui répondrai *que l'Esprit a fait ce qu'il veut*, selon sa sagesse toujours adorable. *Ce n'est pas à nous à lui demander pourquoi.*

Environ trois mois après que le frère Elie Marion, mon associé au commandement de la troupe, eût capitulé pour moi en même temps que pour lui, selon le pouvoir que je lui en avais donné, je fus pris par les Miquelets et conduit à la citadelle de Montpellier; car je n'avais pu me résoudre à quitter le pays, ni à marcher sans mes pistolets. J'avouai naïvement tout, quand on m'interrogea. Et comme je confessais qu'il était vrai que c'était moi qui avais soulevé les Cévennes, en obéissant à mes inspirations, mes juges se moquaient de moi; ils me disaient que j'avais fait des merveilles et que je n'avais qu'à me préparer aux plus rudes supplices. Je leur répondis que j'étais résigné à la volonté de Dieu, ce qui était vrai, par sa grâce; mais dans mon cœur il était vrai aussi que *je ne les craignais point du tout*, ayant été averti plus d'une fois par l'Esprit que j'échapperais de leurs mains. On en avait roué et brûlé qui n'avaient été que de simples soldats; on en avait pendu, seulement à cause des inspirations: quelle ne devait donc pas être ma destinée? Cependant Dieu fit agir d'un côté le lieutenant-général La Lande, qui, par des raisons que j'expliquerais s'il était nécessaire, écrivit en cour en ma faveur. D'un autre côté, il mit au cœur d'un curé à qui j'avais sauvé la vie, de solliciter fortement ma grâce. (C'était le curé de St-Martin de Corconas). Par les entremises de ces organes de la Providence, je fus seulement condamné à une prison perpétuelle dans la fameuse tour de Constance.

Quelques jours après qu'on m'eut mis dans ce fatal lieu, l'Esprit me dit par inspiration que j'en sortirais; et *sur quelques doutes de mon infirmité*, il redoubla ses saintes pro-

3. A quelques jours de là , Dieu me mit au cœur de surmonter la muraille : elle était épaisse ; nous étions au second étage à cent pieds de hauteur du terrain ; je n'avais point d'outils ; il y avait trente-trois autres prisonniers avec moi dans la même chambre ; il fallait ou gagner tous ces gens-là et les trouver fidèles , ou être accusé par quelqu'un d'entre eux ; il fallait des cordes pour descendre ; en bas , il y avait de hautes murailles à escalader ; des sentinelles à éviter , de grands marais pleins d'eau à traverser ; *et après tout cela , ne savoir où prendre du pain , ni où se retirer.* Mais avec l'assistance de Dieu , je surmontai *tous ces obstacles*, après sept ou huit mois de travail. Seize de mes compagnons me suivirent ; les dix-sept autres manquèrent de courage .

Le duc de Berwick ayant appris mon aventure , *eut ses raisons* pour faire publier que tous mes péchés me seraient pardonnés , si je voulais sortir du royaume. Et sur ces entrefaites , comme il me fut rapporté que le frère Elie Marion était à Montpellier , prêt à partir pour Genève , après avoir traité une seconde fois , j'acceptai l'amnistie , et nous vîmes sous même escorte , avec plusieurs autres frères , à Genève et en Suisse , où me voici , grâces à Dieu , en paix , *toujours bénignement visité par les inspirations de son bon Esprit* , et vivant en ferme espérance , fondée sur la vérité de ses promesses qui sont infailibles , qu'il édifiera de nouveau son temple et que la gloire de la seconde (ou de la troisième) maison sera plus grande que celle de la première.

---

II *Déposition de JEAN CAVALIER , de Sauve , proche de St-Hippolyte (cousin du fameux chef de ce nom) , lequel déclare ce qui suit. A Londres. Janvier 1707.*

On commençait à parler beaucoup des prophètes de notre pays , car plusieurs s'exprimaient ainsi , lorsque quelques amis me sollicitèrent de me trouver dans une assemblée de

*gens* qui devaient faire des prières ensemble. J'étais un garçon de quinze à seize ans, que la dévotion n'occupait pas beaucoup; mais je consentis volontiers à la proposition qu'on me fit, quand je pensai que je verrais peut-être là quelques-uns de ces inspirés dont on disait des choses si étranges. Je ne fus pas sitôt entré dans la grange où tout ce monde était, que j'aperçus un petit garçon couché à la renverse, qui avait des agitations surprenantes. Cela m'épouvanta en quelque manière, *et je n'en jugeai pas davantageusement*. Quand ce petit garçon commença à parler, il dit entre autres choses qu'il y avait des personnes dans la compagnie qui n'y étaient venues que par curiosité et avec un esprit mequeur, et que si ces personnes-là ne se repentaient, Dieu permettrait qu'ils seraient reconnus et rendus honteux. Il ajouta quelques autres choses de même nature; et il fit si bien mon portrait, que quand il aurait pénétré dans mon cœur, il n'aurait pas mieux représenté les dispositions où j'étais; ce qui me frappa terriblement. *Mais mon petit raisonnement* ne se porta pas plus loin qu'à soupçonner que ces gens-là pourraient bien être *quelque espèce de devins* (1), comme on me l'avait dit. Et d'ailleurs comme ce petit devin avait parlé de plusieurs personnes, je m'imaginai que je n'étais pas en effet le seul dans l'assemblée qui n'eusse guère d'estime pour lui, et j'espérai que j'échapperais parmi les autres; car j'aurais voulu être à dix lieues de là. En effet, je me repentai de m'être engagé si avant parmi les assistants, et je formai la résolution de m'approcher peu à peu de la porte, pour m'esfuir le plus tôt que je pourrais. J'étais non-seulement ému et effrayé de ce que ce petit garçon avait si précisément deviné mes pensées, mais j'avais grand peur qu'il ne me nommât, ou qu'il ne fit peut-être quelque chose de plus

---

1 On n'a pas besoin que nous fassions remarquer tout le naturel de ce récit, et de quel poids est le témoignage d'un homme qui a été gagné : étant incroyable, comme vous le lecteur peut-être



fâcheux encore. Je ne m'étais de ma vie trouvé dans un pareil embarras. Mais ce fut bien pis lorsque, comme toute ma pensée et tout mon désir ne tendaient qu'à sortir de là, je vis un autre fort jeune garçon, directement sur mon passage, entre la porte et l'endroit où j'étais, qui tombant tout à coup dans des agitations beaucoup plus violentes que celles de son camarade, *si je puis l'appeler ainsi*, dit à haute voix qu'il y avait une personne mal intentionnée qui voulait sortir, et que l'on eût à mettre des gens à la porte, pour l'en empêcher, de peur qu'il n'allât découvrir l'assemblée. Après cela, ce nouveau devin se mit à dire tout haut dans la précision la plus parfaite, tout ce que je m'étais dit à moi-même, depuis que l'autre avait parlé : il ne lui manquait plus que de me nommer par mon nom et par mon surnom, et de me venir saisir par le bras ; et il ajouta diverses choses tendant à m'obliger à m'humilier devant Dieu, à me repentir, à lui donner gloire, etc. Ma frayeur secrète redoubla beaucoup : je fus tout transi et j'étais pris de tous les côtés ; car ce dernier garçon n'avait parlé que d'une seule personne, qui, comme je le sentais bien, ne pouvait être que moi. Et pour la porte, il n'y fallait plus penser. « Mon Dieu, disais-je en moi-même, avec quelle sorte de gens suis-je ici ? qui est-ce qui a dit à ces petits garçons tout ce qui est dans mon cœur ? S'ils m'affrontent ici, que ferai-je ? que deviendrai je ? que diront mes parents ? » J'étais dans un grand embarras. Mais pourtant, ajoutai-je, ces gens-là parlent du bon Dieu ; si c'étaient des sorciers *ils ne diraient pas toutes les bonnes choses qu'ils disent* ; ils ne feraient pas de si belles prières ; ils ne chanteraient pas des psaumes ; et ces deux enfants ne m'auraient pas exhorté à me repentir. Ces pensées-là calmèrent un peu mon esprit et me portèrent à prier Dieu.

Alors il arriva une chose particulière que je suis obligé de dire ici. Le second devin, ou prophète, ou je ne sais pas quoi, continuait à parler. Comme il disait une infinité de

choses contre les mœurs du siècle pervers, contre l'idolâtrie des Papistes, contre toutes sortes de superstitions, etc., il interrompit tout d'un coup son discours et dit, en changeant de ton, qu'il y avait plusieurs fidèles qui erraient proche de là, dans les champs ou les bois, cherchant l'assemblée; et que pour les faire venir, il fallait que quelques-uns sortissent et entonnassent un psaume. *J'aurais bien voulu aller chanter avec ces gens-là*, et le prétexte me paraissait assez bon; cependant je n'osai, car je craignais les devins qui étaient à la porte. Une troupe sortit et se mit à chanter. Et moi qui priais toujours Dieu, du mieux que je pouvais, je pensai que ce serait bon signe, si le chant des psaumes attirait de nouveau monde, comme le petit prophète l'avait prédit. Nous verrons, disais-je, s'il sait effectivement deviner, ou si ce qu'il a dit de moi n'était que par hasard. Comme je m'entretenais ainsi tout seul, voilà les gens qui rentrent, avec un assez bon nombre de ceux que le chant des psaumes avait attirés. Cela me toucha beaucoup et me fit faire en moins d'un quart d'heure plus de réflexions qu'un garçon de mon âge n'en a fait, pour l'ordinaire, en toute sa vie. Je commençai à avoir une toute autre opinion de ces personnes-là; je me souvins de ce que j'avais ouï dire, qu'il n'y avait que Dieu qui sondât les reins et les cœurs; et comme je l'ai déjà dit, je considérai beaucoup aussi que Satan ne pouvait pas faire la guerre au péché, ni glorifier le nom de Dieu, comme on faisait dans cette assemblée. Ces réflexions me tranquillisèrent beaucoup, et même elles me donnèrent de la joie.

Alors voilà un troisième jeune garçon, qui tombe comme avaient fait les autres. Après quelques agitations, il se leva, plein de l'Esprit, et il dit à peu près ceci : *Je t'assure, mon enfant, que cette assemblée est en sûreté. Ne crains point, je suis avec vous. Et je veux maintenant mettre ma parole en ta bouche, afin que tu consoles mon peuple.* Cela me toucha de nouveau et fortifia mon cœur, voyant qu'on ne parlait plus

de moi comme on avait fait auparavant. Au lieu que je n'avais prié Dieu qu'en tremblant et par des soupirs entrecoupés, je me mis à lui demander ardemment qu'il lui plût de me faire connaître sa volonté ; *afin qu'il m'inspirât de l'horreur pour ces choses-là, si elles ne venaient pas de lui* ; et qu'au contraire, il les imprimât dans mon cœur si c'étaient des dons de sa grâce.

Le jeune prédicateur fit une prière admirable, à laquelle je fus extrêmement attentif, sentant un grand zèle qui m'animait. Il dit après cela que le texte de l'Écriture qui devait faire le sujet du discours que le St-Esprit mettrait dans sa bouche, était le premier et le second verset du 55<sup>e</sup> chapitre de la prophétie d'Ésaïe. *Hola ! vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux ! Même vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez et mangez : achetez sans argent, etc.*

Il parla deux grandes heures, avec une facilité merveilleuse et il dit des choses si pathétiques et si excellentes, que tout le monde fondait en larmes, et moi avec les autres. Personne ne dormait (1), j'en suis sûr ; les paroles que ce petit serviteur de Dieu pronouçait n'étaient pas endormantes : on n'en perdait pas une, *car elles étaient toutes du sujet et toutes proportionnées à la capacité du bon et simple peuple qui les écoutait, quoiqu'elles fussent toutes sublimes et divines*. Les deux heures passèrent comme deux moments. Et qui est l'enfant qui pourrait dire des choses semblables ? Tout le monde assurait que ce petit garçon ne savait pas lire. Mais quand il aurait su lire, en vérité, il n'était point capable par lui-même de composer un pareil discours, ni de le réciter, ni même d'avoir la hardiesse de parler en public, et en français. Je dirai aussi en passant, puisque l'occasion s'en

---

1. Quand il n'y aurait que ce mérite à la prophétie, encore cette puissance d'attention qu'elle inspire lui mériterait elle déjà un grand respect. Qu'est-ce que la prédication, à parler en général ! Et, entre les discours plats et les discours enflés, combien peu qui sont à la fois sages, entraînants, pieux et humbles !

présente, que ceux qui avaient le don de prédication et d'exhortation versaient les paroles avec abondance et d'une manière éloquente. Et après les premières agitations (ordinairement médiocres), il ne leur restait, pendant qu'ils parlaient, ayant les yeux ouverts, que certaines petites émotions causées par la chaleur de l'Esprit qui les remplissait.

Mais je reviens à moi-même. Dans un endroit de la prédication, lorsque le jeune garçon inspiré dit plusieurs choses qui me convenaient particulièrement et que je m'appliquai avec un grand soin, je goûtai un contentement indicible. J'étais ravi quand il disait que les plus petits et les plus simples étaient d'un grand prix devant Dieu : que c'étaient ceux qui étaient les plus destitués qu'il voulait enrichir ; suivant ce que dit aussi Jésus-Christ, qu'il n'est pas venu appeler des justes, mais des pécheurs à repentance : mais qu'il fallait sentir sa misère ; qu'il fallait connaître sa pauvreté spirituelle ; et qu'après cela il fallait être affamé et altéré, pour être admis au banquet, pour obtenir le vin et le lait ; pour être abreuvé au fleuve de délices, etc. Mon ame fut toute émue : j'étais hors de moi-même (1) : il me semblait que toutes ces grandes choses étaient seulement pour moi. *Je ne balançai plus*, mes doutes se dissipèrent : je me sentis effectivement affamé et altéré des grâces de Dieu. Mais dans le sentiment de mon indignité, *mes yeux devinrent des fontaines de larmes*.

Aussitôt après que la prédication fut finie, je sentis comme un coup de marteau qui frappa fortement ma poitrine ; et il me sembla que ce coup excitait un feu, qui se saisit de moi et qui coula par toutes mes veines. Cela me mit dans une espèce de défaillance, qui me fit tomber (2). Je me relevai

(1) N'y aurait-il pas quelques lecteurs qui le fussent aussi, même par cette simple analyse du discours ?

(2) Voyez si même cela est nécessaire maintenant, la note 2 de page 54.

aussitôt, sans aucune douleur; et comme j'élevai mon cœur à Dieu, dans une émotion inexprimable, je fus frappé d'un second coup, avec un redoublement de chaleur. Je redoublai aussi mes prières, ne parlant et ne respirant que par grands soupirs. Bientôt après, un troisième coup me brisa la poitrine et me mit tout en feu. J'eus quelques moments de calme; et puis je tombai soudainement dans des agitations de la tête et du corps, qui furent fort grandes et semblables à celles que j'ai eues depuis, *jusqu'à présent que je raconte ceci*. Ces grands mouvements ne durèrent pas, mais l'émotion et l'ardeur du dedans continuèrent. J'étais alors tout occupé du sentiment que j'eus *de mes péchés*. Les fautes de libertinage, auxquelles j'étais le plus sujet, me parurent des crimes énormes et me mirent dans un état que je ne saurais ici décrire.

Cependant le prédicateur faisait une seconde prière. Après qu'il eut fait chanter le psaume centième, il me fit venir devant lui, et il m'adressa des exhortations que je ne pus recevoir que comme venant d'une part extraordinaire, tant elles frappèrent vivement mon cœur. La hardiesse même de ce jeune garçon m'étonnait, ainsi que la pensée qu'il avait eue de prendre connaissance de ce qui m'était arrivé, et d'en entretenir le public. Et en effet, quelle merveille de voir un enfant timide et ignorant entreprendre d'enseigner un peuple! prêcher dans un langage qu'il n'était pas capable de parler dans un autre temps! s'exprimer magnifiquement! fournir abondamment des choses excellentes! *et présider en évêque dans une assemblée de chrétiens!* Il me dit que j'étais bien heureux de m'être trouvé parmi ceux que Dieu avait appelés pour être rassasiés de sa grâce, sans qu'il leur en coûtât rien: que je devais bénir éternellement la bonté de notre Père céleste, qui m'avait tendu si amiablement les bras, en me présentant ses trésors: que je l'en devais remercier avec un cœur humble et reconnaissant, en tous les moments de ma vie, et quantité de choses de cette nature, d'un prix

infini. Mais il ajouta que parce que j'avais murmuré, la volonté de Dieu était de me tenir un certain temps dans un état d'humiliation, et qu'il me visiterait en me terrassant seulement, jusqu'à ce que son bon plaisir fût de mettre aussi sa parole en ma bouche : qu'en attendant, j'eusse à prier sans cesse.

Après cela, *ce bon petit ministre de Jésus-Christ* (1) donna la bénédiction et déclara, étant toujours rempli de l'Esprit, que chacun arriverait en paix dans sa maison, sans aucune mauvaise rencontre.

Sur le chemin, comme je m'en retournais chez mon père, j'étais toujours en prière et en admiration ; non-seulement à cause des grandes choses qui m'étaient arrivées, mais pour toutes les autres merveilles que j'avais vues et entendues. Je ne cessais de pleurer, et les grandes agitations que j'eus de temps en temps me jetèrent plusieurs fois à terre, ou m'obligèrent de m'arrêter. Je fus près de neuf mois dans cet état. La main de Dieu me frappait souvent, mais ma langue ne se déliait point. Il est vrai que sa grâce me consolait d'ailleurs ; car j'obéissais avec plaisir à l'Esprit intérieur qui me portait toujours à l'invoquer. Je ne me souciai plus de mes jeux et de mes divertissements ordinaires, et surtout je me sentis une véritable haine pour tout cet attirail du culte public des Papistes, et pour toute cette farce de messe dont je m'étais auparavant fait un jeu (2). Je ne pouvais seulement pas regarder leur église sans frissonner.

Enfin, après environ neuf mois de sanglots et d'agitations sans parole, un dimanche matin, comme je faisais la prière dans la maison de mon père, je tombai dans une extase extraordinaire, et Dieu m'ouvrit la bouche. *Pendant trois fois vingt-quatre heures*, je fus toujours sous l'opération de l'Es-

1) Il ne l'appelle plus devin.

2) Voilà la différence entre l'incrédule et le chrétien à l'égard de la superstition

prit, en différent degré, *sans boire, ni manger, ni dormir*; et je parlais souvent avec plus ou moins de véhémence, selon la nature des choses. On fut bien convaincu dans la famille, par l'état plus extraordinaire que jamais où on me vit alors, et même par le prodige d'un jeûne de trois jours, après lequel je n'eus ni faim, ni soif, *qu'il fallait que des choses semblables vinssent de la Souveraine Puissance. Et comme les paroles que je prononçais étaient toutes bonnes et saintes, on n'avait garde de s'imaginer qu'elles pussent venir d'une source impure.*

Mais les personnes du roi emprisonnaient les prophètes, comme ils les appelaient eux-mêmes; ils les tourmentaient dans les cachots, quelquefois jusqu'à la mort; et ils répandaient leur fureur sur les pères et les mères de ces inspirés; de sorte qu'il est diverses fois arrivé à ces cruels parents *de maltraiter avec excès leurs propres enfants* et de les livrer aux intendants, en leur disant : *les voilà, je m'en décharge, faites-leur passer vous-mêmes leurs envies de prophétiser, si vous en pouvez venir à bout.* Et je ne ferai pas difficulté de dire ici, plutôt pour la consolation des personnes dont je veux parler, que pour leur adresser des reproches, que j'ai souffert dans mon pays pour les inspirations qu'il plaisait à Dieu de m'envoyer. Depuis que je suis ici, dans cette île, quelques personnes qui, à ce que je crois, ne me veulent que du bien, m'ont pourtant aussi affligé sur cela (1). Dans leur aveuglement extrême, ils ont cru ce qu'ils ne devaient pas croire et m'ont sollicité, sans connaissance de cause, à rejeter de tout mon pouvoir et selon leurs fausses idées, *les saintes et heureuses visites de mon Consolateur.* Mais je les prie au nom de Dieu de se souvenir des choses terribles qui sont prononcées contre ceux qui, après avoir été rendus participants du St-Esprit, rejettent en tant qu'il est en eux

---

1 Quelle charité dans la pensée et dans les termes ! Et quelle précision dans tout ce qui suit ! Voyez aussi p. 80, vers le bas.

le don céleste qu'ils avaient goûté. Et je leur déclare solennellement et sans équivoque, par cet acte public, et sous le serment que je fais devant Dieu, que je ne suis point l'auteur des agitations que je souffre dans mes extases : que ce n'est point moi qui m'agite moi-même, mais que je suis mu par une force qui est au-dessus de moi. Et pour les paroles qui sont prononcées par mes organes, je déclare avec la même protestation de vérité, qu'elles se forment sans dessein de ma part, et qu'elles découlent inopinément de ma bouche, sans que mon esprit participe à cette opération merveilleuse par aucune méditation précédente, ni par aucune volonté présente de parler sur le champ.

Par la grâce de mon Dieu, ces inspirations qu'il lui a plu de m'envoyer depuis le commencement jusqu'à présent *ne m'ont jamais porté qu'à fuir le mal et à faire le bien.* Néanmoins, je reconnais avec grand déplaisir que je suis un pauvre ver de terre et un grand pécheur, qui me rends incessamment indigne des grâces que Dieu m'a faites. Mais j'implore humblement sa miséricorde au nom de mon Sauveur, consentant volontiers que celui qui est sans péché jette la première pierre contre moi ; et désirant aussi que s'il est pécheur comme moi, il ait pitié de mes infirmités comme j'ai pitié des siennes.

Après la bataille de Gaverne, nous nous en allâmes au château de Rouvière, à une demi-lieue de Sauve. Comme j'étais avec le chef Cavalier, mon cousin, et plusieurs des principaux de la troupe, il dit tout haut : *Je mesens tout contristé ; un Judas m'a baisé aujourd'hui.* Cependant on prépara le diner ; environ vingt personnes se trouvèrent à table, tant de ceux de la troupe que des amis du voisinage. Entre autres, il y avait un certain N., protestant de profession, qui avait été ami de l'illustre M. Brousson ; il avait aussi toute la confiance de M. Cavalier, et nous le regardions tous ensemble avec d'autant plus d'estime, qu'il avait



toujours fréquenté nos saintes assemblées; qu'il aidait souvent à les convoquer; qu'il recevait les charités de ceux qui nous communiquaient leurs secours d'argent, et qu'il avait même souffert la prison pour quelque'une de ces bonnes œuvres. C'était un homme de 45 ans. Comme nous étions tous à table, N. à la droite de mon cousin et moi à sa gauche, l'Esprit me saisit avec de grandes agitations, au milieu du repas; et entre autres paroles, il me fit prononcer celles-ci : *je te dis, mon enfant, qu'un de ceux qui sont assis à cette table et qui a trempé la main dans le même plat avec mon serviteur, a dessein de l'empoisonner.* Presque aussitôt que mon inspiration eût cessé, une parente de M. Cavalier, qui était dans la même chambre auprès du feu, tomba en extase et dit en propres termes : *il y a ici un Judas qui a hoisé mon serviteur et qui est venu pour l'empoisonner.* Dès que mon cousin eut entendu ce que j'avais prononcé, il s'était abstenu de manger et avait ordonné que les portes fussent gardées; mais après qu'il eut reçu le second avertissement par la bouche de la jeune fille, il fit redoubler la garde. La compagnie continua de diner. Comme on était encore à table, le frère Ravel (celui qui a souffert le martyre) fut soudainement saisi de l'Esprit avec des agitations très-grandes: *je t'assure, mon enfant, lui dit l'Esprit, qu'il y a présentement un traître assis à cette table, qui a reçu une somme d'argent pour empoisonner mon serviteur et même toute la troupe, s'il lui était possible. Je te dis qu'il a promis à l'ennemi d'empoisonner le chef, et qu'il s'est proposé, en entrant dans cette maison, d'empoisonner l'eau de la citerne et le seau, pour tâcher de détruire le troupeau, s'il ne peut pas faire périr le berger.* A l'instant que M. Cavalier eut entendu ces paroles, il défendit qu'on puisât de l'eau, et il fit garder la citerne du château après que l'on eût jeté le seau dedans.

Dans le même temps, on vint dire dans la chambre où nous étions que le frère Du Plan, brigadier de la troupe, qui était dans une autre chambre, venait de tomber dans

une extase extraordinaire , avec de fort violentes agitations. J'y courus et j'entendis qu'il pronouça ces paroles : *Je te déclare , mon enfant , qu'il y a dans cette maison un homme qui a vendu mon serviteur pour une somme d'argent (il nomma ou 500 l. ou 500 écus). Il a mangé à la même table que lui. Mais je te dis que ce traître sera reconnu , et qu'il sera convaincu de son crime. Je te dis qu'il a dessein présentement de jeter le poison qu'il a caché sur lui , ou de le mettre dans les habits de quelqu'un de la compagnie ; mais je permettrai qu'il soit reconnu et nommé par son nom.* M. Cavalier ayant été averti de l'inspiration de Du Plan , le fit venir dans une chambre particulière , avec les trois personnes qui avaient eu des inspirations , et tous ceux qui avaient mangé avec nous à la même table. On avait commencé à fouiller plusieurs de ces mêmes personnes , lorsque Du Plan , qui marchait au milieu de ses agitations , entra dans la chambre ; il vint droit à N. , et lui mettant la main sur le bras , il l'accusa et le censura avec beaucoup de véhémence , disant : *Ne sais-tu pas , misérable , que Je vois toutes choses ? que Je sonde les cœurs et les reins , et que les plus secrètes pensées Me sont découvertes ? n'appréhendes-tu pas Mes jugements terribles ? Oserais-tu nier le complot que tu as fait avec les ennemis de Mon peuple ? Confesse , malheureux , confesse ton crime !*

N. voulut s'excuser ; mais Du Plan , dans un redoublement de l'inspiration , déclara positivement que le poison était dans la tabatière et dans la manche du justaucorps de celui qui était accusé , de sorte qu'il fut pleinement convaincu. *J'étais présent et j'ai vu tout cela.* Le poison était dans du papier. M. Cavalier ayant des raisons particulières pour ne pas faire mourir ce traître , *et sa mort n'ayant pas été ordonnée par aucune des quatre inspirations* , il se contenta de le censurer et de lui représenter quantité de choses qu'il n'est pas nécessaire que je rapporte ici. De sorte que la nuit étant venue , N. eut la liberté de s'en retourner chez

lui. Il y eut ordre à la troupe de se préparer pour la prière générale, en action de grâces de la délivrance admirable que Dieu nous avait accordée.

Aussitôt que le malheureux N. fut revenu chez lui, le commandant du lieu et les révérends pères capucins qui l'avaient mis en œuvre eurent regret à l'argent qu'ils avaient avancé et le redemandèrent. L'ancien Judas rapporta bonnement ce qu'il avait reçu; mais celui-ci, plus intéressé, voulut garder ses écus. Les moines avaient quelque tort, car leur assassin avait assez risqué; ils devaient du moins lui laisser quelque chose. Cependant ils le pressèrent; et il promit, pour se rendre digne de son salaire, qu'il donnerait la liste des personnes de la ville qui avaient le plus de communication avec M. Cavalier, afin qu'on les saisisse. En effet, peu de temps après, le maréchal de Mont-revel étant venu à Sauve, N. eut un entretien particulier avec lui, et le maréchal fit arrêter autour de soixante personnes, du nombre desquelles je fus.

On nous conduisit à Sommières, de là à Montpellier, et de Montpellier à Perpignan.

Je dirai par occasion, que comme nous étions sur la mer, dans un grand orage et dans une grande frayeur, un jeune garçon du nombre des prisonniers eut une inspiration, et dit entre autres choses : *Je suis celui qui vous conduit; ne craignez point; dans quatre heures vous serez au port; et cela arriva.*

Je n'ai pas été particulièrement informé des raisons qui rendirent N. odieux à ceux qui l'avaient employé : quoi qu'il en soit, il fut *envoyé lui-même à Perpignan*, dans la prison où j'étais, justement un mois après que j'y fus arrivé. Nous fûmes fort surpris de le voir; et on peut bien penser que nos prisonniers le reçurent d'une manière qui ne lui fut pas fort agréable. C'est ce qui l'obligea, en partie, de se tenir seul dans sa chambre; mais d'ailleurs il y fut porté par une profonde mélancolie. Il tomba malade; et

quelques semaines après, il me fit prier de l'aller voir. Il me raconta un songe qui l'inquiétait. J'ai songé, dit-il, que je me suis trouvé tout nu, et que personne ne m'a voulu donner aucune chose pour me couvrir. Comme j'ai voulu me cacher dans le lieu secret, je suis tombé dans l'ordure ; j'y ai été plongé jusqu'à la bouche, et j'ai crié ; mais personne ne m'est venu secourir, et je suis demeuré mort dans ce vilain lieu. Peu de jours après, se trouvant plus mal, il fut mis à l'hôpital, demeurant toujours dans une profonde tristesse et ne parlant que de Satan et que des troubles où il était nuit et jour. Je l'ai vu plusieurs fois dans ce déplorable état. Enfin on lui donna du vin émétique ; et il mourut dans l'opération de ce remède, ayant jeté une si prodigieuse quantité d'ordure par la bouche et autrement, tant avant sa mort qu'aussitôt après, qu'on fut obligé de l'envelopper dans son propre matelas, sans le nettoyer, pour le porter dans sa fosse. Je suis témoin de toutes ces choses.

J'étais prisonnier à Perpignan, dans le temps que M. Cavalier traita avec le maréchal de Villars. Je compte que nous étions autour de douze cents prisonniers ; et qu'il y en avait pour le moins trois cents de l'un et de l'autre sexe qui avaient de fréquentes inspirations. Entre ceux-ci il y en eut plusieurs qui prédirent que M. Cavalier traiterait avec les ennemis, et qui dirent même de quelle manière la chose se passerait, conformément à ce qui est réellement arrivé depuis. Aussitôt après qu'il eut traité, un berger de Nages nommé David Midon, qui est encore en prison, eut une inspiration avec beaucoup d'agitations, comme il y avait des prisonniers qui murmuraient sur la nouvelle que l'on avait reçue, depuis peu de jours, que le chef Cavalier avait capitulé. Il dit par l'inspiration de l'Esprit : *Je t'assure, mon enfant, que ce qui fait murmurer plusieurs d'entre vous, n'est point arrivé contre ma volonté. C'est moi, je te dis, qui en ai ordonné ainsi. Et cela ne vous avait-il pas été prédit ? Ils ont cherché*

*mon serviteur et ils ne l'ont point trouvé; et présentement qu'il est entre leurs mains, ils n'en disposeront pas à leur gré. Les autres seront obligés à marcher sur ses traces; mais toutes choses tourneront en bien, etc.*

Je fus délivré de la prison de Perpignan (à laquelle j'avais été condamné à perpétuité), par un article du traité que fit M. Cavalier; et comme je demeurai quelque temps encore dans le pays après ma délivrance, j'entendis plusieurs inspirés qui dirent la même chose que ce que je viens de raconter de Midon.

M. Cavalier (le colonel) avait fait une assemblée, joignant les tuileries de Cannes, proche de Sérignan, dans le mois d'août 1703. Notre troupe était, si je ne me trompe, de cinq à six cents hommes; et je ne doute pas qu'il y eût pour le moins autant de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui étaient venues des villes et des villages voisins, pour assister aux exercices de piété ce jour de dimanche. Après que l'on eut fait plusieurs exhortations, lectures, chants de psaumes, etc., le frère Clary (qui avait reçu des grâces excellentes, et dont les révélations fréquentes étaient, avec celles de M. Cavalier, les guides ordinaires de notre troupe) fut saisi de l'Esprit au milieu de l'assemblée. Ses agitations furent si grandes que tout le monde en fut extrêmement ému. Lorsqu'il commença à parler, il dit plusieurs choses touchant les dangers auxquels les assemblées des fidèles se trouvaient ordinairement exposées, ajoutant que Dieu était celui qui veillait sur elles et qui les gardait. Ses agitations augmentant, l'Esprit lui fit prononcer à peu près ces mots : *Je t'assure, mon enfant, qu'il y a deux hommes dans cette assemblée, qui n'y sont venus que pour vous trahir. Ils ont été envoyés par vos ennemis pour épier tout ce qui se passe entre vous, et pour en instruire ceux qui leur ont donné cette commission. Mais je te dis que je permettrai qu'ils soient découverts et que tu mettes toi-même la main sur eux. Tout le*

monde était fort attentif à ce qu'il déclarait; et alors, le dit Clary étant toujours dans l'agitation de tête et de poitrine, marcha vers l'un des traîtres (je les appelle ainsi, parce qu'ils professaient notre religion) et mit la main sur son bras. M. Cavalier ayant vu cela, commanda à ceux qui portaient les armes d'environner l'assemblée, de telle manière que personne n'en pût échapper. L'autre espion qui était à quelque distance fendit la presse à l'instant, et vint auprès de son camarade se jeter aux pieds de M. Cavalier, en confessant sa faute et en demandant pardon à Dieu et à l'assemblée. L'autre fit la même chose, et tous deux dirent que c'avait été leur extrême pauvreté qui avait été cause de ce qu'ils avaient succombé à la tentation; mais qu'ils s'en repentaient avec amertume et qu'ils promettaient qu'avec l'assistance de Dieu ils seraient à l'aveuir fidèles, si on leur voulait donner la vie.

Cependant M. Cavalier, les fit lier, et commanda qu'on les gardât. Alors, l'inspiration de Clary continuant avec de très-grandes agitations, l'Esprit lui fit dire à fort haute voix que plusieurs murmuraient sur ce qui venait d'arriver, comme si la promptitude avec laquelle les deux accusés avaient confessé, était une marque qu'il y avait eu de l'intelligence entre Clary et eux, pour supposer un miracle (1). *O gens de petite foi, dit l'Esprit, est-ce que vous doutez encore de ma puissance, après tant de merveilles que je vous ai fait voir? Je veux qu'on allume tout présentement un feu, et je te dis, mon enfant, que je permettrai que tu te mettes au milieu des flammes, sans qu'elles aient de pouvoir sur toi, etc.*

Sur cela le peuple s'écria, particulièrement les personnes qui avaient murmuré, et qui, n'étant pas du nombre de ceux

---

(1) Toute cette histoire si extraordinaire qui commence ici, se trouvera de nouveau attestée dans la déposition suivante, de Durand Fage, puis appuyée encore d'un grand nombre d'autres témoignages relatifs au même fait. Chacun se rappellera à ce sujet l'histoire des trois jeunes gens dans la fournaise (Daniel III, 24-27).

qui portaient les armes, n'avaient pas tant de foi qu'eux. *On entendit un cri de toutes ces personnes, qui confessaient leur doute et qui demandaient grâce! «Seigneur, retire de nous le témoignage du feu! Nous avons éprouvé que tu connais les cœurs!»* Mais comme Clary insista, avec des redoublements d'agitations de tout son corps, M. Cavalier qui ne se pressait pas trop *dans une affaire de cette conséquence*, ordonna enfin qu'on allât chercher du bois sec pour faire promptement un feu. Comme il y avait tout auprès de là des fourneaux à tuile, on trouva en un moment quantité de branches sèches de pin, et de cet arbrisseau piquant que nous appelons *argealas*, et peut-être quelques sarments. Ce menu bois, mêlé de grosses branches, fut entassé au milieu de l'assemblée, dans un endroit qui était un peu bas, de sorte que tout le monde était élevé tout autour. Alors Clary, qui, pour le dire en passant, avait une camisole blanche (habit de la saison, que sa femme lui avait apporté le jour même), se mit au milieu du tas de bois, se tenant debout et levant les mains jointes au-dessus de la tête. Il était toujours dans l'agitation et parlait par inspiration. Plusieurs personnes m'ont rapporté les choses qu'il disait; mais pour moi, je ne pus l'entendre distinctement. On me dit aussi que c'était lui-même qui avait mis le feu au bois, et que ce feu avait pris en un instant, au premier attouchement : merveille *que j'ai plusieurs fois observée en d'autres occasions*, et particulièrement quand on criait : à sac, à sac! contre les temples de Babylone. Toute la troupe en armes environnait l'assemblée entière, *qui était généralement en pleurs et en prières, les genoux en terre, faisant un cercle à l'entour du feu*. La femme de Clary était là, qui faisait de grands cris, son beau père, deux de ses belles-sœurs, et même quelques propres parents de Clary, que je ne puis pas précisément nommer. Chacun le vit, au milieu des flammes qui l'enveloppaient et qui le surmontaient de beaucoup. Ceux qui avaient eu soin de ramasser le bois eurent aussi celui de repousser les restes des

branches qui étaient un peu écartées, afin qu'il n'en restât rien. Clary ne sortit donc du milieu du feu que quand le bois eut été tellement consumé, qu'il ne s'éleva plus de flamme. L'Esprit ne l'avait point quitté pendant ce temps-là, qui, autant que j'en puis juger aujourd'hui fut pour le moins d'un quart d'heure; et il parlait encore avec sanglots et mouvements de poitrine, quand il fut sorti. M. Cavalier fit la prière générale, pour rendre grâces à Dieu de la grande merveille qu'il avait daigné faire pour fortifier la foi de ses serviteurs. Je fus des premiers à embrasser le digne frère Clary et à considérer son habit et ses cheveux, que le feu avait tellement respectés qu'il était impossible d'en apercevoir aucune trace. Sa femme et ses parents étaient dans des ravissements de joie, et toute l'assemblée se sépara, la nuit venant, en louant et en bénissant Dieu. *J'ai vu et entendu toutes ces choses-là.*

Après cela, M. Cavalier parla aux deux hommes qui avaient été convaincus et mis en garde. Il jugea, avec ceux qui furent consultés sur cette affaire, qu'il fallait user de miséricorde envers eux, puisqu'ils paraissaient être sincèrement repentants et qu'ils n'avaient rien exécuté réellement; de sorte qu'après leur avoir fait de pressantes exhortations, il fut ordonné qu'on les mettrait en pleine liberté.

(AUTRE ATTESTATION RELATIVE AU MÊME FAIT.)

*Extrait d'une lettre écrite de Hollande à M. le chevalier B\*\*\*\*, Bar. à Londres, le 12 février 1707.*

J'ai appris par le colonel Cavalier l'histoire de Clary, qui a passé par le feu. Cavalier s'opposait à cette épreuve, disant que c'était tenter Dieu; mais Clary persévéra à la demander, etc... La chose me parut incroyable; mais ayant bien examiné le caractère du témoin, j'ai jugé que le sieur Cavalier est digne de foi, parce que je ne l'ai trouvé ni hâbleur, ni menteur, ni bigot..., ni capable d'imposer une telle fable, mais plutôt modeste et réservé en avançant cette histoire. Outre cela, il y avait là plusieurs hommes qui me parurent aussi gens de bon sens, attestant la même chose, comme témoins oculaires. J'ai trouvé que tout le pays était plein de la persuasion de ce miracle, sans



*excepter les hommes d'Etat, qui ne sont pas ordinairement fort crédules...* Pour plus de certitude, j'avais prié M. Cavalier de faire une information dans les formes, quand le monde qu'il attendait serait venu. On m'a dit que cette information a été faite à Amersfort, et qu'elle m'a été envoyée, mais je ne l'ai pas reçue, etc.

(OBSERVATION DE L'ÉDITEUR (M. NISSON), SUR LE MORCEAU QUI PRÉCÈDE.)

Chacun sait que M. le colonel Cavalier a raconté cette histoire miraculeuse à diverses personnes de la première considération, en Hollande et en Angleterre : il serait aisé d'en nommer plusieurs. M. Courv\*\*, l'un de nos principaux marchands de Londres, et homme de mérite, m'a dit, à moi qui écris ceci, qu'étant chez M. le chevalier Théod. Jans\*\*, avec MM. Tourt\*\* et Guig\*\*, et beaucoup d'autres personnes, ledit colonel Cavalier leur lit cette histoire; de sorte que ce témoignage peut être mis ici au rang des autres. De cinq ou six cents hommes portant les armes qui ont vu ce spectacle, il y en a de répandus partout, et on en trouverait un bon nombre dans les deux régiments de M. Cavalier.

(Ici reprend la déposition de Jean Cavalier.)

Je voudrais pouvoir me rappeler toutes les circonstances d'une opération véritablement miraculeuse, qui fut faite au milieu d'une nuée de témoins en la personne du frère Compan, pour la raconter exactement ici. Car cette merveille nous remplit tous d'un salutaire effroi; et la vertu d'en-haut n'y fut pas moins manifestée que lorsqu'il plut à Dieu de garantir son serviteur Clary au milieu des flammes dont il éteignit la force (1).

Compan est un jeune homme *modeste, honnête, plein du zèle de Dieu*, et qui en avait aussi reçu *de grands dons*. Il était un *des plus considérés de notre troupe*. Nous nous trouvâmes tous ensemble dans une grande assemblée, que M.

---

(1) Le morceau qui vient présente un genre de miracle qui a de la singularité. Mais il nous semble que, passé la première impression, nous serons obligé d'en revenir à ces deux considérations : 1<sup>o</sup> Il s'agit de rechercher si les faits sont vrais, et si les témoins sont, à tout prendre, des gens pieux, sages, respectables et dignes d'être crus; 2<sup>o</sup> L'écriture ne nous présente-t-elle pas, soit dans les faits indiqués plus haut p. 54 à 57, soit dans bien d'autres encore, des faits pour le moins aussi singuliers que celui-ci.

Cavalier avait convoquée un jour de dimanche pour donner la communion. (C'était dans le bois de Rocaulte, proche de Pierredon). Après les divers exercices du matin, le frère Compan fut saisi de l'Esprit ; et au milieu des agitations, il dit quelque chose d'équivalent à ceci : *Mon enfant, je veux que tu fasses connaître à mon peuple combien terribles sont les flammes de ma fureur contre ceux qui m'irritent, et que tu lui donnes aussi des signes de ma clémence et de mon amour pour ceux qui se repentent et qui me révèrent.* Après cela, il se fit faire place, au milieu de l'assemblée, qui forma un grand cercle autour de lui. Il lui fut dit qu'il s'approchât de l'abîme d'où sortait le feu dévorant et qu'il y présentât la main. Il s'approcha d'un certain endroit à sa gauche et avança la main ; mais il la retira en faisant des cris effroyables. Il reçut le même ordre deux ou trois fois, et toujours il se recula avec frayeur et précipitation, en faisant aussi des cris qui faisaient peur.

Ensuite il fit connaître qu'il s'approchait de la porte du ciel, qui était à la droite : il frappa, et une voix terrible (qui sortait de sa propre bouche) demanda ce qu'il voulait. Il répondit qu'il demandait la grâce d'entrer ; et à l'instant la voix l'ayant menacé, son corps se mit comme en un peloton, après des agitations étranges ; et cette masse fut soulevée de terre et jetée quinze ou vingt pas en arrière. Il se relevait, sans avoir été blessé ; il revenait frapper à la porte et demandait encore grâce et miséricorde ; mais il était rejeté encore, avec de grands reproches et de nouvelles menaces ; et cela fut réitéré plusieurs fois. Mais il ne se rebuta point ; et enfin, quelle joie ! la porte du ciel lui fut ouverte. Il témoigna qu'il voyait les armées d'anges qui assistaient devant le trône de Dieu, et les mille milliers de bienheureux, revêtus de robes blanches, qui chantaient des cantiques de louange et de bénédiction. *Il chanta mélodieusement* (1)

---

(1) Il est très-probable que ce chant avait quelque chose de super-

comme étant avec eux , et nous fûmes témoins de toutes ces merveilles , étonnés et ravis nous-mêmes , comme on le peut penser.

(ATTESTATION D'UN TIERS AU SUJET DU FAIT QUI PRÉCÈDE.)

M. *Compan*, dont j'ai déjà parlé, et qui est présentement en Espagne dans le régiment de M. Cavalier (1, m'a raconté de sa propre bouche toute l'histoire qui vient d'être faite de lui : et j'ai vu plusieurs autres témoins de cette merveille. M. *Compan* m'a dit en propres termes, que son corps fut jeté plusieurs fois à plus de vingt pas en arrière, comme il le croit, et qu'il ne fut point blessé, encore que la chute fût rude, et qu'il tombât sur des souches de vignes; et que quand on disputait en quelque façon contre Dieu qui voulait que cela fût ainsi), en arrachant ou en coupant es troncs ou branches qu'on craignait qui ne le blessassent, il était rejeté plus loin ou à côté. Il m'a dit que la voix terrible qui lui refusait la porte du ciel, en lui reprochant son indignité, n'opérait pourtant pas dans son cœur aucune pensée de désespoir, et qu'il se relevait avec assez de confiance pour oser importuner Dieu encore, pour frapper encore à la porte de sa miséricorde, qui est infinie. Il m'a dit que sa joie fut inexprimable, quand la porte lui fut ouverte; et que non-seulement il vit les anges et les bienheureux qui se rassasiaient des délices de Dieu, qui goûtaient en parfaite joie la fé-

---

rieur à ce qu'on avait coutume d'entendre : sans cela la qualification serait oiseuse; et elle est, au contraire, répétée avec euphase dans une déclaration remarquable que nous trouverons plus loin, et accompagnée de cette réflexion si simple : « Ces voix célestes étaient si belles, que les voix de nos paysans n'étaient assurément point capables de former un pareil concert. » (V. déposition d'*Isabeau Charras*). La même personne semble prouver aussi, par d'autres considérations, que ces chants ne provenaient pas de groupes de chrétiens cachés dans quelque endroit voisin. Quelques personnes d'un endroit écarté de la Dordogne, descendantes d'anciens Protestants, et qui ne sont, pour leur compte, peut-être que trop sobres sur ces matières, racontaient à l'Éditeur, il y a un an, que deux de leurs ancêtres, chassés de leur maison par la persécution, et errants sans savoir où se diriger, entendirent pareillement, pendant qu'ils étaient assis en larmes sous un arbre, un chant de psaumes doux et mélodieux qui venait d'en haut, et qui leur fit prendre la bonne direction qu'ils devaient suivre dans leur route.

(1) Il s'agit du célèbre Cavalier, cousin de celui dont nous lisons la déposition. Ce jeune chef de Camisards capitula au bout d'un certain temps, et accepta le rang de colonel dans les troupes du roi. Preuve de plus, s'il en fallait de telles, que le gouvernement du roi ne regardait nullement les Camisards comme des rebelles ordi-

licite; mais qu'il fut lui-même rendu participant de ces biens infinis et inénarrables.

Après que ce spectacle sacré fut achevé, le fidèle Compan (qui venait de recevoir les prémices de son salut), toujours rempli d'une extraordinaire mesure de l'Esprit, fit une prière qui enleva tout son auditoire au ciel; et ensuite il prononça un discours de deux heures, dicté par le même Esprit, sur ce grand et terrible sujet.

L'apôtre saint Jude, qui veut que nous nourrissions nos âmes de la dilection de Dieu, dans l'attente de la miséricorde de notre Seigneur Jésus, à vie éternelle, ordonne que si les serviteurs de Dieu ont pitié des uns, en les repassant de ces douces idées, les autres soient sauvés par la frayeur, comme en les arrachant hors du feu. Et le grand prophète David a exprimé l'une et l'autre de ces choses, les recommandant ensemble à la méditation du fidèle, lorsqu'il nous a laissé ces excellentes paroles: *Servez à l'Éternel en crainte, et vous égayerz avec tremblement* (Ps. II, v. 44).

MATHILI BOISSIER (1).

Puisqu'on a plusieurs fois désiré de savoir de moi comment et pourquoi je suis venu en Angleterre, je répondrai volontiers à cette demande. Après que j'eus été délivré, par la capitulation de M. Cavalier, de la prison de Perpignan, où il y avait déjà longtemps que j'étais détenu à cause de mes inspirations, mon père m'envoya à Montpellier chez un de mes parents, pour m'occuper avec lui aux affaires de son négoce. Un certain bruit s'étant alors répandu que j'avais eu quelque part aux affaires qui se faisaient à Nîmes et dont chacun sait la fatale histoire, mon père trouva à propos de m'éloigner, pour me dérober aux dangers de ces sortes de mauvais bruits; car le temps était difficile; *on ne voyait qu'échafauds et bûchers*. Mon père m'acheta donc une sous-lieutenance (2) dans un régiment commandé par le marquis

(1) C'est le même Boissier dont nous verrons bientôt une déposition plus générale.

(2) Il semble, par ce mot comme par quelques autres répandus dans cet ouvrage, que, quoique le plus grand nombre des prophètes fussent de la classe pauvre et ignorante, tous n'en étaient pourtant pas. Ce Jean Cavalier, qui parle ici, devait être d'une famille aisée. Elie Marion vient de déposer d'une manière qui indique évidemment une éducation soignée; et nous en dirons autant de Durand Fage, que nous allens entendre. Ceci soit dit pour simple constatation des faits.

de Broglio, qui était en Italie, et je partis incontinent. Dieu voulut que je reçusse toujours les avertissements de son Esprit, mais d'une manière telle, que le monde ne s'en apercevait pas. Qu'on fasse sur cela telles réflexions qu'on voudra, la chose était ainsi : je suppose que la Providence ne voulait pas m'exposer aux insultes des gens avec qui j'étais. Et je remarquerai en passant, puisque l'occasion s'en présente, qu'il n'en a pas été de même à Genève, en Suisse, en Allemagne et en Hollande, où il m'est plusieurs fois arrivé d'être fort agité pendant l'extase. Le garçon qui me servait en Italie (1), nommé Du-Mas, n'était pas comme moi : on remarquait beaucoup les mouvements extraordinaires de diverses parties de son corps ; ce qui le faisait passer pour une espèce de fou parmi les soldats et les gens du pays ; mais cela ne tirait pas, pour lui, à de fâcheuses conséquences.

C'étaient ses avertissements et les miens qui réglaient toute notre conduite particulière. Après quatre mois de service, dans cette guerre, comme j'étais dans ma tente, l'Esprit me saisit avec une force que je n'avais pas éprouvée depuis quelque temps et m'ordonna positivement de me retirer d'avec ces infidèles, ajoutant quelques menaces de m'abandonner si je résistais. Le jour même, je demandai congé à mon colonel, lui alléguant quelques raisons. Il s'opposa d'abord, par l'intérêt qu'il prenait, disait-il, à mes propres affaires. Mais à la fin il consentit ; et dès le lendemain j'eus mon passeport de M. le duc de Vendôme, qui était au camp, proche de là. Je m'en allai à Genève, et j'y appris, six semaines ou deux mois après, que M. Cavalier, qui venait de Piémont, avait passé depuis quelques jours à Berne, allant en Hollande, où il devait faire un régiment. Comme j'avais reçu toujours beaucoup d'amitié de lui, je comptai sur la continuation de sa bonne volonté et je résolus de l'aller cher-

---

1. V. la note précédente.

cher. Je partis donc de Genève au commencement de mars 1706, et je demeurai quinze jours à Lausanne, en attendant la compagnie de huit hommes qui allaient en Hollande, dans le même dessein que moi. Je rencontrai mon cousin à Amersfort (1), et il fut conclu entre nous que je ferais le voyage avec lui. En effet je m'embarquai à Amsterdam, et nous vinmes à Ostende. Mais je fus si malade et si accablé sur la mer, pendant ce trajet, que je crus qu'il me serait absolument impossible d'aller plus loin. Je descendis donc à Ostende, et j'avoue que ce fut contre l'avis de M. Cavalier; mais je ne pouvais plus me soutenir, et je ne croyais pas pouvoir résister au mal si je continuais la route. Il m'en a coûté ma malle et mes hardes, qui ont fait le voyage de Portugal.

Mon dessein fut alors de m'en retourner à Amsterdam, chez un parent qui avait eu la bonté de m'offrir sa maison, et avec qui je pouvais m'occuper. Mais quand je passai à Rotterdam et que ma santé fut bien rétablie, plusieurs amis me représentèrent que tout bien compté, je ferais mieux de m'en aller au plus tôt en Angleterre, pour tâcher d'y rejoindre M. Cavalier et de l'accompagner dans l'expédition qui se devait faire. Quelques avertissements secrets me portèrent à cela, et je me souvins aussi que les nouveaux venus des Cévennes n'étaient pas capables de juger de la maladie de mer, que je savais par expérience n'être pas si dangereuse que je me l'étais imaginé. Je suivis donc le conseil de mes amis. Mais quand j'arrivai à Londres, la flotte qui était fort loin, à Torbai, ne faisait qu'attendre le vent pour partir. La dépense aurait été grande pour moi, et surtout s'il eût fallu revenir de Torbai à Londres; de sorte que dans l'incertitude où je me trouvai, je crus que je ferais mieux de demeurer à Londres.

Voilà naïvement l'histoire de mon voyage en Angleterre.

---

(1) Pays-Bas, province d'Utrecht.

Je sais que la chose en elle-même ne mérite pas d'être racontée; mais puisqu'on l'a souhaité, je déclare ce qui est, avec vérité et sincérité. Et je proteste, devant Dieu, que je n'ai été sollicité par qui que ce soit au monde de passer en Angleterre, et que je n'ai eu d'autres raisons ni motifs que ceux que je viens de marquer.

III. *Déposition de DURAND FAGE, d'Aubays, proche de Sommières. A Londres. Janvier 1707.*

Au mois de juillet 1702, j'assistai la première fois à une assemblée. Elle se fit dans un champ proche de St-Laurent de Gonze, pendant la nuit : il y avait beaucoup de lumières. Une fille d'onze ans, *qui ne savait pas lire*, et qui était un *enfant timide* en toute autre occasion, fut soudainement saisie de l'Esprit, avec quelque peu d'agitation de corps et particulièrement de poitrine. Je fus surpris et touché de la manière *libre et hardie* avec laquelle elle se mit tout d'un coup à dire, *d'une voix douce* et assez haute : *Abattez-vous, peuple de Dieu! prosternez-vous humblement devant lui, et que notre aide soit au nom du Seigneur!* Elle fit une assez longue prière et une exhortation qui dura environ trois quarts d'heure, parlant bon français. Je suis *bien certain* que cette petite fille n'était pas capable, par elle-même, ni de parler comme elle parla, ni de prononcer les choses admirables qu'elle prononça. Ceux d'entre nous qui avaient le don proprement dit d'exhortation, n'avaient la parole entrecoupée de sanglots, comme les autres, que dans le commencement de leurs discours; après cela, c'était une facilité de parler si grande, qu'on voyait aisément que leur bouche n'était autre chose que l'organe d'une puissance supérieure. Cette pauvre enfant (fille d'un nommé Dumas, du village de Manoblé) avait été mise en prison par son propre père, à cause de ses in-

spirations. Elle en était échappée, et elle s'était venue réfugier à St-Laurent de Gouse, à cause que presque tout le monde y était protestant. On la cachait de famille en famille, et tous la chérissaient.

Après divers autres exercices de piété qui se firent dans cette assemblée, la jeune fille tomba une seconde fois en extase. J'étais sorti; mais des gens qui la connaissaient et qui me connaissaient aussi, m'assurèrent le lendemain qu'elle avait dit de moi, en me désignant assez clairement, que *je recevrais un don de Dieu, si je continuais à fréquenter les saintes assemblées*. Cela m'émut, car d'un côté j'aurais accepté un don de Dieu avec joie; mais j'avais ouï parler si différemment *de ces gens inspirés*, que je ne savais qu'en croire : *cela me faisait peur* (1). Cependant j'avais été réjoui *par la prière toute divine et par l'exhortation* de la petite servante du Seigneur. Que le nom de Dieu soit béni, répondis-je à ceux qui me rapportèrent ce qu'elle avait dit : que sa sainte volonté soit faite. J'avais alors 21 ans. Je m'en retournai à Aubays, chez mon père, où j'eus le malheur de porter les armes, dans la milice, contre les Camisards (2).

Au commencement de février, j'eus occasion d'aller au Grand-Galargues; et une fille de 23 ans, Marguerite Bolle, ma parente, étant tombée en extase dans la maison où j'étais, dit entre autres choses en ma présence, que l'épée que je portais servirait à détruire les ennemis de la vérité.

On souhaita que je fisse quelque *lecture de piété* après midi; et comme je prononçais ces paroles : *Augmente-nous la foi*, je sentis tout d'un coup un fardeau sur ma poitrine, qui m'arrêta pour un moment la respiration. En même temps des ruisseaux de larmes coulèrent de mes yeux; et il me fut impossible de

1) On a pu remarquer que tous ceux qui ont déposé en faveur des inspirations avaient commencé par n'y pas croire et par les craindre.

2) Le gouvernement forçait ainsi les Protestants à marcher les uns contre les autres. C'était le vœu de la sainte Eglise.



parler davantage. On ne s'en étonna pas, car on jugea bien ce que c'était. Je demenrai pendant une heure et demie en cet état; et la jeune fille ayant reçu une nouvelle inspiration, elle dit *que je pleurais pour mes péchés*; ce qui était vrai.

Sur les six heures du soir, comme j'étais dans une autre maison, je fus soudainement saisi d'un frissonnement, qui s'étendit par toutes les parties de mon corps, qui furent aussi dans quelque agitation. La pesanteur sur mon estomac fut moins grande qu'elle ne l'avait été la première fois. Dans cet état, je sentis un soufle agréable qui naissait du dedans de moi, ce qui me surprit, quoique je ne fusse guère capable de réflexion. En même temps, ma langue et mes lèvres furent subitement forcées de prononcer avec véhémence des paroles *que je fus tout étonné d'entendre*, n'ayant pensé à rien et *ne m'étant pas proposé de parler*. Les choses que je dis furent principalement des exhortations à la repentance; et cela dura trois ou quatre minutes. Je tombai incontinent après dans une espèce d'évanouissement; mais cela se passa aussitôt et fut suivi d'un nouveau frissonnement, qui ne fit que passer non plus; après quoi je me trouvai parfaitement libre et dans l'état ordinaire. Mais pendant les quinze jours qui suivirent, j'eus de fréquents soupirs et des tressaillements que je ne pouvais ni prévenir ni empêcher. *Mon esprit s'élevait perpétuellement à Dieu*. Les divertissements ordinaires de ma jeunesse me parurent non-seulement méprisables, mais ils me devinrent insupportables. L'idée de mes péchés occupait incessamment mon esprit, et c'est ce qui me causait tant de sanglots et de tressaillements. De sorte que ma bouche prononçait incessamment : Grâce! Grâce! Miséricorde! Mon cœur consentait avec un grand zèle, quand la parole était prononcée.

Cependant j'étais soutenu par une bonne espérance, et par une joie mêlée avec *ma bonne tristesse*. Et je reçus, trois semaines après, dans une seconde inspiration, des consolations infiniment douces, qui donnèrent à mon esprit une tranquil-

lité et un contentement secret, qui, jusque-là, m'avait été inconnu. Quand mon père et ma mère apprirent que Dieu avait daigné me visiter de ses grâces, ils en eurent une grande joie et tous leurs amis les en vinrent féliciter. Depuis ce temps-là *j'ai toujours été et je suis encore dans le même état.*

Vers le commencement de mars 1703, je me trouvai à l'Anglade, chez une veuve de nos fidèles amis, où se rencontra aussi un de nos frères qui était de Calvisson. L'Esprit le saisit soudainement, et je me souviens de deux choses qu'il dit dans son inspiration. La première, que nous n'avions rien à craindre, quoique les ennemis fussent autour de nous. La seconde, qu'il se donnerait une bataille dans la plaine de Calvisson, où les femmes combattraient avec nous, et que Dieu nous donnerait la victoire. En effet, environ deux mois après, les ennemis étant venus fondre sur une assemblée qui se fit à Nages, joignant la plaine de Calvisson, dans laquelle assemblée je me trouvai, les femmes se défendirent à coups de pierres avec un grand courage, chantant toujours les psaumes, et nous fortifiant par leur exemple; et nous remportâmes la victoire qui avait été prédite. Je remarquai, en passant, *qu'aucunes femmes ne suivaient nos troupes* : il y en a eu quelques-unes qui se sont trouvées dans des combats, lorsque cela est arrivé par quelque accident. Lucrèce la Vivaraise, fille illustre par ses dons, par son zèle et par son courage, fit une fois merveille dans une bataille.

Une fille de Galargues, nommée Marguerite Bolle, ma parente, en la compagnie de qui j'allais à une assemblée, avec 12 ou 15 autres personnes, tomba en extase dans le grand chemin, pendant la nuit, comme nous étions fort en peine pour trouver le lieu de l'assemblée. L'Esprit lui dit : *Je te dis, mon enfant, que je ferai tomber une lumière qui vous indiquera le lieu que vous cherchez.* Elle ajouta que nous pouvions marcher sans crainte. Alors nous vîmes

une lumière tombant du ciel comme une fusée (1) ; et comme nous savions la carte du pays, nous jugeâmes avec certitude du lieu de l'assemblée qui était à un bon quart de lieue de là. Quelques minutes après nous entendîmes la voix agréable d'une sentinelle de nos gens, qui se fit connaître par son langage. (Je dirai, si l'on veut, en passant que nous demandions : *Qui vive, de la part de Dieu?* et on répondait : *Enfants de Dieu.*) A cinq cents pas plus loin, la mélodie des psaumes nous attira. Nous volions quand nous entendions le chant de *ces divins cantiques*. Nous sentions au dedans de nous une ardeur qui nous animait, un désir qui nous transportait : cela ne se peut exprimer. Quelque grande que fût quelquefois notre lassitude, nous n'y pensions plus, dès le moment que le chant des psaumes frappait nos oreilles : nous devenions légers. C'est une de ces choses merveilleuses qu'il faut avoir éprouvées pour les connaître.

Comme j'étais avec un petit détachement proche de Val-Longue, à deux lieues de Nîmes, le jour commençant à paraître, nous fûmes obligés de nous cacher chez un paysan. Dès que la maîtresse de la maison nous aperçut, elle nous dit gaiement : *Frères, soyez les bien-venus*. Je lui demandai comment elle savait qui nous étions ? (car il y avait des milices proche de là, qui étaient des gens qu'on ne pouvait pas discerner d'avec les Camisards.) Elle me répondit : J'eus hier au soir un avertissement qui m'ordonna de me préparer à recevoir aujourd'hui de mes frères. Et effectivement, elle nous fit une très-bonne réception. Cette femme et ses cinq enfants, dont l'aîné n'avait que douze ans, avaient tous

---

1) Il n'est pas difficile de penser que ce fut une étoile filante : mais que la chose eût lieu au moment et dans la direction convenable, c'est déjà un peu moins naturel ; nous verrons bientôt un autre témoin, Jaq. Dubois, attester que la chose se faisait souvent. — Du reste, si quelqu'un veut faire ici une économie de miracles, cela importe très-peu : il en reste assez d'autres dont on ne se débarrasse pas aussi facilement

reçu *les grâces*. Sur les huit heures du matin, comme nous étions tous ensemble, le père, les enfants et les hommes du détachement, ce petit garçon fut saisi de l'Esprit, avec des agitations et des sanglots. Il fit une prière admirable, et ensuite une exhortation qui dura plus d'une grande demi-heure. Nous étions tous ravis, et moi en particulier; j'étais ému et charmé de voir ce joli enfant dire des choses merveilleuses qui étaient si fort au-dessus de sa portée. Après l'exhortation, l'Esprit lui dit, en l'agitant un peu : *Mon enfant, prépare-toi, et va exhorter tes frères; je veux que tu ailles à...* (en nommant le lieu, comme cela arrivait quelquefois) *leur annoncer ma parole*. Aussitôt il s'en alla, avec son père, dans le lieu marqué, à un quart de lieue de là, et ils revinrent sur les deux heures. Comme j'ai presque toujours porté les armes dans le désert depuis que j'ai reçu mes premières inspirations, je n'ai pas eu occasion de voir *beaucoup* de fort petits enfants dans l'extase. Il n'y avait pas de raison d'apporter ces petits enfants dans les assemblées; et pour nous, notre séjour et notre retraite était dans les forêts, ou dans les cavernes : c'est ce que nous appelions le désert (1). Le plus jeune des enfants que j'ai vus parlant dans l'extase, c'était une petite fille de *cinq ans*, au village de St-Maurice proche de Yousé. Mais il est notoire dans le pays que l'Esprit a été répandu sur *quantité* de petits enfants, dont *quelques-uns même étaient encore à la mamelle*, et qui ne pouvaient parler dans cet âge si tendre que quand il plaisait à Dieu de faire annoncer ses merveilles par la bouche de ces innocents. La souveraine sagesse a voulu manifester ainsi sa puissance. Et son bon plaisir a été aussi que l'exemple convainquant de ces petits enfants parlant sans connaissance, avant même que d'avoir la langue déliée, *servit à rendre plus croyable le témoignage que nous*

---

(1) « Errants dans les déserts et dans les montagnes, dans les cavernes et dans les trous de la terre; eux dont le monde n'était pas digne » (Heb. xi, 58).

*rendons de cette parole admirable qui découle de notre bouche pendant nos extases, sans aucune volonté ni dessein de notre part.*

Comme notre troupe était entre Ners et Las-Cour-de-Creviez, le frère Cavalier, notre chef, eut une vision. Il était assis, et il se leva soudainement, en nous disant ces paroles : *Ah! mon Dieu, je viens de voir en vision que le maréchal de Mont-rével qui est à Aléz vient de donner des lettres contre nous à un courrier qui les va porter à Nîmes. Qu'on se hâte; et on trouvera le courrier habillé d'une telle manière, monté sur un tel cheval, et accompagné de telles et telles personnes. Courez, hâtez-vous, vous le trouverez sur le bord du Gardon.* A l'instant, trois de nos hommes montèrent à cheval, Ricard, Bouré et un autre; et ils rencontrèrent sur le bord de la rivière, dans l'endroit marqué, et l'homme et ceux qui étaient avec lui, dans toutes les circonstances que le frère Cavalier avait spécifiées. Cet homme fut amené à la troupe, et on le trouva chargé des lettres du maréchal; de sorte que nous fûmes informés par cette admirable révélation de diverses choses dont nous fîmes ensuite un heureux usage. *Le courrier fut renvoyé à pied. J'étais dans la troupe quand cela arriva, et j'atteste ce que j'ai vu.*

Au mois d'août 1703, le frère Cavalier, notre chef, convoqua une assemblée proche de la tuilerie de Sérignan, entre Quissac et Sommières, un jour de dimanche. Vers les deux ou trois heures après midi, Dieu se manifesta à nous par un signe admirable. Le frère Clary (1), homme d'environ trente ans, et qui avait reçu des dons extraordinaires, tomba en extase. J'ajouterai, si l'on veut, que c'était lui qui avait le principal soin de la distribution de nos vivres. Après de grandes agitations, entre les diverses choses qu'il

---

(1) Ceci est le même événement qui a déjà été raconté par Jean Cavalier p. 101, et déjà été appuyé de plusieurs témoignages

prononça, il dit à haute voix qu'il y avait deux hommes dans l'assemblée qui étaient venus pour la vendre, et que s'ils ne se repentaient pas de leur mauvais dessein, lui, Clary, déclarait de la part de Dieu qu'il irait les saisir. Sur cela, le frère Cavalier, qui ne doutait pas de la vérité de l'inspiration, ordonna incontinent à ceux de sa troupe qui étaient, je crois, au nombre d'environ cinq à six cents, d'environner l'assemblée, pour empêcher que personne ne s'évadât. Dans ce même temps, Clary continuant dans l'extase se leva, marcha en sanglottant *et ayant les yeux fermés*, avec d'assez grandes agitations de tête et les mains jointes et élevées. Il approcha dans cet état, du traître qui était au milieu de l'assemblée, et mit la main sur lui. Son compagnon qui en fut effrayé, se vint déclarer lui-même, se jetant aux pieds du frère Cavalier, en demandant grâce. Le frère Cavalier les fit lier tous deux, en attendant ce qui serait résolu touchant cette affaire. Mais Clary, toujours dans l'extase, dit hautement qu'il y avait beaucoup de personnes dans l'assemblée qui murmuraient, et qui soupçonnaient qu'il y avait en de l'intelligence entre lui et les deux hommes que l'on avait arrêtés; que Dieu vaincrait leur incrédulité, et qu'il voulait manifester sa puissance. *Je te dis, mon enfant*, lui dit l'Esprit à peu près en ces termes (les agitations ayant redoublé) *que je veux faire connaître ma force et ma vérité. Je veux que l'on allume tout présentement un feu, et que tu te mettes au milieu, sans que les flammes te fassent aucun mal. Ne crains point, mon enfant, obéis à mon commandement, et je serai avec toi, je te conserverai, etc.* Il se fit alors un grand cri de ceux qui avaient murmuré, dont le nombre n'était pas petit. Ils protestèrent qu'ils ne doutaient plus, et demandèrent à Dieu avec cris et larmes qu'il retirât le témoignage du feu. Mais le frère Cavalier, après délibération, ordonna que le feu fût fait, et je fus du nombre de ceux qui ramassèrent le bois. Ce bois, sec et menu, fut entassé en un moment, au milieu de l'assemblée, parce que nous en trouvâ-

mes tout près de la , qui était destiné pour l'usage de la tuilerie. Le feu fut allumé , et je ne sais si ce ne fut point Clary lui-même qui l'alluma. Comme les flammes commençaient à s'élever , il entra au milieu , se tenant debout , et ayant les mains jointes et élevées. Il était toujours dans l'extase ; je jugeais qu'il parlait , mais je n'avais garde d'entendre ce qu'il disait, puisque outre les six cents hommes de la troupe, il y avait environ autant d'autres personnes , de tout âge et sexe , qui étaient venus des villages voisins , et qui tous ensemble faisaient un grand cercle autour du feu ; *tous fondant en larmes , chantant des psaumes , et criant grâce et miséricorde*. Entre ces personnes était la femme de Clary , qui criait et pleurait , en priant Dieu. *J'étais à côté d'elle*, et je la rassurais autant qu'il m'était possible. Ses deux sœurs étaient là aussi , leur père , un de leurs frères et quelques parents de Clary.

Toute l'assemblée fut témoin que les flammes , qui s'élevaient de beaucoup au-dessus de sa tête , l'environnaient aussi de tous côtés , de telle manière que ceux qui auraient fait le tour l'en auraient vu entièrement enveloppé. Il demeura dans cet état jusqu'à ce que les flammes fussent éteintes et que le bois , qu'on avait toujours repoussé , fût tout consumé. Alors , il sortit , étant encore en quelque agitation ; et chacun peut juger avec quelle admiration tous ceux qui purent l'embrasser , et particulièrement ses proches et ses intimes amis , lui témoignèrent leur joie , et comment chacun bénit Dieu. Le frère Cavalier fit la prière ; et ensuite , après avoir entendu la confession des deux hommes arrêtés , qui demandèrent grâce et qui témoignèrent une repentance que l'on jugea être sincère , il les exhorta fortement à être fidèles , leur déclarant que Dieu ne manquerait pas de les livrer une autre fois entre nos mains , s'ils retombaient en pareille faute. De sorte qu'ils furent mis en pleine liberté. Ils dirent que leur grande pauvreté avait été la cause de leur tentation. Clary avait une veste blanche que sa femme

lui avait apportée le matin. Elle ne fut pas le moins du monde offensée, ni un seul cheveu de sa tête non plus.

Le chef Cavalier reçut ordre, par ses propres inspirations, et par celles de plusieurs autres, d'administrer la Sainte Cène. Et il lui fut aussi ordonné, moi étant présent, par une inspiration particulière, de faire une revue de la troupe, et de mettre à part, jusqu'à un autre temps, ceux que l'Esprit lui ferait connaître comme n'étant pas encore assez bien disposés pour être admis à la communion (1). Suivant cette inspiration, le frère Cavalier fit assembler la troupe en pleine campagne; et après qu'il eût fait la prière générale, tous demeurèrent à genoux, chacun priant en particulier. Alors le frère se tenant debout au milieu de la troupe, étant lui-même en prière et dans quelques émotions de l'Esprit dont il était rempli par la volonté de Dieu, ceux de la troupe s'approchaient de lui par douzaine ou environ, et se jetaient une seconde fois à genoux devant Dieu, pour recevoir la déclaration qui leur serait faite par son serviteur. Il les regardait attentivement; et l'Esprit lui donnait à connaître ceux qui n'étaient pas préparés encore. Il les faisait mettre à part, en leur témoignant qu'ils seraient reçus une autre fois, lorsqu'ils seraient en état. Et ceux qui étaient admis, il leur adressait une exhortation convenable. *J'ai été présent deux fois à cette extraordinaire cérémonie; et j'eus la joie d'être admis la première fois.* Tant ceux qui étaient reçus que ceux qui étaient renvoyés à un autre temps, s'allaient mettre encore en prière, les uns d'un côté et les autres de l'autre, chacun s'humiliant devant Dieu selon son état. La Sainte Cène se donnait et se recevait avec un zèle si grand, que je ne pourrais l'exprimer: on voyait une humiliation profonde, et des visages mouillés de larmes qui étaient des larmes de repentance et de joie tout ensemble. Dieu était là

---

(1) On a aussi vu cette scène dans la déposition d'Elie Marion; p. 59 à 62.



et son St-Esprit y était répandu. Ceux qui n'ont pas été témoins d'un pareil spectacle *et qui sont prévenus par des idées qui ne sont pas justes, ne sont pas capables de juger d'une chose si sainte et si admirable.*

Outre l'examen dont je viens de parler et qui n'était que pour ceux qui portaient les armes, comme il venait une infinité de gens des villes et des villages pour communier, il arrivait que le serviteur de Dieu qui donnait la Cène, et qui était toujours rempli du don extraordinaire de l'Esprit en cette rencontre, renvoyait quelquefois de certaines personnes, qu'il connaissait n'être pas assez préparées; mais il ne les rejetait pas absolument, sinon très-rarement : il leur disait : *Allez prier Dieu, mon frère, ma sœur, et puis revenez.* De sorte que ces gens-là se présentaient un quart d'heure après, tout en pleurs et pleins d'un nouveau zèle, et ils étaient admis. Je sais que les chefs des autres troupes, et ceux qui avaient reçu la vocation extraordinaire au St-Ministère de l'Évangile, en usaient tous ainsi.

Comme nous étions proche du village de Fons, à deux lieues de Nîmes (sept. 1703), dans un bois où nous nous étions retirés après avoir été poursuivis pendant deux jours, il arriva que plusieurs inspirations concoururent à dire qu'il y avait dans la troupe un traître qui avait été séduit par sa femme et qui avait un dessein formé de tuer le frère Cavalier. (*Les inspirations le nommaient ainsi.*) Ce traître, nommé La Salle, avait été papiste; mais il avait depuis longtemps fait la fonction de bon protestant, et le frère Cavalier avait eu tant de confiance en lui qu'il en avait fait un de ses gardes, et qu'il se servait de lui en diverses occasions particulières. Nos inspirations insistèrent, en assez grand nombre, et entre autres celle du frère Ravanel et la mienne. Sur ces instances nous allâmes rapporter la chose au frère Cavalier qui, pour lors, était un peu éloigné du gros de la troupe. Nous le trouvâmes pensif, car il avait en lui-même des avertisse-

ments sur cela, comme je le dirai tout à l'heure. Il ordonna que La Salle fût saisi, ce qui fut aussitôt exécuté. D'abord cet homme se mit à crier miséricorde, sans nier le fait, demandant fortement à voir le frère Cavalier. Mais le frère Cavalier ne le voulut point voir. De sorte que La Salle ayant pleinement confessé qu'il avait été suborné pour commettre le crime dont il était accusé par les inspirations, il fut conclu qu'il aurait la tête coupée (4), parce que si on l'avait fait passer par les armes, selon la pratique ordinaire, le bruit des fusils aurait pu nous attirer l'ennemi qui nous cherchait et qui pouvait être proche de nous.

Le frère Cavalier avait un double sujet de tristesse. Il se voyait privé, par un accident douloureux, d'un homme qu'il avait aimé et dont il avait été bien servi; et d'ailleurs, il se reprochait d'avoir en quelque façon dissimulé l'avertissement que Dieu lui avait envoyé; ou plutôt, de n'en avoir pas profité aussitôt qu'il l'aurait dû faire. Car lorsqu'il consentit à la mort du traître, il nous dit qu'il avait eu lui-même un avertissement en vision du mauvais dessein de cet homme; dans laquelle vision le dit La Salle étant couché auprès de lui, avait voulu par trois fois le tuer d'un coup de pistolet, et que chacun de ces trois coups avait manqué.

Dès qu'il eut été résolu de faire mourir La Salle *et qu'on eut ordonné qu'il fût exhorté et consolé*, selon que cela se faisait en pareille occasion, je m'éloignai de l'endroit de l'exécution et je m'en allai vers le frère Cavalier, qui n'avait pas voulu non plus en être témoin. *Comme toute la troupe était en prières pour le criminel*, le frère Cavalier qui était assis à terre tomba en extase et eut des agitations extraor-

---

(4) On a vu précédemment quelques cas où des traîtres ont reçu grâce. Si dans toutes les exécutions qui se font on voyait une troupe en prières autour du criminel, comme cela se fit ici (voyez plus bas), cet acte terrible laisserait de tout autres impressions. On va voir encore que le chef Cavalier ne consentit à cette exécution qu'avec la plus vive répugnance.

dinaires. Dans la violence des mouvements qui le soulevaient et qui le secouaient rudement, l'Esprit lui dit : *Je t'assure, mon enfant, que si tu murmures contre mon commandement, je t'abandonnerai. Je t'avais fait connaître qu'il fallait que ce traître fût mis à mort, et tu m'as résisté. Prends garde, mon enfant; car je te déclare que si tu n'obéis aux ordres que je te donne, je t'abandonnerai et je donnerai mon troupeau à conduire à d'autres qui le conduiront aussi bien que toi.* Je puis bien répondre de ces paroles; mais il y en eut beaucoup d'autres, qui tendaient à la même chose. Je fus extraordinairement touché, de même que les autres qui étaient présents, de cette terrible extase du frère Cavalier.

(Déposition de JEAN CAVALIER sur ce fait particulier.)

J'étais présent lorsque ce qui vient d'être raconté touchant La Salle arriva. Je ne puis pas dire bien précisément ce que M. Cavalier prononça dans son inspiration, mais je puis rendre témoignage de tout le reste, pour le principal. Le mauvais dessein de La Salle fut découvert par les avertissements que plusieurs reçurent de l'Esprit, et par une inspiration que j'eus moi-même. Et il confessa tout. Pierre Barrière fut mis à mort pour avoir simplement voulu tuer Henri IV.

JEAN CAVALIER.)

Je crois que ce fut vers le mois d'octobre ou novembre 1703, que, comme notre troupe était proche de Pierredon, un certain nommé Languedoc, sergent dans le régiment de Menon, se vint jeter parmi nous comme déserteur, déclarant qu'il voulait à l'avenir combattre pour la cause de Dieu. Quelques-uns des nôtres savaient qu'il était de famille protestante; et ses discours nous parurent si raisonnables, que nous le reçûmes d'abord sans difficulté, comme nous avions déjà admis d'autres déserteurs. Mais il arriva deux jours après que ce malheureux fut lui-même témoin, dans une assemblée, des diverses inspirations qui l'indiquèrent évidemment et qui le déclarèrent traître. L'un de ceux qui parlèrent dans l'inspiration dit positivement que ce méchant

homme était venu pour nous vendre, et qu'on en serait convaincu si on cherchait dans sa manche, où on trouverait une lettre de l'ennemi. Sur cela il fut incontinent saisi et fouillé; et on trouva effectivement dans la manche de son justaucorps une lettre du lieutenant-général La Lande qui, entre autres choses, lui faisait des reproches de ce qu'il n'avait pas encore exécuté sa promesse. L'accusé étant ainsi marqué du doigt de Dieu, avoua d'abord et lui donna gloire. Il fit même une grande confession de tous ses péchés, et ne demanda, pour toute grâce, que les prières des gens de bien, qu'il avait eu le malheur de vouloir trahir. *Il obtint abondamment ce qu'il désirait, et nous fîmes tous persuadés que Dieu lui avait fait miséricorde. J'ai été témoin de cet événement.*

(Je certifie que le susdit sergent vint dans notre troupe, comme la chose est ci-dessus racontée. Son principal dessein était de découvrir ceux qui fréquentaient nos assemblées et qui nous assistaient. Cet homme fut accusé par un concours d'inspirations unanimes, et il confessa franchement son mauvais dessein. Il fut exécuté par le commandement de M. Cavalier, qui sans doute avait reçu quelque ordre de l'Esprit; et il fit une mort édifiante.

JEAN CAVALIER.)

#### RÉFLEXIONS GÉNÉRALES DE DURAND FAGE SUR LES INSPIRATIONS.

Tout ce que nous faisons, soit pour le général, soit pour notre conduite particulière, c'était toujours par ordre de l'Esprit. On obéissait aux inspirations des plus simples et des plus petits enfants, surtout quand ils insistaient dans l'extase avec redoublement de paroles et d'agitations, et que plusieurs disaient une même chose. Mais dans la troupe où j'étais, nos chefs, et particulièrement M. Cavalier, étaient doués de grâces extraordinaires; aussi les avait-on choisis à cause de cela; *car ils n'avaient aucune connaissance de la guerre ni d'autre chose.* Tout ce qu'ils avaient, il leur était donné miraculeusement sur le champ. Dès qu'il s'agissait de quelque chose sur quoi les inspirations n'avaient rien dit,

on allait ordinairement au frère Cavalier. Frère Cavalier, lui disait-on, (car il ne voulait point être traité de *monsieur*, encore qu'il eût cinquante bons gardes et qu'il fût mieux obéi qu'un roi) frère, telle et telle chose se passe, que ferons-nous? Aussitôt il rentrait en lui-même; et après quelque élévation de son cœur à Dieu, l'Esprit le frappait, on le voyait un peu agité, et il disait ce qu'il fallait faire. C'était merveille dans les batailles, de le voir le sabre à la main, à cheval, et, dans de certaines émotions de l'Esprit qui l'animait, courir partout, encourager, fortifier, faire des commandements qui surprenaient souvent, mais qui étaient exécutés à merveille et qui réussissaient de même.

Dans les occasions de grande importance on faisait la prière générale, et chacun demandait à Dieu qu'il lui plût d'adresser ses enfants, dans l'affaire dont il s'agissait. Incontinent voilà qu'en divers endroits on apercevait quelqu'un saisi de l'Esprit. Les autres couraient pour entendre ce qui serait prononcé. Et ceux qui critiquent ici sans savoir l'état des choses, auraient eu beau crier que nous avions des inspirations *de commande*: elles n'étaient pas *de commande*, mais elles étaient *de demande*; car nous implorions le secours de Dieu dans notre besoin, et sa bonté nous répondait. Eh bien, disaient après cela les chefs, qu'est-ce que Dieu a ordonné? Tous les inspirés avaient dit la même chose, par rapport à ce qui était en question; et d'abord on se mettait en devoir d'obéir. Dans les commencements, plus que dans la suite, on murmurait quelquefois, *parce qu'on manquait de foi* et qu'on voulait être plus sage que la Sagesse même, et cela arrivait particulièrement aux nouveaux incorporés dans la troupe et à ceux qui n'avaient pas d'inspirations. Serait-il bien possible, disait-on quelquefois, que Dieu voulût qu'on se gouvernât ainsi, ou ainsi? et alors on faisait souvent à sa fantaisie, en supposant que peut-être l'inspiration n'avait pas été bien entendue. Mais on en était châtié; et ceux d'entre nous qui avaient le plus de soumis-

sion et d'humilité, ne manquaient pas de faire des réflexions sur la faute qui avait été commise (1).

Devions-nous attaquer l'ennemi? Étions-nous poursuivis? La nuit nous surprenait-elle? Craignons-nous les embuscades? Arrivait-il quelque accident? Fallait-il marquer le lieu d'une assemblée? Nous nous mettions d'abord en prières. *Seigneur, fais-nous connaître ce qu'il te plaît que nous fassions pour ta gloire et pour notre bien!* Aussitôt l'Esprit nous répondait, et l'inspiration nous guidait en tout.

*La mort ne nous effrayait point* : nous ne faisons aucun cas de notre vie, pourvu qu'en la perdant pour la querelle de notre Sauveur et en obéissant à ses commandements, nous remissions nos âmes entre ses mains. Je ne crois pas qu'un seul de ceux qui étaient inspirés dans notre troupe ait été tué dans le combat ou ait été pris et exécuté à mort (car notre guerre se faisait sans cartel), *qu'il n'en ait été averti quelque temps auparavant*. Alors on se remettait avec humilité entre les mains de Dieu, et on se résignait à sa volonté avec constance. On s'estimait heureux de le pouvoir glorifier dans la mort comme dans la vie. Je n'ai jamais ouï dire qu'aucun de nos frères, qui ont été appelés en grand nombre à sceller la vérité par leur sang, ait eu la moindre tentation de racheter sa vie par une lâche révolte, comme plusieurs auraient pu le faire s'ils avaient voulu. Ce même Esprit saint qui les avait tant de fois assistés, les accompagnait jusqu'au dernier moment. *De sorte qu'ils ne perdaient point au change*, et que la mort ne leur était qu'un passage à la vie.

D'ailleurs, quand l'inspiration nous avait dit : *Marchez, ne crains point*; ou bien : *Obéis à mon commandement, fais telle ou telle chose*; rien n'aurait été capable de nous en détourner : je parle des plus fidèles et de ceux qui avaient le

---

(1) Tout ceci est remarquablement impartial et éloigné du ton du fanatisme.

plus éprouvé la vérité de Dieu. Lorsqu'il s'agissait d'aller au combat, j'ose dire que quand l'Esprit m'avait fortifié par ces bonnes paroles : *n'appréhende rien, mon enfant, je te conduirai, je t'assisterai*, j'entrais dans la mêlée comme si j'avais été vêtu de fer, ou comme si les ennemis n'eussent eu que des bras de laine. Avec l'assistance de ces heureuses paroles de l'Esprit de Dieu, nos petits garçons de douze ans frappaient à droite et à gauche comme de vaillants hommes. Ceux qui n'avaient ni sabre ni fusil faisaient des merveilles à coups de perches et à coup de fronde; et la grêle des mousquetades avait beau nous siffler aux oreilles et percer nos chapeaux et nos manches, comme l'Esprit nous avait dit : *ne craignez rien*, cette grêle de plomb ne nous inquiétait pas plus qu'aurait fait une meule grêle ordinaire.

Il en était de même dans toutes les autres occasions, lorsque nous étions guidés par nos inspirations. Nous ne posions point de sentinelles autour de nos assemblées, quand l'Esprit qui avait soin de nous nous avait déclaré que cette précaution n'était pas nécessaire. Et nous aurions cru être en sûreté sous les chaînes et dans les cachots dont le duc de Berwick et l'intendant Basville auraient été les portiers, si l'inspiration nous eût dit : *Vous serez délivrés*.

Depuis ce temps-là, quand nous avons été exposés à d'autres sortes de persécutions, elles ne nous ont pas effrayés non plus. On a bien dit du mal de nous en mentant; mais l'Esprit qui nous console, nous a dit comme il l'avait fait autrefois à de grands serviteurs de Dieu : *Réjouissez-vous, mes enfants, votre salaire est au ciel. Laissez-les faire, mes enfants, et ne craignez rien*. Ainsi, quand Dieu l'a voulu, son bouclier nous a garantis, tantôt des mousquetades de Mont-revel et tantôt des injures des diffamateurs.

Dieu a répandu sur nous des grâces différentes; et comme il lui a plu de nous envoyer diversité de dons, son bon plaisir a été aussi qu'il y eût non-seulement du plus et du moins, mais de la variété dans les extases de ceux qui ont reçu de

semblables dons. Chaque personne même est diversement agitée, suivant les circonstances et selon la nature des choses qu'elle prononce. Mais tous ceux que l'inspiration fait parler ont ceci de commun, c'est, comme je l'ai déjà dit, que les paroles sont formées dans leur bouche sans qu'ils y contribuent par aucun dessein; de même que leurs corps sont mis par une puissance qui les domine, et à laquelle ils ne font que prêter leurs organes. Je le dirai encore, je n'agis nullement en ces deux merveilleuses rencontres (1); je ne fais qu'obéir, et souffrir ce qui agit en moi. A l'instant que mon cœur s'échauffe et que ma chair frémit, j'élève mes pensées à mon Dieu : « Me voici, lui dis-je, Seigneur, aie » pitié de moi ! dispose à ta volonté de mon corps et de mon » âme qui sont à toi. » Je m'abandonne, je me livre à lui; et c'est lui, c'est sa vertu grande et admirable qui fait et qui dit ce que l'on voit et ce que l'on entend. *Si c'est peu de chose qu'on en rie : autrement, qu'on y prenne garde.*

Je ferai ici quelques autres remarques sur les inspirations, puisque l'occasion s'en présente. Quelquefois Dieu les envoyait à ceux qui les craignaient, et il les refusait à ceux qui les désiraient. Nous nous imaginions qu'il était du devoir de chaque fidèle de les demander; mais j'ai rencontré ici des personnes éclairées qui sont d'un sentiment contraire et qui disent qu'il est seulement du devoir de ceux qui ont reçu ces grands dons d'en jouir avec action de grâces, et aux autres, d'en proliter comme de motifs et d'aiguillons à la repentance; et qu'il y aurait de la témérité à ceux-ci de désirer une chose si mystérieuse et si redoutable, vu la règle générale, qui est de ne demander à Dieu que ce qui est pour sa gloire, sans lui rien prescrire de particulier, principalement quand il s'agit de choses si extraordinaires et si incompréhensibles.

Quoi qu'il en soit, je tiens pour très-certain que ceux qui

---

(1) Soit pour penser, soit pour parler.



sont salutairement visités de cet Esprit qui console et qui fortifie, comme je le suis par la grâce de Dieu, doivent bien se donner de garde de se priver eux-mêmes d'une faveur si douce, et dont ils ressentent continuellement des effets si heureux. C'est pourtant une faute dont plusieurs sont coupables, si j'ai été bien informé. On m'a dit que *le secret* (secret abominable) *pour éloigner cet Esprit, c'est de s'éloigner de Dieu* et de rompre tout commerce avec lui. A la vérité il y a eu aussi des personnes qui ont été privées de cette sainte consolation, à leur grande douleur, sans que leur intention ait été de contribuer à la perte qu'ils ont faite. Faire le mal et l'avoir en horreur; aimer le bien et tâcher d'en faire; mépriser la vanité et toutes les folies du monde; se rire des moqueurs profanes et chercher la compagnie des gens de bien; lire la parole de Dieu et les livres de piété; fréquenter les saintes assemblées; chanter les psaumes; prier sans cesse; ce sont les vrais et assurés moyens d'entretenir ce bienheureux Esprit; et il n'y a qu'à faire le contraire de ces choses-là pour l'éteindre. On saura que nous nous mettions à genoux quand nous écoutions les inspirations les uns des autres.

L'intérêt mondain a fait commettre de grands crimes à plusieurs pères et mères de jeunes gens qui avaient reçu les grâces. Car comme les persécuteurs emprisonnaient et ruinaient toute une famille pour un inspiré, on cherchait à se garantir, et on le faisait en contristant l'Esprit. Je parle selon les idées qui nous étaient communes à tous. Je pourrais nommer ici bien des gens que j'épargne, parce qu'ils se sont peut-être repentis, qui ont maltraité leurs enfants de toutes les manières, les voulant empêcher de prophétiser (pour parler leur propre langage). Ce n'était pas qu'ils ne fussent bien convaincus que ces pauvres enfants tombaient involontairement dans leurs extases, car la chose était manifeste. Mais ils s'imaginaient peut-être que Dieu retirerait plutôt son Esprit que de permettre qu'il fût en scandale, et que de petits innocents en souffrissent. *Je ne sais que dire sur une*

*chose si difficile. Ce sont des profondeurs. Dieu pouvait punir ceux qui l'offensaient ; et quelquefois sa volonté était de retirer plutôt son Esprit. Ses voies ne sont pas nos voies. Il y a dans cette dispensation, beaucoup d'autres choses incompréhensibles qui ne sont peut-être que pour nous humilier.*

Toutes les diverses cruautés que l'on exerçait contre les inspirés ne faisaient qu'augmenter leur zèle. Ils le portaient dans les prisons et dans les monastères. Ils avaient surtout une ardeur incroyable pour les saintes assemblées.

Il est arrivé sur ce sujet une chose singulière que je joindrai ici. Un homme de Vaizenobre (à trois lieues d'Alez) voulant prévenir le malheur de voir sa maison rasée, etc., à cause de son petit garçon qui *prophétisait*, courut chez le curé, au premier moment que l'enfant tomba dans l'extase, afin qu'il fût témoin de la chose et qu'il fit son rapport comme bon lui semblerait. Mais quand le père et le curé revinrent, nonobstant toute leur diligence, l'enfant avait cessé de parler sous l'opération, *et le père lui-même fut saisi de l'Esprit, en présence de cet ennemi à qui il avait voulu livrer son fils.* De sorte que ce malheureux père devint sur le champ la proie du persécuteur, qui ne s'imagina pas sans doute que cet accès fût le premier du père. Je n'ai pas su ce qui était arrivé dans la suite.

(*Courte addition d'ÉLIE MARION sur ce sujet.*)

M. S\*\*\*, du voisinage de Florac, m'a dit qu'il avait une fois rencontré dans un coin d'étable une petite fille d'un de ses voisins, de 7 à 8 ans, qui priait Dieu en pleurant. Il lui demanda ce qu'elle avait : elle répondit qu'elle ne savait où aller, parce que son père la battait quand elle avait des inspirations, mais qu'elle voulait pourtant toujours prier Dieu. M. S\*\*\*, fort ému de cela, dit à la petite fille qu'elle n'avait qu'à venir dans sa maison quand elle sentirait les premières émotions. Elle le fit ; et M. S\*\*\* fut tellement touché des inspirations qu'elle reçut chez lui, et en général de l'état de cette petite fille, qu'il fut entièrement convaincu lui et toute sa famille. Il est présentement en Suisse dans le canton de Berne.

Il y avait beaucoup de pères et mères qui traitaient ainsi leurs enfants.

E. MARION.

Après la triste journée de Nîmes (18 avril 1704), dont Dieu me sauva par sa grâce, je fus pendant six semaines caché et errant tout ensemble, sans autres moyens de subsister que ceux qui m'étaient fournis chaque jour presque miraculeusement. Ma détresse aurait été grande; car le feu ou la roue étaient ma portion si je fusse tombé entre les mains de mes ennemis. Mais mon bienheureux Consolateur ne m'abandonnait point; Et ses bonnes promesses souvent répétées, dont j'avais déjà tant de fois éprouvé la fidélité, étaient ce qui me soutenait. Quand M. l'intendant Basville eut appris que j'étais échappé de la boucherie de Nîmes, il trouva à propos de promettre une récompense de cent pistoles à celui qui lui apporterait ma tête; chose qui naturellement pouvait bien me donner de l'inquiétude. Je crus donc que pour m'assurer de plus en plus de la bénédiction que l'Esprit de Dieu me promettait, mon devoir était de sortir du pays s'il était possible. Il y avait encore quelques gens sous les armes dans les hautes Cévennes, et j'aurais bien voulu les joindre; mais cela était très-difficile, parce que les troupes du roi occupaient entièrement les passages. Dieu qui voulait me garantir, mit au cœur de l'intendant de faire avertir mes parents que si je voulais accepter l'amnistie elle me serait accordée avec quelques avantages. Ayant eu avis de cela, j'écrivis à M. l'abbé de Marcellan, pour lui dire que je me soumettrais à ce que proposait M. l'intendant, moyennant qu'on rendit la liberté à ma mère et à plusieurs de mes parents et amis qui étaient ou en prison ou errants comme moi, l'un desquels même était condamné aux galères. Tout cela fut conclu et exécuté. Le duc de Berwick et l'intendant me sollicitèrent d'accepter un emploi au service du roi; mais je refusai ces offres; et au lieu de cela on me donna la citadelle pour prison, jusqu'à ce qu'il fût temps de partir pour Genève. Dans ce temps-là, les chefs Marion, Abraham, La Valette, et quelques autres de nos frères qui avaient été contraints de capituler, eurent ordre de se tenir prêts à faire le

voyage de Genève, avec escorte et aux dépens du roi (1). Nous étions seize sur la liste; et outre cela nous emmenâmes quatre autres personnes que nous trouvâmes moyen de faire passer, en récompensant ceux qui nous conduisaient. Nous arrivâmes à Genève le 23 ou 24 d'août 1705; et après avoir séjourné environ sept mois, tant au dit Genève qu'à Lausanne et à Bâle, cherchant à m'occuper je partis pour la Hollande, vers la fin de mars. On me dit que la reine d'Angleterre et Messieurs les E. G. avaient accordé un régiment à M. Cavalier, avec qui et sous qui j'avais porté les armes, comme on sait; et je crus qu'il aurait assez de bonne volonté pour me faire avoir quelque emploi dans ce régiment; mais il se trouva que tout était rempli lorsque j'arrivai. Dans ces entrelâites il me fut rapporté qu'on levait cinq ou six régiments français en Angleterre, qui devaient être aussi employés pour la prétendue descente en France, dont on parlait depuis quelque temps; et je m'embarquai dans l'espérance de trouver quelque place dans ces nouvelles troupes. Je proteste, sur mon ame, que je suis ainsi venu en Angleterre de mon pur gré, sans en avoir été sollicité par personne, ni directement, ni indirectement. Et mes divers certificats contiennent des preuves de cette vérité.

### CHAPITRE III.

AUTRES DÉPOSITIONS DE LA MÊME ÉPOQUE QUE LES TROIS PRÉCÉDENTES.

I. SARRA DALGONE, de Vallon, proche d'Usez, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 23 novembre 1706.

J'ai souvent assisté à des assemblées que nos pauvres protestants persécutés faisaient dans des lieux écartés pour prier

---

(1) V. une réflexion qui termine la note 4 de la page 105.

Dieu ensemble, selon l'ancienne manière de nos églises de France. On s'assembla ainsi pendant plusieurs années dans notre province (comme cela se peut voir dans les livres de l'illustre martyr M. Brousson) avant qu'il y eût personne qui se dit être immédiatement inspiré de Dieu. Mais, dès le commencement de l'année 1701, et plus tôt même, nous vîmes paraître dans nos Cévennes diverses personnes des deux sexes et de tout âge (*particulièrement des enfants et des jeunes gens*) qui tombèrent dans de *certaines accès*, comme de convulsions extraordinaires, qui n'altéraient pourtant pas leur santé, non plus que leur esprit. Durant ces accès, *ces personnes-là* disaient mille belles choses pour porter ceux qui les écoutaient à la vraie et solide piété, à une sérieuse réformation de mœurs, à l'horreur pour l'idolâtrie papistique et pour toutes sortes de superstitions. Ils prophétisaient aussi beaucoup de choses; ils menaçaient terriblement les pécheurs endurcis; et ils promettaient des bénédictions infinies à ceux qui abandonneraient leur mauvais train pour vivre selon Dieu.

Un de mes voisins avait une petite fille de huit à neuf ans, qu'il avait plu à Dieu de mettre dans cet état, et je l'ai vue plusieurs fois pendant *qu'elle avait ses inspirations*; car on parlait communément ainsi. Une fois, comme je la vis chancelante, je la mis sur mes genoux et tout son accès s'y passa. Elle ne respirait que par soupirs, sa poitrine était agitée et tout son corps était tremblottant. Quelques minutes après qu'elle eut été saisie de cette manière, elle parla comme cela lui arrivait d'ordinaire. Je me souviens qu'elle dit, entre autres choses, que nous ne devons pas être surpris si Dieu nous affligeait et s'il exposait notre pays à tant de persécutions différentes de la part des hommes: que c'étaient nos péchés qui nous avaient attiré tous ces châtimens, et que nous en avions mérité de beaucoup plus grands; mais que si nous amendions notre vie, Dieu nous délivrerait et nous bénirait. J'étais bien touché de ce que disait cet enfant. Elle parla toujours bon français, autant que j'en puis

juger. Mais, quoi qu'il en soit, je suis *très-assurée* qu'il lui aurait été *impossible* de parler à l'ordinaire comme elle parlait dans l'inspiration, et il est même très-constant qu'elle ne se serait jamais avisée de s'exprimer autrement que dans le patois du pays ; car on ne parlait pas plus français dans notre petit bourg que si nous n'eussions pas été partie du royaume de France.

Il y avait autour de nous quelques Papistes méchants et dangereux, de qui ceux qui avaient des inspirations se cachaient. *Mais il y en avait d'autres qui étaient de fort bonnes gens*, et qui admiraient les merveilles que Dieu faisait dans tous ces enfants : ils en étaient *édifiés* comme nous (1).

---

II. JACQUES BRESSON, de Brignon, entre Nîmes et Alès, a déclaré ce qui suit, à Londres, le 22 décembre 1706.

Comme je portais les armes sous le commandement de M. Cavalier, principal chef de notre troupe, vers le mois de juillet 1703, je fus pris par un détachement de troupes royales, dans un enlèvement qu'elles firent des jeunes gens du lieu où j'étais ; chose qu'ils ont faite diverses fois. On me mit dans un régiment, qui partit bientôt après pour l'Espagne. Dès que je me trouvai proche des frontières de Portugal je désertai, et je me mis dans la flotte anglaise qui m'amena à Londres, vers la St-Michel 1704.

— J'ai vu dans les Cévennes un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui recevaient des inspirations. Je suis persuadé que j'en ai vu autour de *quatre à cinq cents*, soit dans les diverses assemblées où je me suis trouvé, soit ailleurs. Quand ils étaient saisis de l'Esprit,

---

(1) C'étaient les sept mille que Dieu semble s'être toujours réservés, même dans les plus mauvais temps. — Sans aucun doute il en est de même encore aujourd'hui parmi les catholiques romains.

ils avaient tous des agitations, les uns d'une manière, les autres d'une autre, plus ou moins; mais les mouvements de la tête, de la poitrine et de l'estomac étaient les plus ordinaires. Quand ils commençaient à parler, l'Esprit qui les animait leur faisait presque toujours prononcer ces paroles : *Je te dis, mon enfant, etc., et ils parlaient toujours français dans le temps de l'extase* (1).

— Comme il y avait quantité de ces inspirés dans mon voisinage et de ma connaissance particulière, j'ai souvent eu occasion de me rencontrer avec eux quand ils tombaient dans leurs extases. Il y avait beaucoup d'enfants de sept à huit ans. Mais je ferai mention particulière d'un enfant *de trois ans*, que j'ai vu quatre ou cinq fois dans les agitations, pendant l'inspiration. Il parlait distinctement, assez haut, *en bon français, et faisait des exhortations fort touchantes.*

— Quand je demandais aux personnes plus avancées en âge, s'ils se souvenaient assez bien de ce que leur bouche avait prononcé pour le répéter, ou pour en faire entendre toute la substance, ils me répondaient qu'ils ne s'en souvenaient pas assez pour cela.

— J'ai été plusieurs fois témoin que ceux qui avaient reçu les grâces s'occupaient beaucoup, entre autres bonnes choses, à faire réconcilier ceux qui vivaient mal ensemble : c'était un de leurs premiers soins. Et tout le monde voyait que ce qu'ils faisaient et disaient tendait toujours au bien et en produisait.

— Ma sœur reçut le don à l'âge de quinze ans. Quelquefois l'Esprit la saisissait et la faisait parler deux fois en un jour, et quelquefois cela ne lui arrivait qu'une fois en deux ou en trois jours. J'étais jeune et volontaire, et elle me faisait

1) Singulier phénomène, déjà constaté par tout ce qui précède, mais dont la continuelle répétition même pourrait faire oublier ce qu'il a de frappant.

des remontrances, en ajoutant que mes fautes et toutes mes irrégularités la faisaient souffrir.

— Pendant que j'étais dans la troupe j'ai vu bien des fois M. Cavalier, notre chef, dans les agitations et dans l'inspiration.

---

III. *Extrait d'un mémoire de MATHIEU BOISSIER (1), p. 57, écrit et signé de sa main, et qu'il a laissé chez une personne de sa connaissance, à Londres.*

Peu après la paix de Ryswick (1697), je vins passer quelque temps à Loriol, lieu de ma naissance, en Dauphiné. Quelques amis me convièrent à me trouver dans une assemblée qui se devait faire proche de là, le dimanche matin suivant. Quand j'entrai dans l'assemblée il y avait une jeune fille qui parlait en prédicateur, avec une liberté et une éloquence qui me parurent admirables. Cette fille ne savait un peu lire que depuis qu'elle avait été honorée des inspirations de l'Esprit divin. Après qu'elle eut achevé de parler, arrivèrent diverses personnes qui avaient eu un grand désir de l'entendre. Il y a de l'apparence qu'elle en jugea ainsi, car elle dit qu'elle n'était pas capable de parler d'elle-même. Mais à l'instant, elle se jeta à genoux et pria Dieu ardemment que si c'était son bon plaisir, il déliât sa langue, afin qu'elle pût encore annoncer sa parole et consoler son peuple. Presque aussitôt elle fut exaucée; l'Esprit la saisit et elle fit une grande prière. Je croyais entendre parler quelque ange, tant étaient belles les paroles qui sortaient de sa bouche. Après la prière elle fit chanter un psaume, et elle l'entonna mélodieusement. Ensuite elle fit un discours si excellent, si pathétique et si bien suivi, avec une hardiesse si sainte et un si grand zèle, qu'on était bien forcé de croire qu'il y avait quelque chose en elle qui n'était pas humain. Une

---

(1) Probablement le même qui paraît dans la déposition de Jean Cavalier p. 106.



pauvre jeune fille de cette sorte n'était assurément capable en aucune manière de parler ainsi. Je m'en retournai pénétré jusqu'à l'âme, et rempli des idées de toutes les choses merveilleuses que cette fidèle servante du Seigneur avait prononcées ; et j'en écrivis une grande partie, du mieux qu'il me fut possible. Elle citait les passages de l'ancien et du nouveau testament, comme si elle avait su toute la bible par cœur, et elle en faisait des applications si justes et si heureuses qu'on en était ravi. Elle fit de grandes complaints sur l'état lamentable des églises de France, qui étaient ou dans les cachots, ou sur les galères, ou dans les couvents, ou dans l'exil, ajoutant avec véhémence qu'il ne s'en fallait prendre qu'à nos péchés. Mais elle ajouta aussi les plus grandes et les plus douces consolations qui puissent être désirées. Elle promit grâce, paix, bénédiction, bonheur et joie éternelle de la part du Dieu tout-puissant et riche en miséricorde, à ceux qui ne rejetteraient pas opiniâtrement les sollicitations paternelles de sa bonté. Et elle promit aussi de la même part, d'une manière forte et précise, avec instance, que la religion serait rétablie dans le royaume.

Je me souviens qu'elle censura avec une belle hardiesse un certain petit livre de M. Merlat, ministre français réfugié à Lausanne, qui a eu le malheur d'écrire contre les grâces qu'il a plu à Dieu de répandre sur une partie de ses serviteurs dans le Dauphiné et dans le Vivarais, *comme si c'étaient ou des illusions ou des opérations de l'esprit d'erreur* (1). Elle détruisit puissamment cette diabolique idée ; et il n'y avait qu'à l'entendre, pour voir triompher la vérité même contre cette accusation atroce du Père de mensonge.

— Je partis de Lausanne, moi neuvième ou dixième, le 28 mars 1706, pour aller en Hollande, dans le dessein d'entrer dans le régiment de M. Cavalier. M. Jean Cavalier,

---

(1) Objection sérieuse, et que les prophètes des Cévennes, comme on le voit, n'ont pas ignorée, mais on voit aussi la repousser.

de Sanve. son cousin (2) était de notre compagnie, et nous fîmes le voyage ensemble. Je l'ai vu plusieurs fois dans de grandes agitations, sous l'opération de l'Esprit, sur la route. Comme nous étions à Amersfort il dit, par l'inspiration, que la flotte serait tourmentée par une grande tempête, mais qu'il n'y aurait aucun homme de perdu : comme cela est arrivé.

— Comme j'étais dans la vallée de Luzerne, en octobre 1704, je rencontrai M. \*\*\*, officier dans le régiment de M. Cavalier, qui est en Piémont. Il me dit qu'il avait été témoin, dans les Cévennes, de plusieurs exploits militaires des fameux Camisards et de plusieurs autres choses merveilleuses ; mais, que nonobstant cela, *il n'avait pu vaincre son incrédulité*, jusqu'à ce qu'il fut enfin converti par un discours admirable que fit M. Cavalier dans une assemblée. Il me raconta comment il avait été touché d'une manière si extraordinaire, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes ; et comment il fut saisi de l'Esprit, peu de temps après. Il me fit l'histoire de diverses choses prodigieuses qu'il avait vues, et de quelques-unes qui lui étaient arrivées à lui-même. Je les ai toutes écrites ; mais cela est long, et je voudrais qu'on les entendit de sa propre bouche. Non que j'aie aucun doute de sa sincérité, car c'est un vrai serviteur de Dieu, *que je crois incapable de rien dire qui ne soit véritable*.

— Dans la même vallée de Luzerne, au petit lieu qu'on appelle la Tour, j'ai vu un jeune homme de la vallée d'Arver en Dauphiné, joignant celle de Luzerne, qui était couché à la renverse, en de grandes agitations. Dans ce moment il passa deux officiers, dont l'un dit, en chemin faisant, qu'il ne fallait pas écouter ces sortes de gens-là, et que c'étaient des *fantômes*. Un moment après, la bouche du jeune homme fut ouverte, et l'Esprit répondit sur le champ

---

(1) Sans doute celui dont on a vu précédemment la longue et remarquable déposition.

(comme je sais que cela arrivait tous les jours dans notre pays) et fit prononcer de grandes menaces contre l'homme à fantômes, et contre tous ceux qui disent des choses fausses et odieuses des serviteurs et des servantes de Dieu sur qui son Esprit a été répandu, selon sa promesse.

— J'ai vu plusieurs fois à Genève une fille de Languedoc, qui avait des inspirations. Elle dit, dans ses extases, diverses choses qui me concernaient, *et dont il était absolument impossible qu'elle pût être informée naturellement*. Elle avait une communication admirable avec l'Esprit divin. J'ai été témoin en diverses occasions, que quand elle demandait à Dieu, par une ardente prière, qu'il lui plût de lui manifester sa volonté (si toutefois il le jugeait à propos pour sa gloire), presque aussitôt l'Ange céleste agitait ses organes, et lui faisait prononcer ce qui était ordonné de la part de l'Esprit. Les voyants étaient ainsi consultés; et eux, ils consultaient ainsi Dieu.

Un jour cette fille dit beaucoup de choses terribles contre ces mequeurs prétendus beaux-esprits, mais réellement insensés et destitués d'intelligence, qui se rient *des secrètes merveilles de l'incompréhensible, seulement parce qu'ils ne les sauraient comprendre*. Et plût à Dieu que tous les orgueilleux vers de terre qui tiennent ce misérable langage, eussent été témoins de la véhémence et de la merveilleuse puissance de *cette censure divine*; je suis sûr qu'ils en auraient tremblé.

— Lorsque j'étais, l'année passée, à Amersfort, j'eus occasion de converser avec un brave garçon des Cévennes, nommé Compan: il est présentement en Espagne, dans le régiment de M. Cavalier (V. p. 105). Il avait reçu de grands dons, et aussi était-il bien pénétré de reconnaissance pour toutes les grâces que Dieu lui avait faites. Mais le souvenir lui en était *doux et amer tout ensemble*; car il était grandement affligé de ce que Dieu ne se communiquait plus tant à lui depuis qu'il était sorti des Cévennes; et il disait que c'étaient ses péchés qui l'avaient rendu indigne des fréquentes

visites du St-Esprit. Je lui dis tout ce que je pus pour le consoler ; et entre autres choses , je lui représentai que Dieu agissait selon les temps et les occasions , ou pour mieux dire, selon sa sagesse , laquelle nous devons toujours adorer, lors même qu'elle nous était le plus incompréhensible. Comme nous parlions ainsi , la bonté paternelle de Dieu lui fut soudainement manifestée par un saisissement de l'Esprit, qui lui donna de secrètes consolations. M. Cavalier , avec qui j'étais venu de Lausanne , était présent , lorsque tout ce que je viens de dire arriva.

Compan me raconta beaucoup de choses prodigieuses qui avaient été publiquement exposées aux yeux de tout le monde , dans les Cévennes , et que je crois *pouvoir et devoir appeler des miracles*. Et il lui est arrivé des choses à lui-même qui ne peuvent être regardées que comme des opérations manifestes et immédiates de la Toute-Puissance. Il est vivant pour les raconter encore. Et , au reste , chacun doit savoir que toutes ces merveilles qu'il a plu à Dieu de faire éclater , depuis le commencement du siècle , sur le théâtre sacré des Cévennes et sur les frontières du pays de Rouergue , sont de la même nature , dans toutes les circonstances , que celles qui ont tant fait de bruit depuis l'année 1688 , dans le Dauphiné , dans le Vivarais et dans le Vellay , provinces qui , au sentiment de quelques-uns , font partie des Cévennes : du moins , elles leur sont contiguës et enclavées. Et afin qu'on ne s'y trompe pas , Dieu opère *présentement encore* ces mêmes merveilles dans les trois provinces que je viens de nommer , malgré Satan et ses suppôts , intendants et autres ; quoi qu'en dise le faux et ridicule historien de Montpellier.

---

IV. PIERRE CHAMAN , *d'Ûsez*, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 13 janvier 1707.

J'ai vu dans l'année 1704 , quantité de personnes qui

avaient reçu les grâces, à Nîmes, à Uzez et ailleurs, mais particulièrement dans les assemblées qu'on faisait pour prier Dieu. Il y avait des gens de tout âge, hommes et femmes, garçons et filles, qui recevaient ces inspirations. J'ai connu à Uzez un nommé G... qui avait un petit garçon de *cinq ans* qui prophétisait. Il est tombé plusieurs fois en ma présence par le saisissement de l'Esprit, avec des agitations de la tête et de tout le corps. Après cela il parlait, il prédisait des malheurs à Babylone et des bénédictions à l'Eglise, et il faisait de grandes exhortations à la repentance. Mais le pauvre petit était quelquefois si agité, que ses paroles étaient alors fort entrecoupées. Il parlait toujours français, et il se servait de ces expressions : *Je te dis, mon enfant; mon enfant, je t'assure, etc.*

---

V. JEAN VERNET, de Bois-Châtel, dans le Vivarais, a déclaré ce qui suit, le 14 janvier 1707.

Je sortis de Montpellier vers le mois de mai 1702. Les premières personnes que j'ai vues dans l'inspiration étaient ma mère, mon frère, mes deux sœurs et une cousine germaine. Il y a présentement treize ans, pour le moins, que ma mère reçut ses grâces; elle les a toujours eues depuis ce temps-là jusqu'à mon départ; et j'ai appris, par diverses personnes qui l'ont vue il n'y a pas longtemps, qu'elle est encore dans le même état. *Il y a onze ans qu'elle est détenue en prison.* Mes sœurs reçurent le don quelque temps après que ma mère l'eut reçu; l'une à l'âge de dix-neuf ans, et l'autre de onze. *Elles sont mortes en mon absence.* Les plus grandes agitations de ma mère étaient de la poitrine; ce qui lui faisait faire de grands sanglots. Elle ne parlait que français pendant l'inspiration; ce qui me causa une grande surprise la première fois que je l'entendis; car jamais elle n'avait essayé de dire un mot en ce langage, ni ne l'a jamais

*fait depuis, de ma connaissance ; et je suis assuré qu'elle ne l'aurait pu faire, quand elle l'aurait voulu. Je puis dire la même chose de mes sœurs. Elles faisaient toutes trois de grandes exhortations à l'amendement de vie ; et en mon particulier, comme j'étais un peu libertin, elles me sollicitaient fortement à me gouverner avec plus de sagesse. Quand l'Esprit me parlait en elles, il disait toujours : Je te dis, mon enfant, etc. Nous avons souvent observé, comme étant une chose infaillible, que quand ma mère ou mes dites sœurs étaient dans l'extase, et qu'elles prononçaient ces paroles : Je te dis, mon enfant, que tu ne parleras pas davantage pour le présent ; c'était un signe assuré que quelque personne dangereuse allait entrer dans la maison. Cela ne manquait jamais d'arriver.*

— Etant un jour cinq ou six ensemble, proche de notre maison, le nommé Jacques Reboux, de notre compagnie, qui avait reçu les grâces, et qui était assis sur un rocher escarpé tout auprès de nous, à la hauteur de sept ou huit pieds, tomba dans le chemin, ayant été soudainement saisi de l'Esprit ; mais il ne se fit aucun mal. Les agitations continuèrent et furent violentes dans tout son corps. Quelqu'un de nous, qui n'était pas accoutumé à voir de pareilles choses, crut qu'il avait eu quelque faiblesse et qu'il s'était blessé par la chute ; de sorte qu'on alla promptement lui chercher de l'eau-de-vie ; mais il n'avait garde de la recevoir, en l'état où il était. Après les plus grandes agitations, il se mit à parler et il fit de grandes exhortations à la repentance.

— Environ un an avant mon départ, deux de mes amis (Antoine Coste et Louis Talon) et moi, allâmes visiter Pierre Jaquet notre ami commun, au moulin de l'Ève, proche de Vernou. Comme nous étions ensemble, une fille de la maison vint appeler sa mère qui était avec nous, et lui dit : *Ma mère, venez voir l'enfant.* Ensuite de quoi la mère elle-même nous appela, nous disant que nous viussions voir le petit en-

fant qui parlait. Elle ajouta qu'il ne fallait pas nous épouvanter ; et que ce miracle était déjà arrivé. Aussitôt nous courûmes tous : *l'enfant, âgé de 13 à 14 mois, était emmaillotté dans le berceau, et il n'avait encore jamais parlé de lui-même, ni marché.* Quand j'entrai avec mes amis, l'enfant parlait *distinctement en français, d'une voix assez haute, vû son âge ;* eu sorte qu'il était aisé de l'entendre par toute la chambre. Il exhortait (comme les autres que j'avais vus dans l'inspiration) à faire des œuvres de repentance ; mais je ne fis pas assez d'attention à ce qu'il dit pour me souvenir d'aucune circonstance. La chambre où était cet enfant se remplît : il y avait pour le moins vingt personnes, et nous étions tous *pleurant et priant autour du berceau.* Après que l'extase eut cessé, je vis l'enfant dans son état ordinaire. Sa mère nous dit qu'il avait eu des agitations de corps au commencement de l'inspiration ; mais je ne remarquai pas cela quand j'entrai. C'était une chose difficile à reconnaître, parce<sup>qu'</sup>il était *enveloppé de ses langes!* J'ai beaucoup ouï parler *d'un autre petit enfant à la mamelle, qui parlait aussi, à Clieu, dans le Dauphiné.*

— J'ai assisté à une petite assemblée dans une cave, auprès de Bois-châtel, où une jeune fille dit dans l'inspiration, après avoir déjà parlé assez longtemps : *Je l'assure, mon enfant, qu'il y a des gens qui ont dessein de vous surprendre : il faut vous retirer bientôt* (ou quelque chose de semblable) ; et quand elle fut revenue à elle-même, elle continua de dire qu'il fallait se retirer promptement. En effet les soldats vinrent visiter la maison aussitôt après.

---

VI. JEAN CABANEL, *d'Anduse, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 14 janvier 1707.*

Je partis d'Anduse au mois de juin 1702, pour aller à Genève. Etant dans mon pays, j'ai assisté à trois assem-

blées, dans l'une desquelles un jeune homme qui parlait dans l'extase prononça ces paroles : *Je te dis, mon enfant, vous devez vous retirer d'ici; je te dis que vous êtes vendus.* Mais comme on n'obéit pas assez promptement et qu'on demeura encore environ une heure dans l'assemblée, la bourgeoisie d'Anduse en armes tomba sur nous, et il y eut quinze personnes de l'assemblée qui furent faits prisonniers.

— Dans une seule de ces assemblées, qui dura une grande partie de la nuit (dans un bois à une demi-lieue d'Anduse), je crois avoir vu pour le moins quinze personnes de l'un et de l'autre sexe parler à divers temps dans l'inspiration. Ils parlaient tous français; et je suis bien assuré que quelques-uns d'eux, que je connaissais particulièrement *et qui ne savaient pas lire*, n'auraient jamais pu s'exprimer en si bon français, étant hors de l'extase.

— J'ai vu plusieurs de ces personnes fort agitées pendant l'inspiration. Ils avaient de grandes secousses de tout le corps, des mouvements de tête, de bras et de poitrine. Ils exhortaient fortement à la repentance, et assuraient que Dieu détruirait Babylone et rétablirait son Eglise. Ils avaient aussi des avertissements touchant leur conduite particulière; et ils prédisaient diverses choses sur ces mêmes sujets, comme j'en ai donné tout présentement un exemple.

— J'ai entendu dire à plusieurs de ceux qui venaient de parler dans l'extase qu'ils ne pouvaient pas répéter les choses qu'ils avaient dites.

— *Je puis assurer avec certitude*, comme étant une chose qui m'est particulièrement connue, que les personnes qui avaient reçu les grâces, *quittaient incontinent toute sorte de libertinage et de vanité.* Quelques-uns qui avaient été débauchés devinrent d'abord sages et pieux; *et tous ceux qui les fréquentaient devenaient aussi plus honnêtes et menaient une vie exemplaire.*



VII. JEANNE CASTANET, de *St-Jean de Gardonenques*, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 14 janvier 1707.

Je partis de St-Jean de Gardonenques au mois de mars ou d'avril 1702. Pendant que j'étais dans le pays, j'ai assisté à quatre assemblées de trois à quatre cents personnes chacune, autant que j'en puis juger. Dans les assemblées j'ai vu, à diverses fois, pour le moins vingt différentes personnes de l'un et de l'autre sexe dans les inspirations. Il y avait de jeunes gens de l'âge de quinze ans. A St-Jean de Gardonenques même, je me souviens d'avoir vu dans ce même état le nommé Cabrit et sa belle-sœur; deux frères nommés Bastide; Laurette; Sérène et une autre fille aussi nommée Bastide.

Cabrit avait ordinairement de fort grandes agitations pendant l'extase. Je me souviens qu'étant dans une assemblée j'entendis qu'il dit qu'il y avait neuf reueurs-de-Dieu qui étaient présents, et qu'il souffrait beaucoup à cause d'eux. En effet je voyais qu'il se tourmentait extrêmement.

— Tous ceux de ma connaissance que j'ai vus dans l'extase parlaient français mieux qu'ils ne l'auraient pu faire hors de l'extase. Les quatre assemblées où j'ai assisté ont duré pendant la plus grande partie de la nuit; il y avait beaucoup de lampes, de sorte que chacun se voyait et se connaissait; les discours ordinaires de ceux qui étaient inspirés étaient pour exhorter à la repentance. Ils prêdisaient aussi la ruine de l'Antechrist et la délivrance de l'Eglise. Un jour, Cabrit étant en extase dans l'une de ces assemblées prononça ces paroles : *Ne voyez-vous pas les anges qui se réjouissent de nous voir ici?* Avant qu'il tombât dans cette même extase, un autre qui était aussi saisi de l'Esprit, dit : *Voyez-vous la colombe qui descend sur Cabrit?* et ce fut dans ce moment même que Cabrit tomba dans l'extase.

— Il arriva un jour dans une des assemblées que plusieurs inspirés commençaient à parler ensemble; de sorte

que l'un de ceux de la compagnie dit à quelques-uns : *Taisez-vous, de la part de Dieu!* et ils cessèrent de parler ensemble ; mais ensuite ils parlèrent l'un après l'autre. Je crois que celui qui commanda ainsi, avait lui-même reçu le don. (1 *Cor.* xiv, 31, 32, 33).

Le premier que j'ai vu dans l'extase, ce fut vers la fin du mois d'août 1701. En général, ceux qui parlaient se servaient de ces termes : *Je te dis, mon enfant, etc.*

---

VIII. JACQUES MAZEL, de *St-Jean de Gardonnenques*, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 14 janvier 1707.

Je sortis de France vers la fin de décembre 1701. M'étant rencontré trois mois avant mon départ chez la veuve Cabrit, à Arbousse, un jeune homme de la paroisse de Gènerargues, nommé Alexis, entra avec le nommé Revaulte chez la dite veuve, comme j'y étais. Ces deux jeunes gens avaient reçu les grâces quelque temps auparavant. Alexis ne se fut pas sitôt assis, qu'il tomba en extase : il appuyait sa tête de sa main, et ses plus grandes agitations étaient de la poitrine. Il parla à fort haute voix ; et ce qu'il disait, en général, était pour porter ceux qui l'entendaient à se repentir de leurs péchés et à ne participer plus à l'idolâtrie. Etant dans l'inspiration il reprocha aux femmes qui étaient présentes qu'elles avaient avalé *le morceau du basilic* (1) ; et me tendant la main, il me dit : *Toi, mon frère, tu ne l'as pas avalé.* Cela fut accompagné d'autres paroles et de circonstances qui firent une fort grande impression dans l'esprit des assistants. Il dit que ce n'était pas lui qui parlait, mais

---

(1) Peut-être double allusion, d'abord au basilic ou serpent, comme représentant le mensonge et le péché, puis à ce passage : « Pour un morceau de pain l'homme commettrait un crime (Prov. xxviii, 21) » ; et peut-être encore à Juda, qui reçut de la main de Jésus un morceau de pain trempé dans le plat, pour le signaler comme un traître.

que c'était l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche. Je me souviens qu'il reprocha à quatre femmes de la maison qu'elles s'étaient allé coucher sans prier Dieu ; et qu'il insista en disant fortement : *Confessez, confessez, malheureuses !* Et elles avouèrent que cela était vrai. Sur quoi il exhorta beaucoup à prier sans cesse.

— Le même soir, Alexis, Revaulte et moi, allâmes coucher chez un honnête homme de notre connaissance nommé Cabrit, à une petite demi lieue de là. Une heure après que nous fûmes arrivés, Alexis reçut l'inspiration. Il dit entre autres choses qu'encore que l'ennemi fût proche de là, il n'y avait point de danger pour nous. *Je t'assure, mon enfant,* lui dit l'Esprit, *vous n'avez rien à craindre. Je ne permettrai pas qu'aucun détachement passe ici.* Ensuite il reprocha fortement aux personnes de la maison les défauts qui leur étaient les plus familiers ; et il leur fit de si fortes exhortations à quitter leurs péchés, que tous fondirent en larmes. Le lendemain matin, avant que de partir, il eut encore une inspiration, et il insista avec grande véhémence sur les mêmes choses, comme s'il n'avait pas voulu sortir de la maison sans laisser tous ceux qui y étaient dans la ferme résolution de s'amender. Il déclara qu'avant qu'il fût trois semaines quantité de fidèles seraient faits prisonniers dans le voisinage ; et je fus témoin que la chose arriva.

— Environ quinze jours après, je fus invité à une assemblée qui se fit la nuit, dans un trou de rocher, proche de Queiras. Le fils de ce Cabrit, dont j'ai parlé, et qui avait reçu le don huit jours auparavant, se trouva dans la même assemblée. Il dit quantité de choses très-pressantes (et qui firent verser bien des larmes), pour faire abandonner le péché. Et plusieurs autres eurent l'inspiration après lui. Entre autres le fils du bailli de Corbez. Ce jeune homme tomba là, pour la première fois, dans l'extase, et ses premières paroles furent : *Grâce, grâce, pardonne, Seigneur, et fais miséricorde !* Sa sœur, qui était à côté de lui et qui avait été

émue de le voir tomber, tomba elle-même dans le même état. Abraham Mazel, mon parent, qui depuis a été rendu célèbre (1), reçut aussi ses premières grâces dans cette assemblée. Il ne fut pas beaucoup agité.

— Peu de temps après, Cabrit le jeune, dont j'ai parlé, eut son inspiration dans le même lieu. Il dit qu'il y avait là plusieurs grands pécheurs et des incrédules, qui le faisaient beaucoup souffrir. Ses agitations furent extraordinaires.

— Les plus jeunes personnes que j'aie vues dans l'extase étaient les deux plus petits enfants de Jean Crosse, dont l'un avait autour de sept ans, et l'autre environ neuf. Pierre Mazel, fils de mon frère, âgé de neuf ans, étant dans l'extase et parlant avec autorité, ordonna que Jean Mazel, son père, se réconciliât avec Jean Crosse, dont je viens de parler, voulant qu'on fit venir le dit Crosse sur le champ : ce qui fut exécuté. Ils obéirent, et s'embrassèrent avec des promesses réciproques de vivre désormais en charité chrétienne.

— Ces enfants, et les autres inspirés que j'ai connus, parlaient toujours français dans l'inspiration, et se servaient de cette manière de parler : *Je te dis, mon enfant, etc.*

— Il est très notable que, partout où cet Esprit de Dieu était répandu, les personnes qui le recevaient, et ceux qui fréquentaient ces personnes-là, *devenaient comme soudainement gens de bien*; ceux même dont la vie avait été auparavant dérégulée.

— J'ai demandé à plusieurs de ceux qui venaient de parler dans l'inspiration, s'ils pourraient bien dire une seconde fois ce qu'ils avaient prononcé pendant l'extase; et ils m'ont répondu qu'ils ne le pouvaient pas faire.

---

(1) V. p. 48, 59, etc. Ainsi c'est, d'après ce qui précède, en octobre 1701 qu'Abraham Mazel aurait reçu sa première inspiration.

IX. CLAUDE ARNASSAN, de Montel, proche d'Alz, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 14 janvier 1707.

Je partis de Montpellier le 8 février 1704, après avoir été dans les galères à Marseille pendant trois ans. (*J'y avais été mis pour avoir été au prêche à Orange.*) J'en fus délivré par faveur, au printemps de l'an 1701, et je vins à Montel, qui est le lieu de ma naissance. Quelques mois après mon retour, j'eus le bonheur d'être appelé à quelques assemblées. La première où je me trouvai, fut vers St-Hippolyte de Caton. Le frère Daniel, qui a depuis souffert le martyre, avait convoqué l'assemblée. C'est le premier que j'aie vu dans l'inspiration. *Je n'observai rien en lui, alors, qui fût capable de me persuader qu'il y eût rien de surnaturel en cela*(1). L'Esprit lui fit dire : *Je t'assure, mon enfant, qu'il y a plusieurs personnes dans cette assemblée, et même des incrédules, qui recevront dans peu de temps les mêmes grâces que je t'ai faites.* Huit ou dix jours après, le même Daniel fit une assemblée où je me trouvai, et où je vis plusieurs personnes qui avaient reçu le don conformément à ce qu'il avait prédit : il est vrai qu'on voyait souvent de nouveaux inspirés ; mais quoi qu'il en soit, la chose arriva. J'ai aussi assisté à une autre assemblée, qui avait été faite par le frère Daire (qui a eu l'honneur de souffrir aussi le martyre), et je vis là plusieurs autres personnes inspirées.

— Comme j'étais sous les armes dans la troupe du frère Cavalier, notre principal chef, qui est présentement colonel, et sous qui j'ai servi dix à onze mois, il eut quelques raisons de s'éloigner de la troupe, pour des affaires particulières, et il me prit avec lui. Nous étions prêts à manger un morceau dans la maison où nous allâmes, après qu'il y eut achevé son affaire, lorsqu'il fut doucement saisi de l'Esprit, et qu'il dit, sans qu'il parut presque avoir d'agitation :

---

1 Parole d'impartialité.

*Mon enfant, je te dis que tes ennemis sont proches : retire-toi ; tes frères combattent.* Sur cela, il se leva sans manger ; et dès que nous fûmes sortis, nous aperçûmes trois ou quatre compagnies ennemies qui approchaient de la maison d'où nous venions de sortir. Nous les évitâmes ; et sur le soir, nous joignîmes la troupe, comme elle poursuivait ces mêmes ennemis.

— Un jour, je me trouvai avec une compagnie d'environ quarante personnes, que je conduisais dans un lieu qui avait été marqué par M. Cavalier pour faire une assemblée. Quand nous arrivâmes au lieu désigné nous ne trouvâmes personne, et nous jugeâmes qu'il y avait eu quelque raison pour faire cette assemblée dans un autre lieu. Comme nous étions en peine de ce qu'il nous fallait faire, l'un d'entre nous (je ne sais s'il avait le don) dit : *Mes frères, prions Dieu, et il nous adressera.* Il n'eut pas sitôt mis les genoux à terre, qu'il parut une lumière en l'air, comme une grosse étoile, qui s'avança vers le lieu où était l'assemblée, à une demi lieue de là (chose qui est arrivée une infinité de fois (1)). Aussitôt que ce flambeau céleste eut disparu, nous entendîmes le chant des psaumes, et nous joignîmes bientôt nos frères. *Quand on entendait le chant de ces saints cantiques, on volait* (2). L'assemblée était de trois à quatre cents personnes. Pendant que je fus là, sept ou huit de ceux qui y étaient tombèrent en extase. Quelquefois il y en avait trois ou quatre qui parlaient en même temps ; *mais alors ils étaient éloignés l'un de l'autre*, de sorte qu'ils ne s'interrompaient pas.

— Comme nous étions en marche après avoir brûlé le village de Belvezé, le frère Serre, qui avait le don, fut saisi de l'Esprit, et dit qu'un certain de la troupe, et qui était d'un tel lieu, avait pris de l'interdit à Belvezé, et que Dieu permettrait qu'il fût tué à deux jours de là, dans un combat.

---

(1) V. la note de p. 115.

(2) V. la même p. 115.

En effet, nous rencontrâmes l'ennemi deux jours après ; nous nous battîmes ; et nous perdîmes *un seul de nos gens*, qui était *du lieu qui avait été nommé* par le frère Serre.

— Une autre fois, comme nous étions près de tomber dans une embuscade de nos ennemis, sur le bord du Gardon, l'un de nos frères en fut averti par inspiration, et l'Esprit lui fit dire que nous eussions à prendre un autre chemin. Le lendemain nous eûmes connaissance certaine du danger dont nous avions été garantis.

— Un autre jour le frère Cavalier, aujourd'hui colonel, tomba en extase proche du petit St-Hippolyte en ma présence, et de huit ou dix autres qui étaient fort proche de lui. L'Esprit lui dit : *Mon enfant, je te dis qu'on te fera de grandes propositions ; mais ne te fie point à eux*. Les paroles qu'il prononça ensuite m'échappèrent ; mais je me souviens qu'il dit encore ceci : *Tu parleras au roi*. Je suppose qu'il a eu depuis des avertissements positifs (1), puisqu'il a traité ; car on ne faisait rien qui fût de quelque conséquence dans nos troupes, sans la direction des inspirations.

— Le combat où le fameux partisan Poul fut tué avait été prédit en ma présence, le matin du jour même, par le chef Cavalier et par un autre frère de la troupe, *lorsqu'il n'y avait aucune apparence que cette bataille se donnerait*. M. Cavalier étant dans le château de Caudiac, l'Esprit lui dit que nous aurions *un homme tué et deux blessés* : ce qui arriva.

— Une maladie m'ayant obligé de quitter la troupe (c'était au commencement du mois d'août 1703), je m'en retournai chez moi. Le lendemain lundi matin, une fille que je connaissais me vint solliciter de retourner à la troupe, et me dit avec instance que je serais pris par l'ennemi avant

(1) Et contraires. Que ceux qui croiraient triompher de ce mot ne se hâtent pas trop ; mais qu'ils lisent Sicut Matt., ch. II, v. 20, puis le v. 22 ; et qu'il voient que Dieu change ses directions avec les événements.

la fin de la semaine, si je ne retournais pas, m'assurant qu'elle en avait été avertie par une inspiration. Je lui répondis qu'il m'était impossible de suivre la troupe, et je demeurai. Mais le jeudi suivant, un détachement passa dans le village et nous emmena à Alez, mon frère et moi. Nous y fûmes quinze jours; et de là on nous transféra au fort de Nîmes, où je fus retenu jusqu'au mois de janvier.

— Comme j'étais dans la prison, au fort de Nîmes, où il y avait autour de 80 personnes, un petit garçon de 7 à 8 ans, tomba en extase plusieurs fois. Un jour je me trouvai dans la chambre où il était, avec une trentaine d'autres prisonniers. Cet enfant reçut l'inspiration; et l'Esprit lui fit dire entre autres choses : *Je te dis, mon enfant, que bienheureux seront ceux qui verront l'an mil sept cent six (1). Il se fera de grandes choses, et ce ne sera pourtant pas la fin. Je te dis, mon enfant, que tes frères seront dispersés; car ce ne sera pas par force d'armes que la délivrance viendra; mais ce sera par la force de leurs prières. Mon enfant, je te dis qu'ils chanteront mes louanges dans les rues, et leurs ennemis se viendront prosterner devant eux. Le roi entendra parler de ce grand bruit, et s'en informera : il demandera ce que font ces enfants; on lui répondra qu'ils prient Dieu; et il dira : Qu'on les laisse prier Dieu (2). Il dit aussi qu'il ne resterait qu'un petit nombre de ses frères qui tiendraient bon.*

— L'enfant tomba dans une autre extase, quinze jours avant qu'on me tirât de la prison, et il dit : *Mes enfants, ne craignez rien; dans peu de jours vous sortirez d'ici, et on vous obligera de porter les armes contre vos frères; mais je vous ouvrirai un passage, et vous irez rassasier vos ames, et vous trouverez occasion de vous sauver, pour revenir au secours de vos frères.* En effet l'intendant Basville nous fit sortir environ une qua-

1) V. p. 155, dans la note.

2) C'est un enfant de sept à huit ans qui parle dans ce style!



rantaine. Nous fûmes incorporés dans le régiment de la Serre, que l'on envoya en Espagne. Dix-neuf d'entre nous, dont j'étais du nombre, désertèrent d'Espagne et se sauvèrent en Portugal, d'où nous fûmes transportés, sur un vaisseau de la reine, en Angleterre, où nous arrivâmes au commencement d'octobre 1704. Il y a plusieurs personnes qui peuvent se souvenir que je leur ai raconté tout ce que dessus, quelques jours après que je fus arrivé à Londres.

— Il y avait, chez mon père, un berger nommé Pierre Bernaud, *qui était un pauvre imbécile*. Il me priait quelquefois de le mener aux assemblées ; mais *je n'osais pas le faire*, me défiant de sa faiblesse, et, par conséquent, de son indiscretion. Je me hasardai pourtant une fois, et je le menai à une assemblée qui se fit de nuit. Etant là, je remarquai qu'il se mit à genoux, et qu'il y demeura *environ deux heures*. Incontinent après il tomba comme mort ; ensuite tout son corps fut beaucoup agité. Le lendemain il retomba, et ses agitations furent extraordinairement grandes. Comme il était couché à la renverse, son corps se soulevait, *et sautait* comme s'il avait été ainsi secoué par quelque homme fort. Nous eûmes peur qu'il ne se blessât ; et trois d'entre nous voulurent le tenir : mais il fut impossible d'arrêter la violence de ses mouvements. Il continua dans le même état, en se frappant, et il était tout trempé de sueur. Les mêmes accidents lui arrivèrent encore deux ou trois fois avant qu'il parlât. *Mais enfin son grand Maître lui ayant ouvert la bouche*, la première chose qu'il dit fut qu'il avait été ainsi tourmenté à cause de ses péchés. Dans la suite, ses mouvements furent plus modérés ; et les paroles qu'il prononça furent autant de *sollicitations pressantes* à l'amendement de vie, *s'exprimant en français*, chose fort notable en ce pauvre simple paysan. *Ses discours étaient pathétiques* ; et il citait, à propos, des passages de l'Écriture, comme s'il avait su la Bible par cœur. Je suis assuré qu'il ne savait pas lire ; et je puis bien répondre non-seulement de sa grande ignorance, mais de *l'incapacité* de

*son esprit, pour recevoir, ni en peu de temps, ni avec un long travail, la connaissance et l'idée des choses qu'il disait par ses inspirations.*

Voyez p. 104 et 105, puis aussi p. 54.)

X. JACQUES DUBOIS, de Montpellier, a déclaré ce qui suit, à Londres, le 4 janvier 1707.

Je partis de Montpellier et du pays, et j'arrivai à Genève au mois de mai 1705. Dès l'année 1701 j'ai vu des personnes inspirées, en divers endroits du pays. J'ai vu pour le moins deux cents personnes dans ces inspirations, en divers temps et lieux, de tout âge et de tout sexe. J'ai vu, entr'autres, un garçon de quinze mois, entre les bras de sa mère, à Quissac, qui avait de grandes agitations de tout le corps, et particulièrement de la poitrine. Il parlait avec sanglots, en bon français, distinctement et à haute voix; mais pourtant avec des interruptions: ce qui était cause qu'il fallait prêter l'oreille pour entendre certaines paroles. L'enfant parlait comme si Dieu eût parlé par sa bouche, se servant toujours de cette manière d'assurer les choses: *Je te dis, mon enfant, etc. Ce même enfant fut mis avec sa mère en prison* (ce qui se pratiquait ordinairement en pareil cas). Je suis persuadé que j'ai vu plus de soixante autres enfants entre l'âge de trois et de douze ans qui étaient dans un semblable état. Les discours de ces enfants tendaient toujours à exhorter puissamment à l'amendement de vie, etc. Ils prédisaient aussi plusieurs choses.

— Dans une vallée nommée la Combe du Renard, proche de la Rouvière, à une bonne lieue d'Anduse, je fus chez un de mes amis, dans la maison de qui il y avait un petit garçon de six ans qui s'y était réfugié, ou plutôt caché. Cet enfant tomba, en sa présence, dans des agitations de tête et de poitrine, etc., parla à voix haute et en bon français, exhorta beaucoup à la repentance; fit aussi quelques prédictions, et

dit, entr'autres choses, qu'une partie de la grande Babylone serait détruite l'an mil sept cent huit (1).

— Je suis témoin qu'un garçon de huit ans, étant dans

#### (1) LES PROPHÉTIES, HORS DE L'ÉCRITURE, SONT-ELLES INFALLIBLES ?

La prédiction ci-dessus est, avec celle de page 450, la plus spéciale que nous avons rencontrée dans cet ouvrage, en fait de prédictions sur des événements généraux. Nous en prendrons occasion d'exprimer ici, un peu au long, un principe que nous avons indiqué dès la première page de notre préface.

Nous croyons que la pensée de l'homme peut quelquefois se glisser, dans la prophétie, à côté de l'inspiration de Dieu, et que par conséquent nous ne pouvons jamais regarder la prophétie elle-même comme infallible, avant de l'avoir soumise au contrôle de la Parole écrite, laquelle possède le privilège que nous refusons à cette autre révélation. Ceci ne détruit nullement la confiance et le respect envers la prophétie une fois contrôlée. Elle parle avec une puissance incomparablement supérieure à celle de l'éloquence ordinaire, même des plus grands orateurs; elle prédit l'avenir; elle voit à distance, et elle voit dans les cœurs, comme le prouvent les exemples nombreux qui précèdent. Seulement elle agit sous la *possibilité* que nous indiquons. Nous allons le prouver dans un instant.

Si notre principe est vrai, voici la règle, bien simple, par laquelle nous aurions toujours à juger une prophétie :

1<sup>o</sup> Si elle dit des choses *conformes à l'Écriture*, alors nous ne courons aucun risque (puisque'il s'agit pourtant de prophétie et de quelque chose d'extraordinaire ou même de surnaturel), de l'attribuer directement à l'Esprit de Dieu;

2<sup>o</sup> Si elle dit des choses *contraires à l'Écriture* (pourvu que l'opposition soit bien constatée), elle provient de l'Esprit des ténèbres, qui a aussi ses prophètes et ses miracles (2 Thess. II, 9; Matt. XXIV, 24, etc.)

3<sup>o</sup> Si elle dit des choses qui ne soient clairement *ni conformes ni contraires à l'Écriture* (comme, par exemple, les prédictions sur l'avenir), nous pouvons suspendre notre jugement.

Il nous semble que cette triple règle sauve à la fois tous les droits de l'Écriture-Sainte et ceux de la prophétie.

On demandera peut-être comment il peut se faire qu'un homme qui parlerait par l'Esprit de Dieu, pût en même temps dire quelque chose de faux. Nous avons répondu d'avance, en disant que l'homme peut glisser dans la prophétie quelque chose qui soit de son propre esprit, ou qui exprime les pensées répandues autour de lui; et nous croyons voir un exemple de ce genre dans les livres des Actes, où Paul dit (ch. xx, 22), qu'il s'en va à Jérusalem *in par l'Esprit*, tandis qu'au chapitre XXI, 4, nous lisons, et dans les termes employés par l'Esprit

son extase, à Montpellier, prophétisa touchant le rétablissement de la religion protestante en France.

— J'ai vu *plusieurs* personnes de l'un et de l'autre sexe, qui, dans l'extase, prononçaient certaines paroles que les as-

même qui a dicté les Ecritures, que certains disciples *disaient* à Paul, « par l'Esprit, » qu'il ne montât point à Jérusalem. — Nous savons parfaitement qu'on se tire de cette apparente contradiction en disant que l'Esprit révélait aux disciples que des tribulations attendaient Saint Paul à Jérusalem, et qu'eux y ajoutaient cette conclusion « qu'il ne devait donc pas y aller » — ou bien on prétend qu'ils lui disaient de n'y pas aller *encore*. — Mais tous ses commentaires, que nous acceptons nous-mêmes, ne prouvent autre chose si ce n'est que l'Esprit de Dieu ne s'exprime pas, dans les Ecritures, avec cette roideur et cette inlexibilité dans les termes que nous lui prêtons si souvent. Elle dit qu'un homme parle par l'Esprit quand c'est le cas en effet ; mais ce terme ne repousse nullement l'idée que, dans cette même occasion, le canal par où passe la révélation ne puisse y laisser quelque chose du sien.

Cependant, comme nous ne prétendons point, tant s'en faut, que la possibilité d'un mensonge emporte avec soi l'idée qu'il y en aura toujours, ce que nous disons ne porte point sur les prophéties qui ont été admises dans le Canon des Ecritures. La Providence a veillé au choix de ces écrits : et notre règle renvoie au contraire aux Ecritures dont ces prophéties-là font partie, comme à la règle qui doit juger de tout le reste.

Revenant maintenant à la prophétie dont il s'agit en cet endroit, nous dirons donc :

D'abord, que si nous ne savions en trouver un accomplissement dans les faits qui nous sont connus, cela ne détruirait en rien la masse des faits extraordinaires et divins qui précèdent : ce serait simplement un exemple de ces prophéties erronées dont nous avons admis la possibilité, même dans la bouche de personnes d'ailleurs pieuses et prophètes.

Secondement, nous rappellerons qu'il se passe souvent des faits qui paraissent peu graves aux yeux des hommes, et qui sont petits pour le moment, mais qui forment des germes importants pour l'avenir. Qui songeait à marquer l'année de la rédemption du monde, au moment où mourait sur Golgotha un obscur fanatique, au jugement du monde, un simple homme de bien, au jugement de quelques fidèles peu éclairés ? . . . Dieu est si peu un Dieu de quelques chiffres, que personne ne sait ni l'âge de notre Sauveur ni le jour où il est né.

D'après tout ceci, nous nous bornerons donc à marquer pour l'année qu'indiquait notre petit prophète, deux ou trois événements qui arrivent assez singulièrement pour répondre à sa prédiction. Il annonce qu'une partie de la grande Babylone sera détruite l'an 1708 ;

sistants croyaient être une langue étrangère (1). Ensuite celui qui parlait déclarait *quelquefois* ce que signifiaient les paroles qu'il avait prononcées.

— Étant à Montpellier, je me trouvai dans une assemblée où une fille de dix-huit ans dit dans son inspiration (après les agitations), en mettant la main sur mon bras, que le lendemain je serais arrêté, et qu'il y aurait du trouble dans la ville ; mais que je ne craignisse point, et que, pourvu que j'eusse une bonne confiance en Dieu, je serais délivré. En effet, ce jour-là, après avoir fait une collecte chez plusieurs personnes de ma connaissance, et avoir acheté de la poudre (de ce même argent) pour l'usage des Camisards, à l'instance du chef Rolland, le maire de Montpellier reçut quelque information de mes allées et venues, et me fit appeler, avec mon père et mon frère ; il me questionna sur ce que j'avais été

— c'est-à-dire qu'à cette époque Rome perdrait *une partie* des pays qui lui étaient soumis. Or il se fit, en 1706, à Ranstadt, entre la Suède et la Pologne (sous Charles XII), une paix en vertu de laquelle les Protestants devaient recouvrer la liberté religieuse dans la plus grande partie de la Silésie, et reprendre les temples qui leur avaient été enlevés. Des choses de ce genre s'exécutant toujours avec quelque lenteur, qui est-ce qui oserait dire que la prophétie n'eût aucun accomplissement en 1708 ? C'est aussi dans cette même année 1708 qu'eut lieu l'une des grandes humiliations de Louis XIV, qui perdit entre autres la bataille d'Oudenarde, et avec elle la Flandre. C'était un affaiblissement de celui qui prêtait appui au pouvoir de Rome.

En 1707 eut lieu la réunion des trois royaumes qui forment la Grande-Bretagne, le grand boulevard du protestantisme dans le monde, en fait de boulevards matériels.

Enfin, en 1705 ce même pouvoir protestant s'empara, sur la catholique Espagne, de Gibraltar, puis, peu après, des îles de Majorque et de Minorque.

Il semble, à parler modérément, que tout cela ressemblerait plutôt à une prophétie accomplie qu'à une prophétie manquée.

(1) C'est, jusqu'ici, le premier exemple que nous ayons (dans les Cévennes) du don des langues. Il y aura beaucoup à dire sur ce sujet : nous nous bornons, pour le moment, à noter le fait ; et à dire qu'à notre avis ce phénomène tombe sous le troisième cas de la règle que nous avons indiquée p. 155. Si tout le reste paraît être de Dieu, pourquoi répugnerions nous à prendre ce phénomène-là comme venant aussi de lui ?

en diverses maisons : mais un de mes amis lui parla en ma faveur, et la poursuite de cette affaire cessa.

J'ai vu plusieurs fois des personnes inspirées, de l'un et de l'autre sexe, qui, dans le temps de leur ravissement, avaient les yeux ouverts et tendus vers le ciel, et voyaient alors des armées d'anges ; quelquefois des combats d'anges contre des armées d'hommes, et diverses autres choses dont je ne me souviens pas.

— Il est souvent arrivé qu'en se retirant des assemblées, quelques-uns de ceux qui parlaient dans l'extase déclaraient alors que Dieu ferait tomber des feux ou des lumières du ciel, pendant la nuit, pour éblouir les yeux des ennemis et pour nous conduire ; et cela est arrivé plusieurs fois, moi présent (1).

— Voici les noms de quelques-unes des personnes que j'ai vues, chacune plusieurs fois, dans l'extase et l'inspiration : le chef *Ravel*, en campagne ; le chef *Cattinat*, à Montpellier ; *Clary*, le même qui a souffert l'épreuve du feu, comme tout le monde le dit (2), à Montpellier et ailleurs ; le prédicateur *Moyse*, à Montpellier, proche de Sommières ; *Pierre de Calargues*, à Montpellier ; *François Sauvage*, dit *Franceset*, à Montpellier (*Je l'ai vu* aussi brûler (3), avec le susdit *Pierre de Callargues*, tous deux attachés au même poteau) ; *Durand Fage*, à Montpellier (il est présentement à Londres) ; *Jean Cestin*, à Montpellier ; *Jean Cavalier*, à Montpellier, à présent à Londres ; *Abraham Mazel* (4) (qui est à Lausanne), dans les Hautes-Cévennes (j'ai porté les armes sous lui) ; le fameux *Rolland*, chef fort souvent en campagne ; le *Cadet Maillet*, aussi en campagne ; *Lucrece la Vi-*

(1) V. p. 148, et la note p. 145. Il semble qu'il serait bien singulier d'attribuer à de simples étoiles filantes la faculté *d'éblouir* des ennemis.

(2) V. p. 101 et 116.

(3) Mourir brûlé par les catholiques romains.

(4) V. p. 73, 75, 77, etc.

*varèse*, maintenant prisonnière ; *Anne Didonne* et la fille de *Dorte*, à Montpellier.

— Comme j'étais à Montpellier, nous fîmes une assemblée de quinze personnes, dans une cave. Le sieur Curvare, gouverneur de Beziers, ayant aperçu cette assemblée en passant, alla en avertir à la Maison de Ville. Dans ce moment une fille de dix-huit ans nommée Bomelle, qui était dans l'assemblée, tomba dans l'extase et dit que l'on eût à sortir, parce qu'on allait être déconvert. Quelqu'un proposa d'achever de chanter le psaume qu'on avait commencé ; mais la fille, continuant à parler dans son extase, ordonna avec instance que l'on sortit promptement et qu'on la suivit. Elle sortit la première, et l'assemblée se dispersa ; mais moi je demeurai proche du lieu, *pour voir ce qui arriverait de la prophétie* (1). La garde, je veux dire la patrouille vint incontinent, entra dans la maison et visita partout.

— Étant à Horte, proche de Sérignan, chez un paysan nommé Coutarelle, une fille des Hautes-Cévennes qui était alors chez cet homme-là, tomba en extase, moi présent. La fille déclara qu'il arriverait bien des malheurs dans le pays, et qu'il s'y ferait comme un monde nouveau. Elle demanda grâce, sur l'avertissement qu'elle reçut que le pays serait foudroyé ; et dans ce moment elle versa des larmes de sang (2). Une de mes tantes qui était là, et les personnes de la maison dirent que cette fille avait plusieurs autres fois versé des larmes de sang.

— Comme j'étais à Montpellier dans la chambre de l'intendant Basville, à qui j'allais porter des souliers de ma façon, un Camisard, âgé de vingt à vingt-deux ans, fut amené au dit intendant. Ce jeune homme, saisi de l'Esprit, tomba à terre devant toute la compagnie, et dit, entre autres cho-

(1) Voilà encore le témoignage d'une personne qui ne croyait pas facilement.

(2) V. p. 61 au haut.

ses, que Dieu détruirait Babylone (1). Les archers voulaient le frapper, comme il était à terre ; mais l'intendant les en empêcha, et leur ordonna de le battre bien fort si pareille chose lui arrivait en allant à la citadelle où il l'envoyait.

— J'ai souvent et généralement remarqué que plusieurs de ceux qui tombaient dans leurs extases devenaient pâles ; que d'autres changeaient diverses fois de couleur, et que plusieurs avaient les entrailles bruyantes, etc.

Je pourrais raconter encore *quantité d'autres* histoires et circonstances de cette nature, *dont je me souviens parfaitement.*

---

XI. GUILLAUME BRUGUIER, *d'Aubessargues, proche d'Usez, a déclaré ce qui suit. A Londres, le..... février 1707.*

Je fus fait prisonnier à Usez, et je demurai autour de trois mois dans la prison ; après quoi on me mit dans les troupes du roi qui étaient destinées pour l'Espagne. Je me souviens que je partis de Montpellier le 8 février 1704. Dès que je fus proche de la frontière de Portugal je désertai, et je vins à Londres avec la flotte, vers la fin de septembre.

— J'ai vu à Aubessargues trois ou quatre enfants inspirés, entre l'âge de *trois et de six ans*. Comme j'étais chez un nommé Jacques Boussige, un de ses enfants, âgé de *trois ans*, fut saisi de l'Esprit et tomba à terre ; il fut fort agité et se donna de grands coups des mains sur la poitrine, disant en même temps que c'étaient les péchés de sa mère (2) qui le faisaient souffrir. Il ajouta que nous étions dans les derniers

---

(1) La prophétie rapproche les temps. Tous les apôtres ont écrit : « La fin du monde est proche » ; et ils avaient raison Dieu a une grande mesure. V. du reste la note de p. 155.

(2) V. Osée, II, 2.



temps, qu'il fallait combattre vaillamment le bon combat de la foi et se repentir de ses péchés, etc. J'ai entendu cela.

— J'étais aussi présent lorsqu'une fois la petite Susanne Jonquet, qui était âgée de quatre à cinq ans, tomba dans des agitations à peu près semblables à celles du petit Bous-sige. Elle parla haut et distinctement, en bon français, et je suis sûr que, hors de l'extase, elle n'aurait pas parlé ce langage. Elle dit que la délivrance de l'Eglise était prochaine, et elle exhorta beaucoup à l'amendement de vie. Ces deux enfants se servaient l'un et l'autre de cette expression : *Je te dis, mon enfant, etc.*

— Comme j'étais à Terroux, je vis une petite fille de six ans, nommée Marie Suel, qui, après un quart-d'heure de mouvements de tout le corps, et particulièrement de la poitrine, commença à parler. Ses père et mère, deux de ses frères, et plusieurs autres personnes étaient présents avec moi. Elle dit que nous ne faisons tous autre chose qu'offenser Dieu, et qu'il fallait changer de conduite, mieux vivre à l'avenir, etc. Et elle ajouta que Babylone serait détruite dans peu de temps (1). Chacun peut bien s'imaginer que cet enfant n'a jamais pensé à prononcer le mot de Babylone hors de l'inspiration.

— Mon frère, nommé Pierre, reçut ses grâces étant âgé de quinze à seize ans. Je l'ai entendu plusieurs fois parlant dans l'inspiration. Quand l'Esprit le saisissait, il tombait ordinairement à terre et devenait tout-à-fait pâle. Comme nous étions ensemble dans une assemblée d'environ deux cents personnes, proche d'Aubessargues, il fut placé en sentinelle sur un arbre presque joignant l'assemblée. Je le vis tomber de cet arbre, de la hauteur de plus de douze pieds, ayant été soudainement saisi, et il ne se fit aucun mal. Après diverses agitations qui durèrent environ un quart-d'heure, il dit en-

---

(1) V. la note I, p. 158

tre autres choses qu'il y avait des gens dans l'assemblée qui étaient venus pour la vendre, et non pour prier Dieu : je ne me souviens pas si on fit quelque usage de cet avertissement. Mon frère parlait toujours bon français dans ses inspirations, quoiqu'il fût absolument incapable de le faire ordinairement, j'en suis très-certain. Il s'enrôla dans la troupe de Cavalier; et comme j'y servais aussi quelquefois je l'y vis une fois dans l'extase, et je lui entendis prononcer ces paroles : *Mon enfant, sois averti que tu seras blessé dans peu de temps.* En effet, quinze jours après il reçut un coup de mousquet dans la cuisse, à Sagnerer, où nous eûmes une rencontre avec l'ennemi. Je fus mis dans les prisons d'Usez quelques jours après; et je n'ai point su ce qu'il était devenu (1).

— Comme j'étais dans la troupe, à Saint-Maurice, un de nos frères eut son avertissement, et dit que chacun eût à s'armer de la prière; que l'ennemi approchait, et qu'il y aurait bataille, mais que nous remporterions la victoire. On ne manqua pas de se préparer de toutes manières; et en effet, à une heure de là l'ennemi parut, nous attaqua, fut battu et prit la fuite.

— J'ai dit que j'allais et venais dans la troupe. Il m'est arrivé plusieurs fois que comme je la cherchais de nuit, et que je ne savais de quel côté me tourner pour la rencontrer, le ciel m'envoyait une espèce d'étoile qui venait se poser sur le lieu où était ce que je cherchais (1).

---

XII. *Mademoiselle SYBILLE DE BROZET, du Vigan, dans les Hautes-Cévennes, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 5 février 1707.*

Comme j'étais au Vigan, il y a environ cinq ans (1702),

---

(1) Comme tous les liens de famille étaient déchirés à cette époque! et qu'elle a été longue!

(1) V. note 4, p. 156.

on parlait beaucoup dans toute la province des personnes qui avaient des inspirations, et que l'on mettait en prison pour cela. On s'assemblait dans les bois et dans les cavernes, pour entendre les exhortations que faisaient de jeunes gens inspirés de l'un et de l'autre sexe, et les prisons du Vigan regorgeaient de ceux qu'on avait pris çà et là dans les assemblées.

Mon père, ayant appris qu'on venait d'en amener beaucoup qui avaient été arrêtés proche de Valleraugues, alla dans la prison, voir s'il n'y trouverait pas quelqu'un de sa connaissance. Il y rencontra deux filles de vingt-quatre à vingt-cinq ans, dont il connaissait les parents; et il obtint du sieur Arboux, premier consul, la liberté de les emmener chez lui, disant qu'il les questionnerait et qu'il en rendrait bon compte. Comme ces filles étaient avec nous tous dans une chambre, il y en eut une qui fut saisie tout d'un coup, et qui devint extrêmement pâle. Elle tomba sur une chaise qui se rencontra proche d'elle, et elle eut de grandes agitations de la tête et de l'estomac. Elle exhorta fort à la repentance, et dit plusieurs autres choses pendant environ trois quarts d'heure. Elle déclara positivement que ce n'était pas elle qui parlait, mais que c'était le Saint-Esprit qui parlait par sa bouche.

Il me semble que ce fut en ce temps-là qu'il vint un ordre de la cour pour faire relâcher ceux qui avaient été faits prisonniers dans les assemblées. Quoiqu'il en soit, les deux filles qui étaient chez nous furent mises en liberté; et je crois que mon père contribua beaucoup à cela lorsqu'il assura le consul de notre lieu *que ces filles, hors de leurs extases, n'étaient que de pauvres idiots.* Elles parlaient français dans l'inspiration, et jamais dans un autre temps. Au lieu de s'en retourner chez elles, dès qu'on leur eut donné la clé des champs, elles s'en allèrent de nouveau chercher les assemblées, à ce qui nous a été rapporté.

Il y avait des inspirés dans notre ville, mais on les cachait.

Il passait même pour certain *que le juge maire, grand persécuteur, avait plusieurs petits enfants qui l'étaient*, et on ajoutait que cela avait apporté quelque modération à sa violence.

Mademoiselle de Vallemont et mademoiselle de Bagards, mon amie, qui étaient des filles assez du monde, *changèrent entièrement leur manière de vivre* aussitôt qu'elles eurent reçu des inspirations. Elles évitèrent leurs compagnies ordinaires ; elles ne portèrent que des habits extrêmement modestes ; et leur exercice continuel était la prière, la lecture des livres de piété et la conversation des personnes qui leur ressembaient.

Quand j'eus pris la résolution de sortir de France, je me rendis à Nîmes avec mademoiselle Desclaus, ma parente. Nous y trouvâmes le guide qui nous devait conduire à Genève ; et un jeune homme de dix-huit ans se joignit à nous, pour faire le même voyage. Je l'ai vu tomber trois fois en extase sur la route. Ses agitations étaient à peu près les mêmes que celles de la fille dont j'ai parlé, et il disait aussi des choses semblables. Il dit une fois : *Je t'assure, mon enfant, que tu n'as rien à craindre dans ton voyage, ni les personnes qui sont en ta compagnie.* Nous arrivâmes heureusement à Genève.

---

XIII. M. DAVID FLOFFARD, (1) *du Vigan, dans les Hautes-Cévennes, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 6 mars 1707. V. S.*

Comme j'étais à Nîmes, vers la fin de juillet 1701, je fus invité d'aller voir, dans la maison d'un jardinier, une petite fille de dix à douze ans, *qu'on disait être inspirée.* Je trouvai là plusieurs personnes. La petite fille tomba dans son extase. Après de grandes agitations de presque toutes les parties du corps elle commença à parler ; et elle dit d'abord que Pon fit silence, parce qu'il y avait un faux frère qui était

---

1) V. p. 182 ; une lettre de l'ambassadeur de France ; puis p. 70, et sa note 4.

proche de là. Le jardinier sortit pour voir ce qui en était ; et effectivement il trouva dans son jardin un certain Godin, chirurgien, qui était un persécuteur ; il était venu chercher des herbes, pour faire quelques remèdes. Après que cet homme se fut retiré, la petite fille fit un discours qui consista particulièrement en exhortations à la repentance, moyennant quoi, disait-elle, Dieu répandrait une grande abondance de ses grâces sur nous ; ajoutant que si, au contraire, on persévérât dans le crime, on verrait tomber sur le pays les jugements de sa colère la plus terrible. Elle dit que ceux que Dieu visitait comme elle, seraient exposés à de grandes tribulations, mais que cela ne devait pas les étonner ; qu'ils seraient protégés d'en-haut, et que leurs ennemis même seraient forcés de leur ouvrir les prisons. Pendant l'inspiration cette petite fille parla français, ce qu'elle n'était pas capable de faire dans un autre temps ; et elle cita beaucoup de passages de l'Écriture, quoiqu'elle ne sût pas lire.

— Quelques mois après, me trouvant à Saint-Laurent-le-Musnier, comme je vis, en passant dans la rue, que le monde accourait dans une maison, j'y entrai aussi. J'y vis une fille dans des mouvements à peu près pareils aux agitations de celle dont je viens de parler, et qui discourut aussi presque de la même manière. Quand elle eut achevé son exhortation, elle fit une longue et belle prière.

— A quelques jours de là, des soldats amenèrent dans le logis où j'étais, quelques-uns de ces inspirés qu'ils devaient mettre prisonniers au fort de Saint-Hippolyte. Une heure après, l'un d'eux tomba dans son extase, en présence des soldats, des gens de la maison et de moi, et prédit aussi la persécution ; en promettant en même temps la protection de Dieu, et assurant que les portes des prisons leur seraient ouvertes.

— Deux ou trois jours après j'allai voir, avec un certain prêtre, une petite fille de six à sept ans, qui fut saisie de l'Es-

prit en notre présence. Le prêtre fut fort étonné, *car, quelque semblant qu'il fit*, je suis très-persuadé que, dans son cœur, *il voyait là-dedans quelque chose qui n'était pas naturel*. Après que la petite fille fut revenue à elle-même, il la questionna beaucoup, usant tantôt de menaces et tantôt de promesses, essayant de lui faire dire ce qu'elle ne savait pas. A tout hazard il la pressait pour lui faire confesser comment on lui avait appris à faire et à dire des choses si étranges ; mais il eut beau faire et beau dire lui-même, elle soutint toujours que ce n'était pas elle qui s'agitait ainsi, et qu'elle n'avait non plus aucun dessein ni volonté de parler ; que c'était quelque chose qui était plus fort qu'elle (encore qu'elle ne le vit point) qui faisait tout cela en elle. Le pauvre prêtre se trouva fort embarrassé. *Supposer de l'imposture dans cet enfant, et dans des milliers d'autres, la chose était ridicule* (1). Y chercher *du fanatisme*, dans quelques sens qu'on entende ce terme, c'était une autre extravagance. Dire que la petite fille *était ivre*, comme parlaient *ces insensés* dont l'histoire se lit au second chapitre des Actes, il n'y avait pas d'apparence. Faire prêcher constamment l'Évangile et la repentance à *l'Ennemi de Dieu*, avec toutes les circonstances qui se remarquaient dans ces inspirés, jusqu'au dernier moment de leur vie, et au milieu des supplices, *c'était le comble de la folie*. Cependant ce fut ce dernier parti que le pauvre homme affecta de prendre : il se rangea du côté de ces fous de Pharisiens, qui, dans le trouble et la confusion de leur esprit incrédule et méchant, disaient que N. S. Jésus jetait hors les mauvais démons, par l'autorité de Belzébud. Il dit que c'était une ruse de Satan pour rallumer en France l'hérésie de Calvin presque éteinte (2).

---

(1) Voilà, dans sa simplicité une des paroles capitales de ce livre ; — de même que ce qui suit.

(2) Ce prêtre lui-même est donc témoin de la réalité des faits. Seulement il attribue, comme les Pharisiens, les miracles au démon.

— Ce ne fut pas ainsi qu'en jugea la très-docte et très-célèbre Société de Montpellier, qu'on appelle la *Faculté de Médecine*. J'étais à Nîmes lorsqu'elle se transporta à Uze par ordre de la cour, pour examiner cette affaire. Comme ces physiciens s'occupent beaucoup plus à l'étude de ce qu'on appelle la nature qu'à la recherche des choses qui passent pour surnaturelles, ils ne voulurent donner ni le nom de *prophètes*, ni celui de *démoniaques* à tous ces enfants. Ils ne les trouvèrent point *malades* non plus, eux dont le fait est de se connaître en maladies. Ils les auraient traités de *fourbes* s'ils avaient pu ; *mais ils n'apercevaient rien de contrefait*. Du dessein, dans ces pauvres petits innocents, *cela ne se pouvait pas*. D'ailleurs, il était visible que ces gens-là n'étaient pas *fous*, ni les hommes ni les enfants. Et on ne pouvait pas dire, enfin, que le zèle de la religion eût altéré le cerveau de ceux-ci particulièrement, et que de longues et profondes méditations sur l'apocalypse les eût rendus *visionnaires*. Qu'avaient-ils donc à dire? Pen de chose, sans doute. Cependant, des docteurs demeurer muets! cela aurait été fort malséant et fort préjudiciable à leur réputation. Quoi donc? Ils imitèrent ces philosophes scholastiques, qui se tirent d'affaires du mieux qu'ils peuvent avec quelque mot, faute de quelque chose. Ils cherchèrent un terme qui eût l'air d'avoir quelque signification, mais qui ne donnât, en effet, aucune idée distincte; et ils rencontrèrent fort heureusement le mot de *fanatique*, terme qui, depuis, a été de très-grand usage à monsieur le Gazetier de Paris (1).

— J'ai vu une infinité d'autres enfants et de gens de tout âge de l'un et de l'autre sexe, dans l'inspiration. Selon le calcul de personnes qui s'étaient appliqués à cet examen, il y en avait *pour le moins huit mille* dans la province; et c'était particulièrement dans les assemblées qui se faisaient pour prier Dieu qu'on en trouvait beaucoup. *J'en ai vu conduire*

---

1. Et à bien d'autres après lui

*par troupes en diverses prisons; et, quoiqu'on les maltraitât fort, ils paraissaient toujours pleins de joie, chantant des psaumes et priant Dieu continuellement* (1)

— *Les prisons se trouvèrent en peu de temps si remplies de ces pauvres gens-là, et particulièrement d'enfants, qu'on ne savait qu'en faire; de sorte qu'il vint un ordre de la cour de leur ouvrir les portes, et de ne plus faire à l'avenir de tels prisonniers, mais de faire main-basse sur ceux qu'on trouverait assemblés, ce qui fut exécuté dans la suite, autant qu'il fut possible aux illustres maréchaux de France qui avaient été honorés de ce glorieux emploi, et particulièrement au très-zélé duc de Berwick.*

— *Tout ce que j'ai marqué ci-dessus est arrivé environ un an, et au moins huit mois avant que personne eût pensé à prendre les armes dans les Cévennes* (2).

— Je partis de Londres en juin 1703, pour faire un voyage en ce pays-là. J'y vis le chef Rollaud et plusieurs de sa troupe, dans l'inspiration. C'était par ces inspirations que toutes leurs affaires se réglaient et se gouvernaient; j'ai été témoin de cela; et les chefs n'avaient le commandement qu'à cause de l'excellence de ce même don qui était en eux. Je crois qu'il y avait bien près de la moitié de leurs soldats qui étaient inspirés.

Les uns avaient le talent ou le don de la prière et de l'exhortation. D'autres semblaient prédire particulièrement la destinée de l'Eglise et de ses ennemis, et les révolutions de diverses choses dans le monde. Il y en avait qui avaient de fréquents avertissements particuliers, touchant leur propre conduite, et sur ce qui concernait la guerre; d'autres encore avaient été rendus participants de plusieurs de ces grâ-

---

(1) L'éditeur actuel a vu les mêmes choses à Buch, près de Schaffhouse, en 1816. Il en publiera peut-être le rapport, qui fut rédigé à cette époque par deux respectables pasteurs de cette ville, dont l'un vit encore.

(2) V. la note des p. 58 et 59



ces et même de toutes ensemble. Ils me disaient que quand ils avaient bien ponctuellement obéi aux inspirations, toutes choses leur avaient réussi, et qu'au contraire leurs disgrâces n'étaient venues que de manque d'exactitude. J'ai remarqué en eux tous un grand zèle pour la gloire de Dieu et une parfaite résignation à sa volonté, soit dans la vie soit dans la mort. Tout leur exercice et tout leur plaisir, dans le désert, consistait en prières et en chant de psaumes. Je pourrais raconter quantité d'autres particularités.

J'ai vu deux ou trois fois M. Elie Marion dans l'inspiration, à Genève (1).

XIV. *Déposition remarquable d'ISABEAU CHARRAS, du lieu appelé les Ruches, proche de Sainte-Grève, dans le Velay, partie des Grandes-Cévennes. Elle a déclaré ce qui suit. A Londres, le 5 mars 1707.*

Je sortis de France l'an 1696. Depuis le commencement de 1689, pendant sept ans entiers, jusqu'à mon départ, j'ai vu dans le Velay quantité de personnes de tout âge et sexe, qui tombaient dans des accès d'agitations de corps extraordinaires, pendant lesquels ils disaient diverses choses qui tendaient toujours à la piété; et particulièrement ils exhortaient à la repentance. Ils faisaient des prédictions contre la Babylone mystique, et ils assuraient que l'Eglise affligée serait bientôt délivrée. Ils étaient avertis d'une infinité de choses particulières, soit pour leur propre conduite, soit pour la sûreté des saintes assemblées.

Lorsque ces inspirés prêchaient ou exhortaient en public, leurs agitations de corps n'étaient pas fort grandes et ne duraient pas long-temps; et alors ils parlaient avec beaucoup de feu, de courage et de facilité; en sorte qu'on les aurait

---

(1) V. p. 73, au bas, puis la note 1 de p. 85.

pris pour des prédicateurs savants, éloquents et remplis de zèle, quoique bien souvent ce ne fussent que des enfants ou de pauvres simples paysans qui ne savaient seulement pas lire. Mais quand ils prédisaient les jugements de Dieu, et qu'ils disaient certaines autres choses touchant l'avenir, il arrivait presque toujours qu'ils tombaient d'abord à terre. La tête, les bras, la poitrine et le corps entier souffraient quelquefois de grandes secousses; et une certaine difficulté qu'ils semblaient avoir de respirer ne leur permettait pas de parler avec facilité. Dans le temps de l'inspiration, ils parlaient toujours français, encore qu'ils ne fussent pas capables de le faire dans un autre temps. Et quand ils recevaient des avertissements de l'Esprit, ils s'exprimaient comme si ce même esprit divin eut parlé en eux, en disant : *Je te dis, ou je te déclare, mon enfant, etc.*, ou quelque chose de semblable.

Comme il y a déjà plusieurs années que je suis sortie du pays, je ne marquerai pas les dates de toutes les particularités que je rapporterai ici : *mais la certitude des choses n'en sera pas moindre, car je ne dirai rien que je n'aie vu ou entendu, et dont je ne me souviennne très-bien.*

— Le nommé Jean Héraut, de notre voisinage, et quatre ou cinq de ses enfants avec lui avaient des inspirations. Les deux plus jeunes étaient âgés l'un de sept ans, et l'autre de cinq et demi, quand ils reçurent le don; je les ai vus bien des fois dans leurs extases. Un autre de nos voisins, nommé Marliaut, avait aussi deux fils et trois filles dans le même état. L'aînée était mariée. Étant enceinte d'environ huit mois, elle alla dans une assemblée, en compagnie de ses frères et sœurs, et ayant avec elle son petit garçon âgé de sept ans. *Elle y fut massacrée avec son dit enfant, un de ses frères et une de ses sœurs.* Celui de ses frères qui ne fut pas tué fut blessé, mais il en guérit; et la plus jeune des sœurs fut laissée pour morte sous les corps massacrés, sans avoir été blessée. L'autre sœur fut rapportée, étant encore vivante.

chez son père; mais elle mourut de ses blessures quelques jours après. Je n'étais pas dans l'assemblée, mais j'ai vu le triste spectacle de ces morts et de ces blessés. Ce qu'il y a de plus notable, c'est que *tous ces martyrs avaient été avertis par l'Esprit de ce qui leur devait arriver. Ils l'avaient dit à leur père en prenant congé de lui, et en lui demandant sa bénédiction, le soir même qu'ils sortirent de la maison, pour se trouver dans l'assemblée qui se devait faire la nuit suivante. Quand le père vit tous ces lamentables objets* (1), il ne succomba point à la douleur, mais, au contraire, il dit seulement *avec une pieuse résignation* : « Le Seigneur l'a donné, le Seigneur l'a ôté, le nom du Seigneur soit béni ! » C'est du frère, du gendre, des deux enfants blessés, et de toute la famille, que j'ai appris que tout cela avait été prédit.

— Lucrèce Claire, fille d'une extraordinaire douceur et piété, et ma très-particulière amie, reçut le don d'exhortation, à l'âge de seize ou dix-sept ans. Elle faisait des discours admirables dans les assemblées. Après avoir longtemps travaillé à l'œuvre du Seigneur, elle reçut ordre, par une inspiration, de se retirer à Genève. Dieu l'y conduisit en sûreté, au milieu des divers dangers qui l'environnaient; et elle y mourut trois ans après, au grand regret de ceux qui la connaissaient. Mais elle fit une fin si belle et si heureuse, que ceux qui la pleuraient ne pouvaient s'empêcher de témoigner en même temps la joie qu'ils avaient du bonheur de cette fille élue.

— J'ai connu une autre fille nommée \*\*\* qui reçut les grâces particulières du St-Esprit à l'âge de dix-neuf ans, et dont l'état a été pendant sept ans entiers, dans le même pays, un état tout pareil à celui de Lucrèce Claire. Comme

---

(1) Quelle ardeur pour les assemblées ! Quel calme dans les mêmes personnes, au sein des plus cruelles adversités ! Et quelle onction dans le récit : « quand le père vit tous ces lamentables objets, etc. ! » Et on appellerait cela des fanatiques ! . . .

je l'accompagnais incessamment, je ne dirai rien d'elle qui ne soit *parfaitement de ma connaissance*.

Au commencement de l'année 1689, cette fille se trouva dans une assemblée, où un jeune homme qui n'était pas connu dans ce lieu-là, et qui était apparemment du Vivarais, fit une longue et belle prédication, étant mu et animé de l'Esprit céleste qui l'agitait et qui le remplissait. Alors on n'avait encore rien vu de semblable, que je sache, dans le Velay. Pendant que cet homme inspiré parlait, la jeune fille tomba soudainement à terre, comme si c'eût été un évanouissement; et quand son père s'approcha d'elle pour l'assister, le jeune prédicateur interrompit son discours et dit, en haussant sa voix : *Qu'on la laisse, elle annoncera aussi ma parole*. Incontinent elle se releva, avec un visage gai, et dit qu'elle n'avait point souffert de peine, mais qu'elle avait ressenti des émotions de joie. Je sais que cela demeura dans son cœur et qu'elle y pensait toujours, désirant qu'il plût à Dieu d'accomplir en elle ce qui avait été déclaré par son serviteur qui avait prêché.

Cinq ou six semaines après, on fut tout étonné dans sa famille de l'entendre parler en dormant. Ce qu'elle disait était bien suivi, et c'étaient presque toujours des exhortations à l'amendement de vie. Elle continuait de dormir après avoir parlé; et quand elle était réveillée elle ne se souvenait de rien de ce qu'elle avait dit, ni ne savait pas même que sa bouche eût rien prononcé. Quand cela lui fut arrivé trois ou quatre fois, le bruit s'en répandit, et beaucoup de gens venaient pour l'entendre : plusieurs même voulaient écrire ce qu'elle disait; mais elle ne parlait pas toutes les nuits. Elle dit une fois que Dieu la destinait à répandre la semence de sa parole. Cela dura environ deux mois. Le jour, son esprit paraissait incessamment occupé de toutes les choses extraordinaires qu'il avait plu à Dieu de lui envoyer; et elle souhaitait ardemment d'entendre encore le prédicateur qui avait parlé d'elle; mais il n'avait fait que passer.

Il y eut quelque bruit d'une autre jeune fille qui était aussi inspirée ; et elle alla pour s'en informer chez un des amis de son père, nommé Du Pic, à une demi-lieue de là. Comme elle revenait et qu'elle pensait à ces choses-là, elle dit qu'elle fut surprise par trois ou quatre tressaillements redoublés, et par des frémissements qui la saisissaient et qui s'étendaient jusqu'au bout de ses doigts. Elle sentit aussi une chaleur autour de son cœur ; et incontinent, en marchant toujours, ses yeux étant ouverts comme à l'ordinaire, et possédant beaucoup l'usage de ses sens, elle fut tout étonnée qu'une puissance invisible et à elle inconnue, s'empara de sa bouche et lui fit prononcer hautement et distinctement des choses qui ne venaient pas d'elle. C'étaient à peu près ces paroles : *Ne crains point, mon enfant, je serai avec toi. Je répandrai mes grâces sur toi. Je délieraï ta langue et j'ouvrirai ta bouche, afin que tu annonces ma parole à tes frères ;* et des choses semblables. Cela lui donna, dit-elle, une grande joie. Elle fit le reste du chemin en chantant des psaumes, et elle arriva toute émue chez son père. On lui demanda ce que c'était qui la transportait ainsi ? Mais au lieu de répondre, elle se mit à genoux, remplie de l'Esprit ; obligeant son père, sa mère, son frère et ses sœurs, et quelques autres personnes qui étaient présentes, à prier Dieu avec elle. Après la prière elle se releva, avec quelques nouveaux tressaillements, et se mit à parler comme un prédicateur. Elle représenta la laideur du péché, le danger où étaient les pécheurs, l'excellence des biens du ciel dont ils se rendaient indignes : elle sollicita fortement toute la compagnie (qui s'était augmentée par l'arrivée de plusieurs voisins) et particulièrement ceux de sa famille, à profiter du temps précieux que Dieu leur accordait pour se réconcilier avec lui : tous fondaient en larmes. Après l'exhortation elle fit une seconde prière ; et ensuite, quand elle se retrouva dans son état naturel, elle raconta tout ce qui lui était arrivé en revenant de la campagne. Comme il n'y avait que des protes-

tants dans le voisinage, elle fut félicitée de quantité de gens. Sa mère n'entendit pas tout cela sans *quelques doutes*; des choses si nouvelles et *si extraordinaires* l'étonnaient beaucoup, et lui donnaient bien *de l'inquiétude*. Mais quand elle eut fait réflexion à *toutes les bonnes choses* que sa fille (qui ne savait pas lire) avait prononcées, elle commença à se rassurer; et sa persuasion fut bientôt tout-à-fait confirmée, lorsque sa dite fille étant retombée dans ces tressaillements qui ont toujours été en elle les préludes de ses révélations, avec la chaleur de son cœur, prononça de nouveau ces paroles : *Réjouis-toi, mon enfant, je t'ai choisie pour être ma servante et pour déclarer ma volonté par ta bouche. Je t'adresserai, je te conduirai*, etc. J'ai été témoin de toutes ces choses-là.

*Depuis cet heureux jour* la jeune fille n'eut rien plus à cœur que de courir à toutes les assemblées qui se faisaient pour prier Dieu. Elle nous disait qu'elle sentait en elle un certain désir qui la forçait et qui la transportait, pour ainsi dire, dans ces assemblées; de sorte qu'elle n'aurait pu résister à cette puissance qui l'animait. Quelquefois même elle recevait des ordres positifs, par des avertissements secrets, d'aller trouver ses frères; et sortant de la maison de son père, elle s'abandonnait à l'Esprit, qui la guidait si bien qu'elle arrivait droit au lieu où l'on était assemblé. Quand la voix intérieure lui avait dit : *Ne crains point* (ce qui ne manquait guère) elle croyait être au-dessus de tout. Et aussi n'est-il jamais arrivé d'accident fâcheux dans les assemblées où elle s'est trouvée, *pendant sept années*. Elle est tombée deux fois entre les mains de l'ennemi; mais elle en a été bientôt délivrée, selon l'avertissement qu'elle en avait reçu un peu auparavant. Tout le monde la voulait avoir, et ceux qui avaient déjà entendu ses exhortations, la suivaient le même jour, dans l'espérance qu'ils l'entendraient encore dans un autre lieu. Et il lui est ainsi arrivé de parler publiquement, sous l'opération de l'Esprit, jus-

qu'à sept fois en un jour ; ce qui me donne lieu à faire ici une remarque. C'est que ceux qui se sont si fort *scandalisés*, à Londres, de ce que M. Cavalier a plusieurs fois été saisi de l'Esprit, comme à point nommé, lorsqu'il est arrivé qu'une compagnie désirait de l'entendre, ces gens-là, dis-je, n'auraient pas tant témoigné de surprise, s'ils avaient demeuré quelque temps parmi nous ; car ils auraient su que Dieu faisait ainsi son œuvre. Quand nos inspirés venaient aux assemblées qui avaient été convoquées, ou qu'il y avait quelque rendez-vous chez eux, ils étaient presque aussitôt saisis de l'Esprit. Autrement, ils en sollicitaient la venue par leurs prières ; et cela se faisait ouvertement. Loin que le monde s'en formalisât on admirait *ce commerce amiable que notre bon Dieu et Père voulait bien avoir avec ses enfants* (1). Ainsi faisait Lucrèce Claire et l'amie dont je parle ici ; dès qu'elles se trouvaient au milieu de quelques fidèles assemblés au nom de Dieu elles se mettaient en prières ; elles entonnaient elles-même un psaume ; et incontinent elles étaient saisies et disaient des merveilles. Elles faisaient quelquefois des discours de plus de deux heures, qu'on croyait n'avoir duré qu'un moment, tant on avait d'avidité pour les entendre et de contentement en les écoutant. C'est que tout était bon, tout était simple, facile, purement chrétien et en même temps magnifique. Souvent aussi elles criaient terriblement contre les pécheurs, contre les superstitieux et les idolâtres, et contre toutes sortes d'ennemis de Dieu et de la vérité. Mais, ni elles ni les autres n'entraient jamais dans aucun détail des controverses que les docteurs des diverses religions ont si souvent ensemble (2).

Il est arrivé à l'amie dont je parle une chose extraordi-

(1) Quel exemple, entre plusieurs autres, de l'erreur profonde où sont ceux qui s'imaginent que les Camisards ne fussent que des hommes violents et sans onction, ou qui imputent à toute la Réforme une sécheresse dogmatique!

(2) Ceci est, à notre avis, remarquable au plus haut degré.

naire qui ne doit pas être oubliée. Sur ce qu'il y eut *quelques murmures dans sa famille* à l'occasion de son état, elle fut soudainement saisie de l'Esprit ; et entre autres choses, elle prononça à peu près ces paroles en ma présence : « *Je te dis, mon enfant, que je manifesterai ma puissance par un signe qui paraîtra en toi. Ma volonté est que tu sois neuf jours consécutifs sans donner aucune nourriture à ton corps ; et tu ne parleras point, si je n'ouvre ta bouche. Mais ne crains point, je serai avec toi et je te rassasierai.* » — *Je sais certainement qu'elle ne but ni ne mangea, pendant les neuf fois vingt-quatre heures du jeûne qui lui fut ordonné ; car je ne la quittai, pendant ce temps-là, ni jour ni nuit.* Et la liberté avec laquelle elle continua *d'agir comme à l'ordinaire*, d'un air aisé et content, était une marque assez visible de ce qu'elle assurait, qu'elle n'avait ni aucun besoin, ni aucun désir de manger ou de boire. *Elle fréquentait les assemblées comme auparavant*, et il s'en faisait presque tous les jours. Je ne me souviens pas bien si ce fut la nuit du quatrième ou du cinquième jour de son jeûne, qu'étant dans une de ces assemblées elle tomba soudainement à terre, comme étant en faiblesse, ce qui lui arrivait ordinairement ; elle fut aussi saisie de ses tressaillements ; et ensuite l'Esprit lui fit faire une exhortation dont on fut extraordinairement édifié. Comme elle n'avait pas parlé avant ce temps-là, depuis le commencement du jeûne, elle ne parla pas non plus après, jusqu'au terme fixé. Et quoiqu'elle ne sentit aucun empêchement à sa langue, et que ses amies la sollicitassent quelquefois, en riant, de répondre aux demandes qu'elles lui faisaient (1), elle protesta avec sincérité, à la fin des neuf jours, qu'elle n'avait pas eu le moindre désir de parler. Le nommé Jean-Pierre Roussier, qui est présentement en Suisse, dans le pays de Vand, peut rendre témoignage sur les diverses choses que je viens de raconter touchant cette fille.

---

(1) Un de ces détails qui portent l'empreinte de la vérité.



— Encore que beaucoup de gens se soient moqués des chants de psaumes qui ont été entendus en beaucoup d'endroits comme venant du haut des airs, je ne laisserai pas d'assurer ici que j'en ai plusieurs fois ouï de mes propres oreilles (1). J'ai entendu plus de vingt fois cette divine mélodie, en plein jour et en compagnie de diverses personnes, dans des lieux écartés de maisons, où il n'y avait ni bois, ni creux de rochers, et où, en un mot, il était absolument impossible que quelqu'un fût caché. On avait bien considéré tout; et ces voix célestes étaient si belles, que les voix de nos paysans n'étaient assurément point capables de former un pareil concert. Dieu faisait tant d'autres merveilles au milieu de nous, que celle-là ne nous paraissait pas plus incroyable que les autres. Et même, il y a une circonstance qui marque nécessairement le prodige; c'est que tous ceux qui accouraient pour entendre n'entendaient pas tous. Du moins plusieurs protestaient qu'ils n'entendaient rien, pendant que les autres étaient charmés de cette mélodie angélique. Je me souviens particulièrement d'avoir ouï distinctement les paroles des commandements : *Lève le cœur, etc.*, et du psaume 91 : *Qui en la garde du haut Dieu, etc.*

— Si quelqu'un me demande : *A quoi bon toutes ces choses-là?* Je dirai volontiers ce que nous en avons diverses fois pensé, ma très-pieuse et bienheureuse amie Lucrèce Claire et moi. Nous disions que Dieu conduirait peut-être ces commencements de merveilles à de grandes fins; et en effet, on a vu depuis, que la guerre des Cévennes, laquelle les seules inspirations ont émue, a été un des plus efficaces moyens de la Providence pour mettre fin à nos malheurs, en terrassant notre Pharaon (2), conformément à ce que quelques-uns de

(1) V. p. 104 et 115.

(2) En effet, les Protestants de France furent comparativement tranquilles depuis cette époque vers 1706, pendant tout le reste de la vie de Louis XIV et jusqu'en 1724.

nos inspirés prédisaient. *Mais sans aller si loin*, nous trouvions quantité de merveilleux usages dans cette effusion de l'Esprit de Dieu : l'horreur pour l'idolâtrie romaine ; le zèle pour la plus pure religion ; le mépris pour le monde et pour ses vanités, dans les jeunes gens comme dans les autres ; l'Esprit de réconciliation et de charité ; la consolation intérieure, l'espérance, la joie du cœur ; la haine pour le mal et l'amour pour le bien ; *tout cela constamment et sans mélange de choses mauvaises* (1). *Il nous semblait que c'étaient des fruits assez excellents des saintes inspirations* qu'il plaisait à notre bon Dieu d'envoyer à ceux qu'il honorait de si grandes faveurs ; et que c'était un grand avantage à tous ceux qui étaient témoins de si grandes choses, qu'ils en fussent aussi rendus participants (1).

---

XV. MARIE CHAUVAIN, *veuve de Guillaume Rayne, née à Lormarin, en Provence, et ci-devant établie à Orange, a déclaré ce qui suit. A Londres, le 15 mars 1707.*

Il y aura dix-neuf ans, au mois de septembre prochain, que comme les jeunes gens des montagnes de Dauphiné descendaient dans nos plaines, pour gagner quelque chose par leur travail en cueillant nos fruits, nous louâmes deux filles dont l'une était âgée de dix-huit ans, et l'autre de quinze ou environ. Le soir du jour même qu'elles entrèrent dans notre maison, comme chacun se disposait à se retirer, nous fûmes tout étonnés que la plus âgée des deux s'étant jetée à genoux, se mit à faire une prière à haute voix. Mon mari, qui était alors catholique romain, sortit de la chambre ; et moi je dis à la fille que c'était bien fait à elle de prier

---

(1) Voilà qui fera plaisir aux Wesleyens de bonne race. *Morts* au péché ; *vivants* pour la justice ! En appelant cela la perfection on a mis un mauvais mot à une excellente chose : mais tous les vrais chrétiens se ressemblent, de toute église et de toute dénomination.

Dieu, mais qu'elle pouvait faire ses dévotions en particulier, ou du moins parler plus bas, parce que nous étions environnés d'ennemis papistes, et que sa prière nous exposait à de grands dangers. Elle me répondit qu'elle ne pouvait pas s'empêcher de parler ainsi; qu'elle avait reçu des grâces d'en-haut, dont elle était obligée de rendre participants ceux qu'elle fréquentait, et qu'il ne fallait pas avoir honte de prier Dieu. Elle continua donc de faire sa prière, qui fut très-belle; et pendant qu'elle fut avec nous elle fit tous les jours la même chose soir et matin. Nous étions dans une surprise extrême, non-seulement d'entendre dire des choses admirables, avec tant de facilité, à cette jeune fille *qui ne savait*, comme on dit, *ni A ni B*, mais ce qui nous étonnait encore, c'était sa hardiesse et son courage; *elle qui était fort timide, en toute autre occasion.*

Cinq ou six jours après, un soir, comme nous étions tous ensemble dans la même chambre, je m'aperçus qu'elle penchait la tête, se l'appuyant contre la muraille: je crus qu'elle s'endormait. Mais un moment après, la voilà qui entonne un psaume. Je m'approchai d'elle pour lui dire (non sans répugnance) qu'il n'était pas à propos qu'elle chantât ainsi, et que cela nous ferait des affaires. Elle avait les yeux fermés, et je ne sais si elle m'entendit. D'un côté cela m'était agréable; mais il y allait de notre ruine. Cependant je la laissai chanter. Après, elle fit une grande prière; et après la prière, une exhortation à la piété, qui dura fort longtemps et dont chacun fut beaucoup touché. Comme il y avait déjà quelques mois que j'avais ouï parler des prophètes de Dauphiné, qui étaient presque tous des enfants ou de fort jeunes personnes, je jugeai bien que cette fille était *de ces gens-là*. La même chose lui arriva trois autres fois, si je m'en souviens bien, pendant dix ou douze jours qu'elle fut encore avec nous. Comme tout ce qu'elle disait, touchant la repentance et contre la corruption du monde, était si vrai que personne ne l'aurait pu contredire, on voyait bien aussi

qu'il n'y avait *aucune sorte d'affectation* en elle; et même il était évident que c'était *une cause surnaturelle* qui la faisait parler, puisqu'elle n'avait jamais fait que garder des brebis, et que, dans le temps de son inspiration, elle prononçait avec liberté et rapidité, mille belles choses qui auparavant n'avaient jamais été dans son esprit. Je fus contrainte, à mon grand regret, de chercher d'autres gens pour nous aider; et je conseillai à ces pauvres filles de s'en retourner chez elles, plutôt que de s'exposer aux persécutions des Papistes de notre canton. Elles étaient de Nions, à huit lieues de chez nous. J'admirais les conseils de Dieu. Je crois qu'il envoya cette personne dans ma maison pour disposer l'esprit de mon mari à reconnaître les abus de sa religion et à venir enfin donner gloire à Dieu, ici à Londres, *comme il l'a fait.*

---

XVI. *Mademoiselle M. P., maintenant femme de M. R., de Montpellier, a dit ce qui suit. A Londres, le 3 avril 1707.*

Comme j'étais chez un ami, à Auduse, vers la fin de l'an 1702, une pauvre fille de quatorze à quinze ans, qui était entrée dans ma chambre pour me rendre quelque service, fut tout d'un coup saisie de certains mouvements qui me parurent être convulsifs et qui la firent tomber. Elle devint pâle, ses yeux se fermèrent, et sa poitrine agitée (aussi bien que sa tête) ne lui permettait de respirer que par des espèces de soupirs et de gémissements. Après qu'elle eut été quelques minutes dans cet état, elle se mit à parler d'une voix assez haute et distincte, mais tremblante et entrecoupée. Elle dit plusieurs choses qui tendaient à solliciter les pécheurs à se repentir, s'exprimant en français, contre sa coutume sans doute, dans un lieu où les gens de cette sorte et particulièrement de cet âge ne parlent que le patois du pays, *et ne sont pas même capables de parler autrement.* Je suis bien convaincue qu'il n'y avait *aucune affectation* en elle, ni dans

sa chute, ni dans les agitations de son corps, ni dans les paroles qui sortaient de sa bouche. Mais ce qui m'a paru de plus remarquable dans cette affaire, et ce qui me toucha beaucoup alors, c'est que la jeune fille eut une révélation dont la vérité fut incontinent confirmée. L'Esprit ou la vertu qui l'animait (*je ne sais pas comment m'exprimer*) lui fit dire à peu près ceci : *Mon enfant, mon enfant, je te dis que tes frères sont présentement aux prises avec l'ennemi. Mais c'est moi qui combats pour eux, ne crains point; je t'assure qu'ils remporteront la victoire.* En effet, deux ou trois heures après, le bruit fut répandu dans la ville que les Camisards avaient battu un détachement des troupes du roi, entre La-Cours et Vaizenobre, environ à deux lieues de là. Quantité de personnes sages m'ont sérieusement assuré que c'était une chose ordinaire à ceux qu'on appelait *inspirés*, de découvrir les pensées et de déclarer diverses sortes de choses cachées, dont il était impossible qu'ils fussent informés naturellement.

Quand la jeune fille fut revenue à elle-même, je lui demandai si elle pourrait bien me répéter ce qu'elle avait dit; et elle me répondit que non.

— *Un Papiste*, nommé Rouvière, fermier d'une personne de ma connaissance, avait trois fils (l'aîné âgé d'environ 17 ans), qui avaient tous trois reçu différents dons. Ils furent mis en prison pour cela, à Anduse; et de là on les conduisit à la citadelle de Montpellier. Selon la justice du pays ils méritaient la mort (*et je ne sais si quelqu'un voudrait s'imaginer que ces gens-là pensassent à jouer un pareil rôle pour se divertir ou pour quelque autre raison*); mais comme leur père était *Catholique*, il eut assez d'amis pour obtenir que ses fils en fussent quittes pour s'enrôler au service du roi. Quand il arrivait que quelque Papiste était « touché de l'Esprit » comme plusieurs parlaient (1), ce Papiste criait contre

---

(1) Ces trois mots équivalent probablement à l'expression « *comme s'exprimaient ces gens* »

la messe et courait aux assemblées tout comme les autres. Et on peut bien penser que ces trois garçons dont je parle n'auraient pas été traités en criminels s'ils avaient prophétisé selon l'esprit de l'Église romaine.

Au mois d'octobre 1705, deux jeunes hommes de ceux qu'on appelait Camisards furent condamnés à être *roués et brûlés vifs*, à Montpellier. Après qu'on leur eut rompu les quatre membres, de quatre coups que chacun reçut, on les jeta dans un feu allumé, qui était joignant l'échafaud. Quand ils y eurent été quelques moments, ils se levèrent (comme si ce feu leur avait été un remède pour rejoindre leurs os brisés et pour guérir leurs plaies); *ils sortirent du milieu des flammes et s'en éloignèrent* à quelque distance. Mais les bourreaux de soldats les repoussèrent à coups de bayonnettes au bout du fusil dans le bûcher ardent; et les martyrs y rendirent l'esprit *en bénissant Dieu*. J'étais à Montpellier lorsque ce prodige arriva; et un de mes proches parents, un très-honnête homme, *l'a vu*. M. l'intendant, tout cruel qu'il est, désapprouva l'inhumanité sans exemple (vù la merveille) qui avait été pratiquée, et il en fit du bruit. Il n'y aurait pas de fin à raconter toutes les choses miraculeuses qui se rapportaient comme étant arrivées dans les Cévennes. Mais comme je demeurais dans une ville où les parents de ceux qui recevaient des inspirations *les cachaient* avec le même soin que si ces derniers avaient commis des crimes, je n'ai pas eu occasion de voir beaucoup de choses.

---

#### CHAPITRE IV.

DEUX AUTRES PIÈCES SUR CE SUJET, SUIVIES D'UN ENTRETIEN  
DES TROIS PRINCIPAUX TÉMOINS AVEC LES PASTEURS FRANÇAIS  
DE LONDRES, ET D'UN RÉCIT DE LA CONDUITE DE CEUX-CI.

*I. Fragment de la déclaration solennellement faite, jurée et publiée par MM. JEAN DAUDÉ, NICOLAS FACIO et CHARLES*

PORTALÈS, *au sujet des avertissements prophétiques d'ELIE MARION. (Extrait du livre intitulé : Avertissements prophétiques d'ELIE MARION, etc. A Londres, chez Robert Roger. 1707).*

Je soussigné *Jean Daudé*, je soussigné *Nicolas Facio*, je soussigné *Charles Portalès*, jure et proteste devant Dieu et sur tout ce qu'il y a de plus sacré..., que nonobstant une attention très-exacte et très-sévère, et qui dure depuis plus de six mois, je ne connais aucune chose et je n'ai rien pu remarquer qui puisse me déterminer à croire ou à soupçonner qu'Elie Marion n'ait pas été *sincère*, ou que ce qu'il a dit soit l'effet d'une *maladie*, d'une *imposture*, d'un *fanatisme*, d'un *esprit possédé du diable*, ou d'un *jeu concerté*... Et que j'ai souvent représenté d'une manière très-forte au dit Elie Marion et à ses frères, la noirceur énorme qu'il y aurait dans un attentat tel que celui d'oser, de son chef, débiter comme étant inspiré de la part de Dieu, des choses qui seraient même bonnes ou véritables, mais qui viendraient du propre fond de l'homme... Je jure que je suis *parfaitement convaincu*, pour ne pas dire *que je sais avec certitude*, que c'est vraiment l'Esprit ou l'Ange de Dieu qui a parlé par la bouche d'Elie Marion dans le temps de ses saisissements. Ainsi Dieu m'aide.

*Omnes jurant, 1 Die*  
*April. 1707, coram*  
RICHARD HOLFORD.

JEAN DAUDÉ.  
N. FACIO.  
CHARLES PORTALÈS.

---

II. *Copie d'une lettre de M. le marquis de PUISIEUX, ambassadeur de France en Suisse, écrite à la régence de Berne, et datée de Soleure, le 11 mars 1706.*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

Il se fait dans le pays de Vaud une chose qui est préjudiciable au service du roi, et contraire aux alliances qui sont

entre Sa Majesté et le louable corps helvétique. Flotard (1) y est revenu de Hollande avec de nouvelles instructions, pour rallumer le feu de la révolte dans les Cévennes. Il y avait renvoyé pour cet effet *Salomon*, l'un des prophètes des fanatiques, un nommé Des Vignes, et un autre. Ils ont été arrêtés; et le troisième, qui s'appelle Vayrac, a avoué qu'il avait vu Flotard *logé chez un de Messieurs de vos baillifs*. Je suis persuadé, Magnifiques Seigneurs, que la conduite de celui de vos baillifs qui a donné retraite dans sa maison au dit Flotard, ne saurait que vous être très-désagréable, puisqu'elle est entièrement contraire aux ordres que vous voulûtes bien donner le mois de mai dernier, de le faire sortir de votre territoire aussitôt qu'il y serait vu, etc.

Signé, PUISIEULX.

Au Schultheis und Raht  
der Stadt Bern abgangen.

*Pro copia collat.*

CANTZLEY BERN.

Cette lettre a été tirée de la chancellerie de Berne, avec divers autres papiers ou lettres de cet ambassadeur concernant M. Flotard : le tout ayant été demandé par M. Stanyan, envoyé extraordinaire de S. M. B. vers les cantons.

*Récit abrégé des entretiens qu'ÉLIE MARION, DURAND FAGE et JEAN CAVACIER ont eus avec Messieurs les conducteurs d'une des Eglises françaises de Londres, dite de la Savoie.*

Le 1<sup>er</sup> d'octobre 1706, nous fûmes priés par Messieurs les conducteurs de l'Eglise française, dite de la Savoie (c'est le nom qu'ils ont pris), de nous rencontrer avec eux pour leur raconter les diverses merveilles que Dieu avait faites depuis quelques années dans nos Cévennes, et pour les informer

(1) C'est sans doute le même Flotard dont nous avons vu la déposition sous le n<sup>o</sup> 15, p. 162 et suiv.



aussi de notre état particulier. Nous consentîmes très-volontiers à leur louable désir ; et le lendemain matin , sur les dix heures , nous nous trouvâmes dans le lieu qu'ils avaient marqué. Ces Messieurs nous reçurent avec beaucoup de bonté. Ils nous firent une infinité de questions , pendant deux heures et demie ou trois heures. Et comme *ils témoignèrent être satisfaits* des choses que nous leur dîmes , nous le fîmes beaucoup de leurs consolantes paroles et des offres de leur charité. *Ils nous donnèrent mille bénédictions* , et M. Satur fit la clôture de cet entretien par une belle prière sur le sujet.

*Deux jours après* , nous nous rendîmes au même lieu , à la sollicitation de ces Messieurs , qui nous avaient envoyé deux personnes de leur compagnie. — M. J. Daudé , de Nîmes , et le sieur *Math. Boissier* (1) souhaitèrent de nous accompagner. Trois heures ou environ se passèrent encore dans des discours pareils à ceux de notre première entrevue ; et nous fîmes aussi la lecture de quelques mémoires sur les affaires admirables de notre pays ; ce qui toucha beaucoup ces Messieurs. Ils insistèrent avec une charité extraordinaire , *en nous offrant leur bonne assistance* si nous avions quelque besoin ; et sur ce que nous les remercîâmes , en leur disant que grâces à Dieu nous ne manquions de rien encore , ils eurent la bonté de s'adresser à M. Daudé , pour lui recommander de les avertir si nous venions à tomber dans quelque nécessité. Ces Messieurs nous firent l'honneur de nous dire qu'ils étaient *fort contents de nous* , et qu'ils priaient le Seigneur *de nous augmenter ses grâces*. Cela fut répété dans la prière que fit M. le modérateur ; et nous nous retirâmes avec un contentement extrême.

Le 7 du même mois , nous (E. Marion et D. Fage , avec M. Daudé) allâmes chez M. J. du Bourdieu , pour lui don-

---

(1) Sans doute le même Daudé qu'on voit comme signataire de l'acte ci-dessus , p. 181 , puis Math. Boissier de p. 154

ner quelques témoignages de notre reconnaissance, par nos très humbles remerciements. Comme nous étions avec lui, je (E. M.) fus visité de l'Esprit. Il dit que cela l'avait fort ému et fort surpris ; et dans cette disposition de son cœur attendri de zèle, il nous donna mille conseils de père, et prophétisa que nous souffririons ici bien des calamités ; ajoutant qu'il fallait avoir bon courage, *et que les anciens serviteurs de Dieu, et Jésus-Christ lui-même, avaient été continuellement exposés aux persécutions des méchants.* Il nous fit cent offres de ses bons offices, et nous primes congé de lui. Le même jour M. Cavalier et moi allâmes aussi remercier M. Satur de toutes ses boutés. Il nous reçut selon notre cœur.

Le lendemain 8, nous fûmes encore conviés à un nouvel entretien par deux anciens de l'Eglise. Nous nous rendîmes à la Savoie, MM. Daudé et Boissier avec nous. M. J. A. du Bourdieu tenait le marteau de modérateur. On nous pria de raconter encore l'histoire de Clary (1), qui avait été miraculeusement garanti dans les flammes. Et on en voulut apprendre encore une autre histoire, dont nous ne ferons point de mention ici, pour épargner quelqu'un. Le modérateur nous parla quelquefois d'une manière qui nous fut un peu suspecte, ce qui nous surprit. Cependant, après bien des questions et bien des réponses, il nous déclara que la compagnie était *abondamment satisfaite.* Et chacun dit qu'il n'avait plus rien à nous demander.

M. J. du Bourdieu jugea à propos, comme nous nous retirions, de nous faire déclarer en bonne compagnie quelle était notre religion ; et il nous demanda si nous serions prêts à souffrir la mort pour elle ? Personne n'ignore que Dieu nous a fait des grâces si extraordinaires sur ce sujet, qu'il ne nous fut pas difficile de dire beaucoup de choses bien convaincantes : ce qui fut fait assez amplement. Sur cela

---

(1) V. p. 100 et 115.

M. J. du Bourdieu, se tournant vers l'assemblée, dit qu'on avait entendu qui nous étions, de notre propre bouche, ajoutant *qu'on ne devait pas croire les mauvais rapports*. Nous voulûmes présenter nos certificats, mais on dit que cela n'était pas nécessaire.

Le 21 du même mois, deux nouveaux députés nous vinrent dire que la compagnie souhaitait de nous voir encore, et qu'elle nous priait d'apporter toutes nos attestations. M. J. du Bourdieu et M. Deffray vinrent au devant et les reçurent de nous; ils nous firent encore plusieurs questions et nous avertirent que nous avions des ennemis. Cela finit par de nouvelles bénédictions de leur part et par bien des remerciements de la nôtre. M. Boissier était avec nous.

*Quelques jours après*, nous apprîmes qu'un de Messieurs les conducteurs avait dit des choses horribles de nous, dans un café, en présence de quantité de gens, et qu'un de Messieurs les sous-conducteurs en avait fait autant à la Bourse. Cela nous étonna et nous affligea jusqu'à l'âme.

Le 2 de novembre, nous nous en plaignîmes à M. J. du Bourdieu, qui parut trouver cela fort mauvais. Il dit qu'il porterait nos plaintes, et il nous assura que le résultat de la délibération de leur compagnie n'avait *point du tout été préjudiciable à notre sincérité ni à notre honneur*. Il se passa diverses choses que nous laisserons, afin d'abrèger matière. Il faut ajouter seulement, pour preuve que ces Messieurs ont suffisamment reçu de nous tout ce qu'ils en ont désiré, que M. J. du Bourdieu nous a bien voulu communiquer une lettre qu'il écrivait au nom de la compagnie à M. Pèvéque de Londres, dans laquelle on ne nous rendait *que des témoignages avantageux*.

Cependant plusieurs de ces Messieurs continuèrent à parler de nous dans des termes étranges, comme on avait fait au café et à la Bourse; j'en omets les motifs, parce qu'ils ne sont fondés que sur des conjectures. Mais quoi qu'il en soit, Celui qui connaît les cœurs, sait qu'ils sont très-injustes.

Comme nous étions bien avertis de ce cruel procédé, nous avons deux ou trois fois refusé, depuis ce temps-là, de nous rencontrer dans une compagnie qui nous avait si indignement traités et qui n'a aucune sorte d'autorité sur nous; et même nous n'avions plus rien du tout à leur dire.

Enfin ces Messieurs, en colère, trouvèrent à propos de construire ensemble un écrit de diffamations atroces contre nous, qu'ils publièrent contre toutes sortes de lois et de justice, dans leurs trois temples, le dimanche 5 janvier de cette présente année 1707. Et le 10 d'avril suivant, nous fûmes tout étonnés de voir une nouvelle pièce de même étoffe, dont ils envoyèrent copie aux autres églises françaises de cette ville.

S'il est à propos, le public sera plus particulièrement informé de toutes ces choses. Cependant nous croyons qu'il est de notre devoir envers Dieu, pour sa gloire; envers nos prochains, pour leur édification; et envers nous-mêmes, pour notre raisonnable justification et pour l'acquit de nos consciences, de protester, comme nous le faisons, à la face du ciel et de la terre, contre l'exécès commis dans cet acte détestable; déclarant que nous l'abhorrons de tout notre cœur, dans son tout et dans chacune de ses parties, comme étant tout rempli d'accusations, de charges, de violences et d'injures énormes, sans respect ni pour le public, ni pour la vérité, ni pour la charité. *Nous appelons de ce jugement arbitraire et inique au tribunal de Dieu, témoin et vengeur de notre innocence.* Et nous jurons solennellement en sa présence, sur nos âmes, que nous ne sommes ni directement ni indirectement coupables d'aucun des crimes qui nous sont imposés dans cet acte vraiment abominable. Ainsi Dieu nous soit en aide. Et nous conjurons toutes les personnes sages et pieuses qui liront ceci, de ne regarder point les termes dont nous nous servons ici comme si nous rendions outrages pour outrages. Ce sont des expressions justes, et raisonnables en cette occasion, de notre indignation et de notre hor-

reur. L'Éternel est notre retraite, et le rocher de notre refuge. Il fera justice à ceux qui souffrent; et leur attente ne périra point.

A Londres, ce 24 avril 1707.

ELIE MARION, DURAND FAGE,  
JEAN CAVALIER (1).

## CONCLUSION

### DE LA PRÉSENTE ÉDITION.

Chrétiens de tous pays et de toute langue, et vous surtout, chrétiens réformés de France et de Suisse, qu'allez-vous faire de ces récits, et de ces preuves que le Seigneur vous donne des merveilles qu'il a faites parmi nous? Si nous méprisons le témoignage de nos frères, à qui croirons-nous donc?

---

(1) Nous plaçons ici une note additionnelle relative à ces mots de la page 150 : Bienheureux ceux qui verront l'an *mil sept cent six*.

On a déjà renvoyé, pour justifier cette prophétie, à la fin de la grande note qui commence à page 155; et l'on a vu dans cette note (page 155), qu'il se lit, en 1706, une paix très-favorable aux intérêts des Protestants d'Allemagne. Mais comme on serait fondé à dire que cette transaction n'était que d'un intérêt fort éloigné pour les Protestants des Cévennes, nous ajoutons ici que c'est précisément en 1706 que ces Protestants retrouvèrent, pour eux tous, et pour dix-huit ans, une paix qui les autorisait certainement à se juger, relativement parlant, bienheureux. A cette époque le célèbre Cavalier, au lieu d'être traqué avec les siens comme un homme hors la loi, avait capitulé honorablement, et était colonel d'un régiment (V. entre autres p. 155, au bas, et la note 2 de p. 175.) Or c'est un petit garçon de sept à huit ans qui annonçait ces temps de rafraîchissement, en 1705; et la prédiction de page 155 était d'un enfant de six ans. Qui, d'entre nos plus habiles diplomates, voudrait nous dire ce qui arrivera dans trois ans, sous quelque rapport que ce soit?

*Autre omission* Le passage d'Ézéchiel dont il est question p. 56, dans la note, est au chapitre iv de ce prophète.

Quel rêve qu'un pareil livre à notre époque! Ou plutôt quel météore au milieu de la nuit! Il passera inaperçu de ceux qui sont ensevelis dans le sommeil : mais ceux qui veillent le verront et en seront réjouis.

Nous avons vécu long-temps au sein d'une apostasie presque universelle : nous en sommes sortis ; mais dès que l'enfant a fait ses premiers pas il s'est imaginé que jamais homme n'avait marché comme lui, ou que jamais, au moins, on ne pourrait faire mieux !

Les philosophes qui, il y a un demi-siècle, jetaient leurs enfants à la rue, tout en prétendant nous apprendre à élever les nôtres, nous ont dit qu'il ne devait plus y avoir de miracles ; et nous les avons crus sur parole. Ou bien, nous-mêmes, redoutant par instinct et en perspective une piété trop vive et qui nous crucifie au monde, après avoir supporté les premiers opprobres et les premiers combats de la conversion, nous avons pris goût au repos. Avons-nous bien fait? Y a-t-il entre le monde et nous cette différence de la mort à la vie et du jour à la nuit dont l'Écriture nous parle si souvent? Consciences sérieuses, répondez!

On a vu les déclarations de nos saints livres qui annoncent si clairement que Dieu ne cessera pas de se manifester dans son Église par divers signes de sa puissance : les avons-nous même désirés ces signes? ou en avons-nous du moins déploré l'absence?

Il y a trente ans, il semblait que ni l'Église, ni son Ennemi, ne songeassent plus à se disputer l'empire des âmes : nous avons bien fait du chemin depuis lors : et qui ne voit tout ce qui se prépare encore! Ou plutôt qui ne le sent sans le voir, de même que la

nature éprouve une angoisse mystérieuse à l'approche de ses grandes secousses !

Bien des Protestants croyaient que le jésuitisme était mort : le boa dormait. Mais pense-t-on que l'église romaine aura peur de notre logique ou même de notre dogmatique , si nous effaçons de notre étendard , de nos saints livres, cette parole du maître : « *Ce sont « ici les SIGNES qui accompagneront ceux qui auront « cru, etc. »*

Quelques-uns espèrent que l'incrédulité même nous délivrera de la superstition et du despotisme de Rome. Chrétiens, ne vous y fiez pas ! Je ne sais quelle combinaison se prépare : mais il se pourrait bien qu'avant peu nous vissions et les impies , et l'Eglise romaine, et , chose singulière , la grande masse des Protestants se ranger contre les chrétiens qui ne veulent que la Bible , et qui tout d'un coup se verront seuls. Peut-être alors serons-nous trop heureux de découvrir de nouveau, quoique tard, que Dieu tient en réserve pour son peuple des armes puissantes auxquelles personne ne peut résister. Le caillon de David vaut mieux que l'épée de Goliath.

Entre les signes des temps, il en est un pourtant qui console et qui rassure : c'est ce tâtonnement des chrétiens, tout faibles qu'ils sont encore, vers un meilleur état. A côté des églises officielles qui se mouraient, se forment de nouvelles églises ; comme d'un vieux tronc desséché sort souvent un jeune rejeton plein de sève : puis le tronc lui-même se ranime et reprend vie. On se tend la main de toutes parts : on forme des établissements ; on propose des associations de prières ; on travaille à l'union..... Allez toujours !

la direction est bonne ; et elle vous mènera plus loin que vous ne le pensez peut-être .

Genève, Lausanne, Aigle, Neuchâtel, Lyon et autres localités ! Vous avez eu, pendant quelque temps, des réunions de prières quotidiennes pour demander à Dieu *qu'il répande sur son Eglise un nouveau baptême d'Esprit et de feu*. Chrétiens ! ces humbles lignes vous supplient de reprendre un genre de réunion aussi important, aussi capital. L'Esprit ne nous impose, il est vrai, ni des jours, ni des heures ; mais puisqu'on fait mieux les choses auxquelles on assigne un moment déterminé, donnons-nous un nouveau rendez-vous pour cette prière commune. Consacrons, par exemple, ou seuls ou en compagnie de quelques frères, le premier quart-d'heure ou la première demi-heure du jour après notre lever, à adresser au Seigneur la prière spéciale qui vient d'être indiquée. Celui qui fait cette proposition sera heureux si une seule âme chrétienne lui fait savoir qu'elle entre dans cette confédération : il s'engage, pour sa part, à y persévérer, dût-il le faire tout seul.

Plusieurs pensent que, comme dans la dispensation qui a précédé l'ère chrétienne, c'est surtout le Père de N. S. J. C. qui a paru dans le gouvernement de l'Eglise ; que comme c'est ensuite le Rédempteur qui a particulièrement attiré les pensées des fidèles jusqu'à nos jours, il se pourrait que dès maintenant, sans songer à quitter le fondement qui a été posé, savoir J. C. crucifié, l'Eglise se caractérisât tout spécialement par une action plus vive du Saint-Esprit.

Quoi qu'il en soit de ces vues, il semble certain que cette action de l'Esprit de Dieu doit être plus sensible



dans l'Eglise qu'elle ne l'a été depuis long-temps. Or, pour l'avoir, il faut la demander. Faisons donc cette demande, en nous souvenant de la grande parole de notre Sauveur : « Si vous, tout méchants que vous « êtes, savez bien donner de bonnes choses à vos en- « fants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il « le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent ! »

FIN.

---

### PRINCIPALES MANIFESTATIONS

*Surnaturelles ou extraordinaires mentionnées dans cet écrit, et faits généraux, avec l'indication des pages où ils se trouvent.*

A QUOI bon toutes ces choses ? p. 175.

\* BEAUTÉS PARTICULIÈRES, p. 71 à 75, 90, 141, 150, 169, 175, 175.

\* CANTIQUES (DIVINS), p. 104, 115, 148, 175.

CATHOLIQUES ROMAINS qui prophétisent. V. entre autres, p. 179.

CHANT DES PSAUMES, p. 78 (V. aussi *Cantiques divins*).

CHARITÉ, p. 80.

CHUTES violentes, choes, coups d'instruments tranchants sans lésion, p. 65, 105 à 105, 140, 159.

COMMUNION avec Dieu, p. 66, 71 à 75.

CONVERSION du cœur, p. 57, 90, 111.

CONVULSIONS ou plutôt agitations corporelles ; p. 54, et presque partout ailleurs. V. encore *Chutes*, etc.

DISCIPLINE spirituelle et sévère, p. 59, 118.

\* ENFANTS A LA MAMELLE et au berceau qui prophétisent, p. 114, et surtout 141 ; puis 152.

\* EPREUVE DU FEU, p. 101, 116.

FAITS (quelques) singuliers et frappants, p. 82, 85, 128, 164, 176, 179, 180.

FRANÇAIS (Tous les Prophètes, même les plus ignorants, parlaient bon français. Cela se voit à chaque page. V. aussi *Idiots*.

\* IDIOTS qui prophétisent admirablement, p. 54, 151, 161, 177.

\* JEUNES ABSOLUS de 5, de 6 et de 9 jours, p. 74, 92 et 95, 151, 174, 178.

INSPIRATIONS de commande, p. 125, 175.

JUGEMENT DES MÉDECINS, p. 47, 165.

LANGUES (doit des), p. 155.

\* LARMES DE SANG, p. 61, au haut, 157.

\* LUMIÈRES qui guidaient les Camisards de nuit, p. 115, 148, 156, 160.

MILLIERS de Prophètes, p. 55, 165, au bas.

ORDRE ET BIENSAËNCE dans la prophétie, p. 144, au haut.

PARENTS qui ont peur de la prophétie de leurs enfants, p. 80 à 82; 95, 127, 128.

\* PAROLES REMARQUABLES, p. 41, 44, 45, 76, 80, 81, 125, 155, 157, 164, 166, 175.

PERSÉCUTIONS, V. entre autres p. 159, 152, 160, 166, 168 et 169, 180.

PIÉTÉ, p. 71 à 75, 78, 125 à 127, 175, 177.

PRÉDICTIONS, V. *Traîtres*, etc., puis p. 68, 150 et 155.

PRÉSERVATIONS, p. 67, 69, 85.

PROPHÉTIE. Doit toujours se contrôler d'après les Ecritures, p. 155.

PROPHÉTIE. Sa puissance et ses avantages, p. 89, 91, 154.

SANCTIFICATION qui accompagne la prophétie, p. 71 et suiv.; 94, 155, 142, au bas, 146, id., 162, 176.

SECRET pour étouffer la prophétie, p. 127.

TÉMOIGNAGE rendu à l'avérité de tous ces faits : Par des ennemis, p. 52, 58, 182. — Par des hommes indifférents ou impartiaux, p. 40, 55, 179. — Ou par des hommes peu crédules, p. 29, 55, 86, 88, 110, 156, 158, 157, 181, 185 à 185.

TRAÎTRES, trahisons, dangers ou secrètes pensées déconvertes par l'Esprit, p. 65, 70, 85, 95, 99, 115, 116, 119, 124, 157, 142, 148, au haut, 149.

VISIONS, V. entre autres p. 156, et surtout 115.



# TABLE DES MATIÈRES.

---

*Préface de l'Éditeur actuel*, p. 4. — Force des préjugés même chez le chrétien. — Peur des miracles chez les Protestants, et fausseté de la maxime qu'ils ont cessé et dû cesser avec la vie des apôtres. — La prophétie n'est pas infailible. — Erreur commise à ce sujet en nos jours. — *Les faits du présent ouvrage sont-ils vrais?* — Inutilité des orateurs et des sociétés, pour relever l'Église. — *La prophétie en Suède*. — On craint beaucoup plus le fanatisme que le relâchement. — Est-ce juste?

*Avis de l'Éditeur primitif*, p. 17. — Attestation concernant la réalité des merveilles racontées dans cet ouvrage. — Deraison de l'incrédulité. — Occasion de cet écrit.

*Addition à cet avis*, p. 25. — Calomnies des pasteurs français de Londres. — Défense des accusés.

## CHAPITRE 1<sup>er</sup>

### TÉMOINS DESINTÉRESSÉS OU MÊME HOSTILES, p. 29

- I. *Extrait du livre intitulé HISTOIRE DE L'ÉDIT DE NANTES*, imprimée à Delft, chez Adrien Beiman, 1695, tome III, part. 5, p. 1046, etc. Sages et impartiales réflexions
- II. *Extrait du livre intitulé HISTOIRE DU FANATISME DE NOTRE TEMPS*, etc., par M. de Bruëys de Montpellier, 1692. — Ceci est le témoignage d'un ennemi, d'un apostat, en faveur de la réalité des faits. — *Voti sur les Convulsionnaires*, p. 54
- III. *Déposition de M. CALADON*, Protestant attaché aux Prophètes, sans bien comprendre ce qu'ils étaient, p. 40. — « Il y a là-dedans du miraculeux », p. 45  
Autre déposition du même, p. 45
- IV. *Extrait d'un livre intitulé LA NÉCESSITÉ DE DONNER UN PROMPT ET PUISSANT SECOURS AUX PROTESTANS DES CÉVENNES*, etc. A Londres,

chez F. Vaillant, 1705, p. 46 — Accusation vague de fanatisme, p. 47. — *De l'Insurrection des Camisards*, p. 48.

V. Autre témoignage, p. 50

VI. *Extrait d'une lettre datée des galères de Marseille, le 24 février 1702, et écrite à mademoiselle de Vebron, qui est présentement à Londres (janvier 1707)*, p. 51.

## CHAPITRE II.

### DEPOSITION DES TROIS PRINCIPAUX TÉMOINS, PROPHÈTES ENX-MÊMES.

- I. ÉLIE MARION, p. 54. — Ses Extases muettes, p. 58. — Dates de ces temps, p. 59, la note — Purification avant la Cène, p. 59. — L'Esprit fait découvrir un traître, p. 65 — Un jeune garçon se frappe de coups de couteau sans en souffrir, 65 — Délivrances, p. 66, 69. — *Apologie admirable des Inspirations*, p. 71 à 74. — Jeûne absolu de trois, puis de 6 jours, p. 74.
- Deposition incidente d'*Abraham Mazel*, p. 77. — *Origine de l'Insurrection des Camisards*, p. 77 — Singulier moyen d'éprouver les Prophètes, p. 81. — Efforts pour étouffer ce don, p. 82. — *Ce n'est pas à nous à lui demander pourquoi*, p. 84. — Délivrance, p. 85
- II. JEAN CAVALIER, p. 85. — Son incrédulité vaincue, p. 85 à 90. — Charité envers ceux qui le méconnaissent, p. 95. — Découverte d'un traître, p. 95. — Capitulation, p. 98. — *Clary subit l'épreuve du feu*, p. 100 à 102. — Nombreuses attestations, 102. — Singulière épreuve de Compan, p. 105 à 105.
- III. *Durand Fage*, p. 109 — Reçoit le don de prophétie, p. 111. — Les divins cantiques, p. 115. — Nouvelle attestation sur l'affaire de Clary (l'épreuve du feu), p. 115 à 118. — Purification avant la Cène, 118. — Découverte d'un traître, p. 119. — *Inspiration, non de commande, mais de demande*, p. 125. — Leurs effets : Joie, courage, sécurité, charité, sagesse, p. 124 à 126. — *Le péche les éloigne*, p. 127. — Des parents persécutent leurs enfants, *ib.* — Anecdote, p. 128

## CHAPITRE III.

AUTRES DÉPOSITIONS DE LA MÊME ÉPOQUE QUE LES TROIS PRÉCÉDENTES.

- I. Sara Dalgone, p. 150. — II. Jacques Bresson, p. 152. — III. Mathieu Boissier, p. 154. — Ministre français incrédule, p. 155. — Secrets révélés par l'Esprit, p. 157. — Compan (le même que p. 405, p. 157. — IV. Pierre Chaman, p. 158. — V. Jean Vernet, p. 159. — *Prophétie d'un enfant au berceau*, p. 144. — VI. Jean Cabanel, p. 141. — VII. Jeanne Castanet, p. 145. — Ordre et bienséance entre les Prophètes, p. 144, au haut. — VIII. Jacques Mazel, p. 144. — IX. Claude Arnassan, p. 147. — Prophéties différentes selon les circonstances, p. 149. — Prédiction et langage élevé d'un enfant de sept à huit ans, p. 150. — *Un idiot qui prophétise*, p. 151.
- X. Jacques Dubois, p. 152. — Prédiction, avec sa date, p. 155. — Les Prophéties, hors de l'Écriture, ne sont pas infailibles (note), p. 155. — *Langues étrangères*, p. 154. — Un incrédule, p. 157. — Larmes de sang, *ib.* — XI. Guillaume Bruguier, p. 158. — XII. Mademoiselle Sybille de Brozet, p. 160. — XIII. David Flotard, p. 162.
- XIV. *Déposition remarquable d'ISABEAU CHARRAS*, p. 167. — Massacre, p. 168. — *Ouction*, p. 169. — Lucrèce Claire, p. 169. — Une autre prophétesse, *ib.* — Une troisième, p. 171. — Commerce avec Dieu, p. 175. — *Jeune absolu de neuf jours*, p. 174. — *Divine mélodie*, p. 175. — *A quoi bon toutes ces choses?* p. 175.
- XV. Marie Chauvin, 176. — XVI. Mademoiselle M. P., etc., p. 178.

## CHAPITRE IV

DEUX AUTRES PIÈCES SUR CE SUJET, SUIVIES D'UN ENTRETIEN DES TROIS PRINCIPAUX TÉMOINS AVEC LES PASTEURS FRANÇAIS DE LONDRES ET D'UN RÉCIT DE LA CONDUITE DE CEUX-CI, p. 180

- I. Déclaration assermentée, p. 180.
- II. Lettre de l'ambassadeur de France au gouvernement de Berne p. 182

III. Entretiens des trois principaux Prophètes avec les pasteurs de Londres, et conduite de ceux-ci, p. 182-187.

Note additionnelle sur une prédiction de p. 450, p. 187

Conclusion de l'édition actuelle, p. 187.

Principales manifestations surnaturelles ou extraordinaires , ou faits généraux mentionnés dans cet écrit, avec l'indication des pages où ils se trouvent, p. 491.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



**OUVRAGES DU MÊME AUTEUR,**

**AUX MÊMES ADRESSES.**

---

QU'EST-CE QUE L'ÉVANGILE. 3<sup>e</sup> édition; in-8°, 40 centimes.

DOCTRINE DE L'ÉCRITURE SAINTE SUR L'ADORATION DE MARIE.  
35 cent.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE DE L'ÉGLISE DES FRÈRES DE  
BOHÈME ET DE MORAVIE. 2 vol. in-12. 2<sup>e</sup> édition. 6 fr.

LE CANTIQUE DE L'APOCALYPSE en musique, à 4 parties, avec  
accompagnement de piano ou d'orgue. 3<sup>e</sup> édition. 1 fr.

LES CANTIQUES DU VOYAGE DU CHRÉTIEN, pour une voix seule,  
avec accompagnement de piano ou d'orgue. 1 fr.

LE PSAUME 118 en musique, à grand cœur, avec accompa-  
gnement de piano ou d'orgue. 1 fr.

LE CANTIQUE DE PAQUES; à 4 parties, avec accompagnement  
de piano ou d'orgue. 1 fr.

LE GLORIA ET LE MAGNIFICAT; à 4 parties, avec accompane-  
ment de piano ou d'orgue. 1 fr.

MARIE LOTHIROP, ou Merveilles de la grâce de Dieu. 75 c.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME, etc.  
4 vol. in-8°, avec cartes, 24 fr. (et non 30, comme l'in-  
diquent quelques catalogues). Ne se vend pas sans les car-  
tes. ci 24 fr.

SOUVENIR DES CONFÉRENCES DE MELUN, 30 cent.







ca/197

